

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 25 avril 2013

VOLUME 87

ROSA FANIZZI et DANIELLE BERGERON
Sténographes officielles

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me ÉLIZABETH FERLAND

INTERVENANTS :

Me GÉRALD TREMBLAY et
Me FRANÇOIS GIROUX pour M. Gérald Tremblay
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du
Québec
Me MARTIN ST-JEAN pour la Ville de Montréal
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du
Québec
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau
Me DANIEL ROCHEFORT pour l'Association de la
Construction du Québec
Me MICHEL DORVAL pour Union Montréal
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me JULIE-MAUDE GREFFE pour le Directeur des
poursuites criminelles et pénales
Me GENEVIÈVE GAGNON pour Radio-Canada

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉLIMINAIRES	4
GÉRALD TREMBLAY	
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	7

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce vingt-cinquième
2 (25ième) jour du mois d'avril,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Est-ce que les avocats pourraient
8 s'identifier, s'il vous plaît?

9 Me SONIA LeBEL :

10 Alors, bonjour, Madame la Présidente. Bonjour,
11 Monsieur le Commissaire. Sonia LeBel pour la
12 Commission.

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Bonjour. Élizabeth Ferland pour la Commission.

15 Me GÉRALD TREMBLAY :

16 Maître Gérald Tremblay et Maître François Giroux
17 pour maître Gérald Tremblay.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bienvenue à la Commission à tous les deux.

20 Me SIMON LAROSE :

21 Bon matin. Simon Larose pour le Procureur général
22 du Québec.

23 Me BENOIT BOUCHER :

24 Bonjour, Madame et Monsieur. Benoit Boucher pour le
25 Procureur général du Québec.

1 Me MARTIN ST-JEAN :

2 Bonjour à tous. Martin St-Jean pour la Ville de
3 Montréal.

4 M. YURI TREMBLAY :

5 Bon matin. Yuri Tremblay pour l'Union des
6 municipalités du Québec.

7 Me STÉPHANIE DESROSIERS :

8 Bonjour. Stéphanie Desrosiers pour Dessau.

9 Me DANIEL ROCHEFORT :

10 Oui. Bonjour. Daniel Rochefort pour l'Association
11 de la Construction du Québec.

12 Me MICHEL DORVAL :

13 Bon matin. Michel Dorval pour Union Montréal.

14 Me DENIS HOULE :

15 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
16 l'Association des constructeurs de routes et grands
17 travaux du Québec.

18 Me SIMON LAPLANTE :

19 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
20 constructeurs de routes et grands travaux du
21 Québec.

22 Me GASTON GAUTHIER :

23 Bonjour. Gaston Gauthier, Barreau du Québec.

24 Me FÉLIX RHÉAUME :

25 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du

1 Québec.

2 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

3 Et bonjour. Julie-Maude Greffe pour le Directeur
4 des poursuites criminelles et pénales.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Bonjour, Monsieur Tremblay.

7 M. GÉRALD TREMBLAY :

8 Oui. Bonjour.

9

10

11

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce vingt-cinquième
2 (25ième) jour du mois d'avril,

3

4 A COMPARU :

5

6 GÉRALD TREMBLAY, avocat

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[1]** Bonjour, Monsieur Tremblay.

12 R. Oui. Bonjour, Madame LeBel.

13 Q. **[2]** Alors, bien que vous ne pouviez... bien que
14 vous puissiez vous passer d'introduction, je pense
15 qu'il est quand même important qu'on fasse avec
16 vous votre parcours pour un peu comprendre ce qui
17 vous a mené finalement à la mairie de Montréal.
18 Donc, peut-être qu'on peut peut-être discuter de
19 votre parcours académique, brièvement.

20 R. Oui. Alors, tout mon parcours professionnel et
21 académique est le résultat des valeurs qui m'ont
22 été transmises par mes parents, des valeurs
23 d'entraide, des valeurs de solidarité, des valeurs
24 de respect de l'être humain, de justice sociale,
25 d'honnêteté et d'intégrité. Alors, j'ai toujours

1 voulu, depuis l'âge de quinze (15) ans servir le
2 public, donc je me suis préparé en conséquence.

3 Alors, au niveau académique, je considérais
4 que pour bien remplir le mandat qui pourrait m'être
5 confié par la population, une formation juridique
6 était importante pour moi, donc je détiens... je
7 suis membre du Barreau depuis mil neuf cent
8 soixante-dix (1970). Et j'ai considéré que, comme
9 administrateur public, aller... une formation en
10 administration était également importante, donc je
11 suis un gradué de l'École d'Harvard aux États-Unis,
12 à Boston plus particulièrement. En mil neuf cent
13 soixante-douze (1972)...

14 Q. **[3]** Mais, expliquez-moi...

15 (09:38:41)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[4]** Maître Tremblay, juste un moment, s'il vous
18 plaît. Je suis certaine que Maître LeBel est plus
19 agréable que nous à regarder, mais j'apprécierais
20 si vous pouviez nous regarder lorsque vous
21 témoignez.

22 R. Ça va me faire plaisir de vous regarder.

23 Q. **[5]** Merci.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. **[6]** Bon. C'est une belle façon de me déstabiliser.

1 Merci. Alors...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Ce n'était pas le but.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Les miracles qu'on peut faire quand on prend une
6 douche, vous savez.

7 Q. **[7]** Alors, Monsieur Tremblay, j'aimerais juste
8 comprendre un peu votre déclaration première. Vous
9 dites que quand vous êtes entré en droit en mil
10 neuf cent soixante-neuf (1969), est-ce que votre
11 but premier, à ce moment-là, était justement de
12 vous diriger vers la politique quand vous êtes
13 entré en droit?

14 R. Oui.

15 Q. **[8]** O.K. Donc, vos études en droit, dans l'optique
16 de vous préparer à servir là, dans l'administration
17 publique.

18 R. Oui.

19 Q. **[9]** Et vos études au HEC... à la Harvard Business
20 School également?

21 R. Exactement.

22 Q. **[10]** O.K. Donc, tout votre parcours dès le début de
23 vos études était axé vers la politique.

24 R. Oui, je voulais faire de la politique depuis l'âge
25 de quinze (15) ans.

1 Q. **[11]** O.K. Je comprends que vous n'avez pas commencé
2 dès le début en mil neuf cent soixante-quatre
3 (1964), mil neuf cent soixante-cinq (1965), là. Vos
4 premières expériences professionnelles sont dans
5 quel domaine?

6 R. Sauf pour avoir milité pour Union Montréal, je n'ai
7 jamais milité dans une formation politique.

8 Q. **[12]** O.K. Donc, vous avez commencé en soixante-
9 quatorze (74), vous avez été professeur et chargé
10 de cours.

11 R. Lorsque je suis revenu d'Harvard, j'ai fait
12 plusieurs choses. J'ai voulu redonner à la société
13 l'avantage que j'ai eu d'étudier aux États-Unis,
14 donc je considérais qu'être chargé de cours à
15 l'École des hautes études commerciales, pour moi,
16 c'était important. J'ai fait de la planification
17 financière et successorale, j'ai représenté des
18 athlètes professionnels et j'ai conçu un concept de
19 redressement d'entreprises.

20 Si on se souvient, à ce moment-là, il y
21 avait certaines firmes qui liquidait des
22 entreprises, alors j'ai réussi à convaincre les
23 institutions financières, donc les banques, avant
24 de liquider une entreprise, de faire appel à moi et
25 à mon équipe. On nous appelait les treize (13)

1 complices en salopette. Alors, ce qu'on faisait
2 essentiellement, c'est d'aller redonner confiance
3 au dirigeant d'entreprise qui avaient perdu sa
4 crédibilité face à un banquier, et on disait aux
5 banquiers : « bien, faites-lui confiance, il a le
6 droit de faire une erreur, pas deux fois la même
7 erreur ». Et on allait diriger et redresser
8 l'entreprise en présence du dirigeant de
9 l'entreprise. J'ai fait ça pendant de nombreuses
10 années.

11 Q. **[13]** Mais ce n'est pas encore de la politique, ça?
12 C'est-tu toujours un parcours qui vous préparait
13 là, à devenir politicien?

14 R. C'est un parcours qui me permettait de continuer à
15 aider des gens qui étaient dans le besoin, des gens
16 qui, très souvent, avaient contribué de façon
17 exceptionnelle à créer des emplois dans leur
18 environnement, et je suis allé les accompagner, les
19 aider. Les aider à passer à travers une période
20 difficile.

21 Q. **[14]** O.K. Donc, c'est toujours dans l'optique de
22 servir dont vous nous parliez tantôt, c'est ça?

23 R. Toute ma carrière professionnelle a été au service
24 des autres.

25 Q. **[15]** O.K. En mil neuf cent quatre-vingt-six (1986),

1 quatre-vingt-neuf (89), vous avez été président-
2 directeur général de la Société de développement
3 industriel, c'est exact? Qu'est-ce qui vous a amené
4 là?

5 R. Juste... Juste un peu, avant, là... Le redressement
6 à l'entreprise, alors j'avais été sollicité d'aller
7 faire le redressement des Caisses d'entraide
8 économique, les gens vont s'en servir en mil neuf
9 cent quatre-vingt (1980), trois cent mille
10 (300 000) Québécoises et Québécois avaient fait des
11 dépôts aux Caisses d'entraide économique,
12 risquaient de perdre un point trois milliard de
13 dollars (1,3 G\$), on m'avait demandé d'aller comme
14 vice-président exécutif des Caisses d'entraide avec
15 Gérald Lacoste, qui avait l'expérience au niveau
16 des valeurs mobilières, Marcel Côté, également
17 Robert Arcand, qui malheureusement est décédé il y
18 a quelques... quelques semaines.

19 Donc, je suis allé aux Caisses d'entraide
20 économique pendant plus de deux ans de ma vie,
21 travailler presque jour et nuit pour convaincre le
22 gouvernement du Québec d'assurer les dépôts des
23 gens qui avaient fait confiance aux Caisses
24 d'entraide économique, et l'histoire, on la
25 connaît, par la suite ça a été regroupé avec le

1 Mouvement Desjardins. Donc, c'était encore une
2 autre façon pour moi de contribuer au développement
3 économique, parce que cet argent avait été investi
4 dans des petites et moyennes entreprises partout au
5 Québec.

6 Q. [16] Alors, si on en arrive à la Société de
7 développement industriel, qu'est-ce qui vous a
8 amené là, finalement?

9 R. Alors, je connaissais bien Daniel Johnson, et
10 Daniel Johnson était ministre de l'Industrie et du
11 Commerce responsable de la Société de développement
12 industriel du Québec. À ce moment-là, la Société de
13 développement industriel du Québec, c'était un
14 organisme subventionnaire, alors je considérais que
15 si on me donnait le mandat, j'étais pour changer la
16 mission de la Société de développement industriel
17 du Québec pour en faire un organisme de prêts, de
18 garantie de prêts, et on faisait essentiellement du
19 prêt mezzanine.

20 J'avais deux cent vingt (220) personnes qui
21 répondaient de moi. J'ai travaillé, c'est mon style
22 de gestion, avec l'équipe en place. Les deux cent
23 vingt (220) personnes ont changé de chaise, parce
24 que faire une subvention c'était facile, il y avait
25 des critères, on disait oui ou on disait non,

1 tandis qu'aller convaincre les dirigeants
2 d'entreprises que maintenant on ne leur donne plus
3 d'argent, on leur prête de l'argent, on leur donne
4 une garantie de prêt, et on assure le suivi en
5 conséquence.

6 Alors aujourd'hui, la SDI, ça a été le
7 début d'Investissement Québec, et évidemment, quand
8 on écoute aujourd'hui ce que le gouvernement du
9 Québec annonce au niveau de la Banque du Québec,
10 c'est réellement dans la continuité de tous les
11 efforts qui ont été faits au niveau de la Société
12 de développement industriel du Québec.

13 Q. **[17]** O.K. Je constate, quand je regarde votre
14 parcours, que c'est en mil neuf cent quatre-vingt-
15 neuf (1989), finalement, que vous sautez, de façon
16 proprement dite, en politique?

17 R. Alors...

18 Q. **[18]** Comment vous êtes arrivé à ça?

19 R. En politique, j'ai toujours compris qu'on était de
20 passage, et que ce qui était important, c'est de
21 travailler avec les équipes en place pour s'assurer
22 que les objectifs nobles qu'on peut se fixer,
23 notamment, si on revient à la Société de
24 développement industriel du Québec, c'était d'aider
25 des entrepreneurs. Donc, quand on n'est plus là, à

1 ce moment-là, il faut que les fonctionnaires, les
2 gens en place, la haute direction continue le
3 travail qui a été fait pendant de nombreuses
4 années.

5 Alors, pendant cette période, j'étais allé
6 voir monsieur Robert Bourassa pour lui dire que je
7 pourrais peut-être assumer d'autres
8 responsabilités. Donc, il m'a nommé membre du
9 conseil d'administration de la Caisse de dépôt et
10 placement du Québec, également membre du comité
11 exécutif et du conseil d'administration d'Hydro-
12 Québec, et en mil neuf cent quatre-vingt-neuf
13 (1989), au mois de mai mil neuf cent quatre-vingt-
14 neuf (1989), ses conseillers m'ont demandé si
15 j'étais intéressé à faire de la politique.

16 Je n'avais jamais milité au sein d'un parti
17 politique, pas le Parti libéral, et j'ai considéré
18 que la confiance que monsieur Bourassa me
19 témoignait, que je pouvais relever un mandat
20 important, d'autant plus que je voulais
21 restructurer l'économie québécoise, donc j'ai
22 accepté de me présenter en politique au mois de
23 septembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989).

24 Q. [19] Mais avant mil neuf cent quatre-vingt-neuf
25 (1989), où vous vous présentez pour le Parti

1 libéral, aviez-vous... Vous dites jamais milité,
2 mais étiez-vous, aviez-vous une carte de membre,
3 étiez-vous inté... J'imagine que vous étiez
4 intéressé à la politique, là, mais aviez-vous posé
5 certains... certains gestes dans ce sens-là?

6 R. J'avais sûrement une carte de membre, parce qu'on
7 ne m'aurait pas demandé, mais je n'ai pas milité au
8 Parti libéral, en d'autres mots, je n'ai pas fait
9 ça. Je n'ai pas fait ça. Je n'avais pas besoin de
10 le faire. Je consacrais toutes mes énergies à mes
11 activités professionnelles. J'ai toujours voulu
12 garder une certaine indépendance, par exemple au
13 niveau de la Société de développement industriel du
14 Québec, au niveau de la Caisse de dépôt, au niveau
15 d'Hydro-Québec. J'aimais que les gens pensent que
16 parce que je militais, ou je... dans une formation
17 politique, que j'avais eu une nomination par le
18 premier ministre du Québec.

19 Q. **[20]** O.K. Donc, vous n'étiez pas activement
20 impliqué là, au sein d'un parti avant mil neuf cent
21 quatre-vingt-neuf (1989), où vous vous êtes
22 présenté sous la bannière du Parti libéral.

23 R. Du tout.

24 Q. **[21]** O.K. Donc, vous avez été élu député
25 d'Outremont à ce moment-là, en quatre-vingt-neuf

1 (89), vous avez eu directement le ministère de
2 l'Industrie et du Commerce, c'est exact?

3 R. Oui. Industrie et Commerce, Sciences et Technologie
4 du gouvernement du Québec.

5 Q. **[22]** Est-ce que c'était entendu dès le départ, au
6 moment où vous vous êtes présenté, que vous auriez
7 ce ministère-là dans le cas d'élections?

8 R. Un premier ministre ne fait jamais de promesses.
9 J'ai fait confiance à Robert Bourassa. J'ai pris
10 pour acquis que le cheminement que j'avais fait me
11 positionnait assez bien pour assumer les
12 responsabilités d'Industrie, Commerce, Science et
13 Technologie en mil neuf cent quatre-vingt-neuf
14 (1989).

15 Q. **[23]** Aviez-vous eu des discussions à ce moment-là,
16 avant de vous présenter, concernant ce ministère-là
17 ou les opportunités...

18 R. Non, du tout.

19 Q. **[24]** ... qui pourraient s'offrir à vous?

20 R. Du tout.

21 Q. **[25]** Non? Mais c'était un ministère qui vous
22 intéressait?

23 R. Je suis allé en politique essentiellement pour
24 restructurer l'économie québécoise. Pendant toute
25 ma carrière professionnelle j'ai toujours été

1 impliqué dans des situations difficiles, des
2 situations de crise, et j'arrivais encore une fois
3 en mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) dans une
4 situation de... il y avait une récession
5 économique, les statistiques étaient négatives, le
6 taux d'emploi n'était pas adéquat. Il y avait
7 beaucoup de chômage. Les entreprises avaient besoin
8 de restructuration. L'économie du Québec était
9 basée sur, essentiellement sur les ressources
10 naturelles.

11 J'avais étudié à Boston, j'avais connu
12 Michael Porter, qui avait conçu les « clusters »,
13 qu'on appelle là, ou les pôles de compétitivité si
14 vous êtes en France. Alors, j'ai conçu un concept,
15 les grappes industrielles. Alors, aujourd'hui, ça
16 continue. Il y avait trois grappes industrielles à
17 ce moment-là, essentiellement. Et aujourd'hui on
18 est rendu à neuf grappes industrielles. Donc, pour
19 moi, c'était le début d'un engagement pour
20 restructurer l'économie québécoise.

21 Q. **[26]** Parfait. Donc, mil neuf cent quatre-vingt-neuf
22 (1989) à mil neuf cent quatre-vingt-quatorze
23 (1994), vous avez charge de ce ministère-là. En
24 quatre-vingt-quatorze (94), vous devenez président
25 de la Commission de l'économie et du travail. Ça se

1 passe comment?

2 R. Quand je disais, justement, qu'en politique on est
3 de passage, c'est le plus bel exemple. On a perdu
4 le pouvoir en mil neuf cent quatre-vingt-quatorze
5 (1994), alors je n'ai pas été une personne
6 d'opposition. Lorsque j'avais une bonne idée, je
7 l'avais donnée à toutes celles et ceux qui avaient
8 les responsabilités de les mettre en application.

9 Alors, il se trouvait, j'avais un rôle dans
10 l'opposition où je n'étais pas à l'aise du tout, du
11 tout. Mais au ministère de l'Industrie et du
12 Commerce, ça peut expliquer certaines questions que
13 vous pourriez avoir tout à l'heure. Quand je dis
14 qu'on est de passage, pour moi j'avais un sous-
15 ministre. J'en ai eu deux, en réalité, Michel Audet
16 qui est devenu ministre des Finances par la suite,
17 et Renaud Caron qui est présentement chez CGI. Et
18 c'était très important pour moi de donner des
19 grandes orientations, la vision. J'avais des
20 milliers de personnes qui se rapportaient à moi au
21 Ministère. La Société de développement industriel
22 relevait de moi, la Société générale de
23 financement, la Société des alcools du Québec. Et
24 quand j'ai réussi à faire accepter par l'ensemble
25 des fonctionnaires les grandes orientations, et si

1 les grappes industrielles ont continué, c'est parce
2 qu'on avait des femmes et des hommes dévoués qui
3 ont travaillé jour et nuit pour adapter ce concept
4 à la réalité québécoise.

5 Alors, pour moi, mon style de gestion,
6 c'est de m'entourer des personnes qui... les plus
7 compétentes des personnes avec lesquelles j'ai des
8 affinités, j'ai confiance. Et les fonctionnaires,
9 j'ai réussi à les mobiliser. Et aujourd'hui on
10 parle encore des grappes industrielles et on parle
11 encore de la restructuration du Québec.

12 Q. **[27]** O.K. Donc, avez-vous quand même tendance à
13 déléguer, comme vous dites, et à faire confiance
14 aux gens?

15 R. C'est certain que c'est impossible. Quand on a
16 quinze mille (15 000) personnes, c'était à peu près
17 ça, avec toutes les différentes sociétés qui
18 relevaient de moi, c'était impossible pour une
19 personne d'assumer toutes ces responsabilités. Il
20 doit absolument déléguer des responsabilités, en
21 fonction des responsabilités qui sont identifiées
22 pour un sous-ministre, ou encore pour des cadres au
23 niveau du ministère de l'Industrie, du Commerce, de
24 la Science et de la Technologie.

25 Q. **[28]** Donc, vous ne serez pas surpris qu'on va y

1 revenir tantôt un peu plus particulièrement
2 concernant la Ville de Montréal.

3 R. Je suis convaincu que vous allez y revenir.

4 Q. **[29]** Parfait. Donc, entre mil neuf cent quatre-
5 vingt-seize (1996) et deux mille un (2001),
6 Monsieur Tremblay, vous semblez avoir été moins
7 présent, en tout cas dans la vie publique, jusqu'au
8 moment où vous ressurgissez sur la scène de la
9 Ville de Montréal. Quelles ont été vos occupations
10 à ce moment-là?

11 R. Je travaillais pour une firme internationale qui
12 s'appelait Monitor, donc j'ai fait de la
13 consultation sur la scène internationale. Ce qui
14 m'intéressait plus particulièrement c'est d'aider
15 des pays en développement pour les accompagner dans
16 la restructuration de leur économie. L'Afrique
17 m'intéressait plus particulièrement. Et j'ai siégé
18 sur beaucoup de conseils d'administration du
19 secteur privé, mais également du secteur des
20 organismes à but non lucratif, notamment j'ai vécu,
21 je vous disais tout à l'heure, des situations de
22 crise. Alors, la crise du sang contaminé, j'étais
23 un gouverneur de la Croix-Rouge. Donc, j'ai
24 contribué à aider la Croix-Rouge à passer à travers
25 cette période qui était un petit peu plus

1 difficile.

2 Mon épouse, Suzanne Tailleur, avait une
3 boutique sur la rue Laurier qui était bien connue,
4 la boutique Entre-Nous. Alors, à ce moment-là, elle
5 voulait ouvrir d'autres boutiques. Je considérais
6 que ce n'était pas nécessairement une bonne idée.
7 C'était mieux de diversifier dans la parfumerie.
8 Alors, on a, avec Suzanne, parti le concept des
9 boutiques Dans un Jardin, qui continue encore
10 aujourd'hui. Et lorsque j'ai eu d'autres
11 opportunités, notamment au niveau de la Ville de
12 Montréal, on s'est départi de tous les actifs qui
13 pouvaient susciter un questionnement sur ma volonté
14 politique de consacrer toutes mes énergies au
15 mieux-être de la société.

16 Alors, à ce moment-là, j'ai un appel de Guy
17 Coulombe, qui est le directeur général de la Ville
18 de Montréal, qui me demande de le rencontrer parce
19 qu'il a un questionnement au niveau d'un déficit
20 démocratique important à Montréal. De façon plus
21 précise, j'ai été président d'une commission sur
22 les projets dérogatoires en matière d'urbanisme.
23 Vous allez vous rappeler de la ferme Sous les
24 noyers de l'Université de Montréal, où on avait
25 coupé tous les arbres pour construire des maisons

1 unifamiliales. Vous allez vous rappeler du
2 Monastère des Dominicains à Notre-Dame-de-Grâce où
3 on avait coupé, pendant la nuit, tous les
4 marronniers qui étaient là. Vous allez vous
5 rappeler de la maison des Soeurs du Précieux-Sang
6 où on voulait construire des condominiums,
7 également de la Communauté hassidique qui avait de
8 plus en plus besoin de synagogues à Outremont et
9 les citoyens se plaignaient de ne pas avoir une
10 voix.

11 Alors j'ai écouté, pendant cinq mois...
12 pendant cinq mois comme bénévole, pendant cinq
13 mois, les citoyens qui m'ont dit: « On aimerait ça
14 avoir un équilibre entre les besoins de promoteurs,
15 mais également entre notre voix » et j'ai redonné
16 les recommandations que j'ai faites au Gouvernement
17 du Québec, c'est de redonner le droit au référendum
18 aux Montréalais, d'avoir un office de consultation
19 publique autonome, indépendant, relevant du conseil
20 municipal, un ombudsman, les commissions du
21 conseil, également de faire une charte montréalaise
22 des droits et des responsabilités. C'était la
23 première fois qu'on avait à Montréal une charte
24 montréalaise des droits et des responsabilités pour
25 dire aux citoyens : « Vous avez des droits, mais

1 vous avez également des responsabilités » et c'est
2 là qu'on a présenté le rapport, le rapport qu'on a
3 qualifié de la Commission Tremblay. Je suis allé au
4 comité exécutif, le présenter au maire Pierre
5 Bourque et il l'a, d'une certaine façon, mis de
6 côté et je peux vous dire que je n'avais jamais eu
7 d'intention d'être maire de Montréal. Je n'ai
8 jamais pensé dans ma vie qu'un jour, je serais le
9 maire de Montréal et si Pierre Bourque avait donné
10 suite à mon rapport au niveau du déficit
11 démocratique, à ce moment-là, il aurait sûrement
12 été réélu à la mairie de Montréal.

13 Q. **[30]** Donc, si je comprends bien, au moment où vous
14 faites toutes ces actions-là, que vous écoutez ces
15 gens-là de façon bénévole et que vous produisez
16 votre rapport, la mairie de Montréal n'est pas dans
17 votre... votre champ de vision...

18 R. J'ai le droit de vous regarder, hein?

19 Q. **[31]** De temps en temps, oui.

20 R. Mais j'ai le droit de vous regarder, très bien,
21 merci.

22 (09:54:48)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[32]** Quand elle pose des questions, vous pouvez la
25 regarder.

1 R. Oui, très bien.

2 Me SONIA LeBEL :

3 Q. **[33]** Ça me dérange aussi d'être ignorée!

4 R. Oui, mais je n'ai pas... ce n'est pas dans mon
5 habitude d'ignorer les gens. Mais je vais vous dire
6 que jamais, jamais, jamais je n'ai pensé...
7 d'ailleurs, je n'étais même pas éligible pour être
8 maire de Montréal...

9 Q. **[34]** Pour quelle raison?

10 R. Parce qu'il n'y avait pas eu la fusion encore puis
11 j'étais à Outremont, alors, je n'étais même pas un
12 résident de Montréal, à ce moment-là.

13 Q. **[35]** Ça fait que c'est suite à... je comprends que
14 c'est suite au dépôt de ce rapport-là, à vos
15 actions, que vous avez finalement été approché par
16 monsieur Coulombe?

17 R. Non.

18 Q. **[36]** Même pas?

19 R. Non, j'ai été approché par monsieur Coulombe pour
20 présider cette commission-là...

21 Q. **[37]** O.K., donc, au départ, la mairie de Montréal
22 n'était pas sur la table, là?

23 R. Du tout, du tout, du tout...

24 Q. **[38]** O.K.

25 R. ... il y avait un problème de déficit démocratique

1 à Montréal puis il m'a demandé si j'étais prêt à
2 aller écouter ce que les citoyens avaient à dire
3 pour faire un rapport, alors j'ai fait le rapport
4 qui a été mis de côté par l'administration.

5 Q. **[39]** Mais qu'est-ce qui a mené à votre choix, là,
6 pour ce rapport-là? Expliquez-moi comment monsieur
7 Coulombe en est venu à aller vous voir.

8 R. Bien, j'avais fait du redressement d'entreprises,
9 j'avais fait... c'est tout mon parcours
10 professionnel, puis je connaissais Guy Coulombe
11 depuis de nombreuses années. Il avait déjà voulu
12 que je préside Montréal International en mil neuf
13 cent quatre-vingt-seize (1996), il avait, un temps,
14 même, dans les années quatre-vingts (80), la
15 possibilité de partir un fonds de capital de
16 risques et j'avais été le candidat choisi, puis
17 j'avais refusé parce que ça s'est adonné au même
18 moment des Caisses d'entraide économique, j'ai fait
19 le choix d'aller aux Caisses d'entraide économique,
20 je n'ai jamais voulu m'enrichir personnellement,
21 j'ai toujours voulu enrichir une collectivité,
22 donc, ça ne faisait pas partie de mes défis.

23 Q. **[40]** O.K. Parlez-moi un petit peu de la Fondation
24 du maire de Montréal, de quoi il s'agit?

25 R. En mil neuf cent quatre-vingt-seize (1996), lorsque

1 je suis à l'École des Hautes études commerciales,
2 alors j'ai la visite de Camille Gagnon,
3 d'Innovitech, qui est membre du conseil
4 d'administration de la Fondation du maire et
5 également la visite de Marguerite Blais, qui est
6 aujourd'hui ministre, mais à ce moment-là, elle
7 était la directrice générale de la Fondation du
8 maire et étant donné que j'avais été un
9 entrepreneur dans ma vie, soit dans l'hôtellerie ou
10 avec les boutiques, avec Suzanne ou encore Dans un
11 Jardin, considéraient que je pouvais jouer un rôle
12 important au niveau du conseil d'administration.

13 La Fondation avait été créée à la demande
14 de Pierre Bourque qui avait donné son salaire, son
15 salaire d'élu à la Fondation, alors je suis allé au
16 conseil d'administration, c'est un organisme à but
17 non lucratif qui a toujours, toujours, toujours été
18 apolitique. Il n'y a jamais eu d'influence
19 politique de quelque façon que ce soit, c'était
20 pour aider des jeunes dynamiques pour partir en
21 affaires. Si aujourd'hui vous avez Mariouche Gagné,
22 par exemple, d'Harricana, qui recycle des
23 fourrures, alors, c'est la Fondation qui lui a
24 donné son premier coup de pouce. Si vous avez les
25 chocolats Geneviève Grandmont, c'est la Fondation

1 qui l'a aidée à partir son entreprise. Si vous avez
2 un Jonathan Garnier, qui a une entreprise
3 culinaire, c'est la Fondation qui l'a parti. Si
4 vous avez aujourd'hui, on parle d'agriculture
5 urbaine, c'est parce qu'on a aidé... il a gagné le
6 premier prix, on a aidé une entreprise, qui
7 aujourd'hui, fait de l'agriculture urbaine,
8 notamment sur les toits.

9 Juste un petit commentaire en passant,
10 c'est la première fois, dans l'histoire de
11 Montréal, quand on regarde la charte montréalaise
12 des droits et des responsabilités, ça a été très
13 difficile à porter, je l'ai portée à bout de bras
14 pour convaincre les élus qu'on devait donner un
15 droit d'initiative aux citoyens, alors les droits
16 d'initiative aux citoyens, on les a encadrés, on
17 les a balisés, ça prenait vingt-cinq mille (25 000)
18 signatures, il y a eu trente-sept mille (37 000)
19 signatures pour donner aux citoyens le droit
20 d'initier un projet qui est un projet d'agriculture
21 urbaine, qu'on suit... qui est très d'actualité
22 aujourd'hui.

23 Q. **[41]** Donc, je comprends que cette... donc, cette
24 fondation-là, finalement, offre des bourses pour
25 faciliter le démarrage de nouvelles entreprises,

1 c'est ça que vous dites?

2 R. Oui, au début c'était cinq mille dollars (5 000 \$),
3 évidemment, il y avait un petit capital, qui
4 n'était pas énorme, de cinq cent mille dollars
5 (500 000 \$), mais c'est une entreprise qui a permis
6 à des milliers de jeunes de partir leur affaire, de
7 créer plus de dix mille (10 000) emplois, et je
8 trouve, personnellement, un commentaire,
9 regrettable, je trouve regrettable qu'on ait dit
10 que, dans un certain témoignage, là, que Bernard
11 Trépanier était allé à la Fondation du maire.
12 Bernard Trépanier n'a jamais, jamais, jamais,
13 jamais été un collecteur de fonds pour la
14 Fondation. On a parlé des années deux mille six
15 (2006), deux mille sept (2007).

16 Lors du bal du maire, c'était l'activité de
17 financement. En deux mille six (2006), c'était
18 présidé par André Bérard de la Banque Nationale,
19 qui a toujours aidé la Fondation. Vous connaissez
20 son désir d'aider les jeunes entrepreneurs. Donc,
21 je pense qu'André Bérard est capable de remplir une
22 salle là, sans le support de qui que ce soit.

23 En deux mille sept (2007), ça a été Alain
24 Bouchard, d'Aliments Couche-Tard, qui a présidé le
25 bal. Donc, il est capable de remplir également une

1 salle. Il y a des membres du conseil
2 d'administration, des femmes et des jeunes
3 dynamiques, qui sont de toutes les professions, qui
4 consacrent toutes leurs énergies de façon bénévole
5 à faire du bal de Montréal un succès. Tout Montréal
6 est présent. Alors, je ne me rappelle même pas
7 d'avoir vu Bernard Trépanier à cette occasion-là,
8 mais il était sûrement là comme citoyen, mais je
9 peux vous assurer d'une chose : il n'a jamais,
10 jamais, jamais sollicité des fonds pour la
11 Fondation, et c'est très regrettable, aujourd'hui,
12 que beaucoup de gens d'affaires se posent des
13 questions pour se dire, oui, mais est-ce qu'il faut
14 continuer à aider la Fondation du maire de
15 Montréal? Alors, on verra à l'avenir, c'est
16 beaucoup plus difficile depuis cette allusion qui a
17 été faite de la présence de Bernard Trépanier à un
18 bal de la Fondation du maire.

19 Q. **[42]** Monsieur Tremblay, vous n'êtes pas sans
20 connaître le mandat de la Commission.

21 R. Oui. Oui.

22 Q. **[43]** On explore la collusion, la corruption dans le
23 milieu de la construction.

24 R. Je comprends.

25 Q. **[44]** L'octroi des contrats publics est un des

1 secteurs que la Commission doit explorer et
2 enquêter, c'est le lien, le financement des partis
3 politiques. Est-ce que vous nous dites que, malgré
4 son nom - naturellement, si on fait une équation
5 simpliste, là - au-delà du nom, est-ce qu'il y a
6 une implication des élus et/ou du maire ou de la
7 mairie de Montréal dans la Fondation du maire?

8 R. Aucune. Aucune implication. On a même essayé, parce
9 qu'on avait dix-neuf (19) arrondissements, de
10 sensibiliser... Parce qu'il y avait des boursiers
11 ou des boursières qui ont reçu des aides
12 financières dans tous les arrondissements. Alors,
13 on essayait d'impliquer davantage les élus pour
14 qu'ils puissent, non pas solliciter des fonds, mais
15 pour mieux comprendre cette fondation-là. Et,
16 partant de là, on a toujours voulu que ce soit
17 apolitique. Il n'y a jamais eu d'élus d'impliqués,
18 de quelque nature que ce soit, à la Fondation du
19 maire. Et le seul qui était là, à la Fondation du
20 maire, c'était moi, à tous les matins, qui... Bien,
21 pas tous les matins, mais à toutes les fois qu'il y
22 avait un conseil d'administration ou des
23 rencontres, ou encore lorsqu'on donnait les
24 bourses, c'est moi qui donnais les bourses, à la
25 fin, avec Andrew Molson, qui était le président du

1 conseil d'administration de la Fondation. Donc,
2 aucune implication politique de quelque nature que
3 ce soit.

4 Q. [45] Sur ce conseil d'administration-là, du temps
5 où vous étiez maire de Montréal, qui était sur le
6 conseil d'administration de la Fondation du maire?

7 R. Le cardinal Jean-Claude Turcotte et Camille Gagnon,
8 que j'ai mentionné tout à l'heure, qui avait été un
9 des... un au début. Marguerite Blais, qui était la
10 directrice générale. Et aujourd'hui, bon, c'est
11 tous des jeunes, des jeunes dynamiques, qui sont
12 sur le conseil d'administration avec d'autres
13 personnes, qui font du bénévolat, parce que ce
14 n'est pas juste une question d'accompagner ou
15 donner le premier coup de pouce au démarrage d'une
16 entreprise. Le secret de la Fondation, c'était le
17 mentorat.

18 Ça veut dire que les gens sont accompagnés
19 pour la préparation de leur plan d'affaires, sont
20 accompagnés dans le suivi, il y a des conseils qui
21 sont donnés de façon bénévole par des bureaux
22 d'avocats, par des bureaux de comptables, qui,
23 lorsqu'un jeune a un problème, pour qu'il réalise
24 qu'il n'est pas seul, alors, pour qu'il puisse
25 avoir accès à l'information pertinente pour l'aider

1 à passer à travers, des fois, des moments
2 difficiles, et peut-être des conseils au niveau des
3 banquiers, comment structurer son prêt.

4 Q. [46] Je comprends que ce que vous nous dites, là,
5 c'est qu'il ne faut pas nécessairement jeter le
6 bébé avec l'eau du bain, mais je pense qu'il faut
7 aller au fond de cette histoire-là. Ce qu'on sait
8 par rapport à la Fondation du maire, c'est que
9 parmi les grands donateurs, il y a des firmes comme
10 Aecom, Dessau, SNC-Lavalin, qui ont été abondamment
11 nommées devant la Commission. Est-ce qu'on doit y
12 voir un lien quelconque, on doit y voir une porte
13 d'entrée pour ces firmes-là dans la collusion ou la
14 corruption?

15 R. Aucunement. Puis d'ailleurs, ce n'est pas un
16 reproche que je vous fais, c'est juste un constat.
17 Je ne fais pas un reproche à la Commission. Vous
18 faites votre travail, je comprends très bien quel
19 est votre travail. Si vous prenez le tableau des
20 donateurs, on va chercher six millions de dollars
21 (6 M\$) sur une période de cinq ans. Alors, c'est
22 toutes les entreprises. Ça s'appelle le Montréal
23 inc. de demain. Alors, il y a Bombardier, il y a
24 CAE Électronique, il y a CGI, il y a toutes les...
25 Tout le monde est sollicité. Il y a le Fonds de

1 solidarité, il y a Bell Canada, il y a le...
2 Michael Sabia, de la Caisse de dépôt, a été le
3 président d'honneur du bal. C'est évident que
4 toutes les entreprises du Québec, on est là pour
5 préparer la relève. Toutes les entreprises du
6 Québec sont sollicitées.

7 Alors, une entreprise du Québec, il y a des
8 entreprises de firmes de génie-conseil, il y a des
9 bureaux d'avocats, il y a des bureaux de
10 comptables, il y a des bureaux d'ingénieurs. Tout
11 le monde, c'est le grand rendez-vous, le bal du
12 maire, là. Il y a sept cents (700) personnes. Tout
13 le grand Montréal est là. Donc, prenez le tableau,
14 vous allez voir, c'est un grand tableau, puis tout
15 le monde va coller sa pastille pour dire qu'il a
16 apporté sa contribution sur une période de cinq ans
17 à la Fondation du maire. Donc, ce sont ces mêmes
18 entreprises qui jouent un rôle très important au
19 niveau économique, au niveau social, au niveau
20 culturel. Et les entreprises ont un rôle de
21 développement économique. Elles ont également un
22 rôle au niveau social dans notre société, puis
23 c'est une façon pour ces entreprises de contribuer,
24 à leur façon, au développement de la relève,
25 l'entrepreneurship. C'est pour ça que le nom de la

1 fondation a été ajusté pour la dissocier du
2 politique. Alors, c'est la fondation du maire, mais
3 le Montréal inc. de demain.

4 Q. **[47]** Alors, ce que vous nous dites, c'est qu'il n'y
5 a aucune façon, par le biais de cette fondation-là,
6 pour ces entreprises-là qui pourraient être
7 ultimement mal intentionnées, d'exercer une
8 quelconque pression sur les élus?

9 R. Impossible. C'est impossible. Impossible. Même les
10 élus, là, étaient à l'écart. Il n'y a jamais eu de
11 présence significative d'élus, même au bal. Même au
12 bal, il n'y a jamais eu de représentation de cette
13 nature-là.

14 Q. **[48]** O.K. Parlez-moi de Montréal International un
15 peu, de cet organisme-là?

16 R. Oui. Bien, je vous ai mentionné tout à l'heure que
17 j'avais été sollicité, lorsque j'ai quitté la
18 politique en mil neuf cent quatre-vingt-seize
19 (1996), sur une base volontaire, alors j'avais été
20 approché par monsieur De Grandpré, qui était le
21 président du conseil de Montréal International. Il
22 y avait Guy Coulombe qui était là également. Ils
23 m'ont demandé si j'étais prêt à assumer la
24 responsabilité de la présidence de Montréal
25 International, et j'ai dit non.

1 Q. **[49]** O.K. Quel est l'objectif de cet organisme?

2 R. C'est un organisme qui, pour solliciter des
3 investissements directs étrangers. C'est un
4 organisme d'accueil pour les entreprises qui font
5 le choix de s'établir ici au Québec. Alors, on
6 accueille les dirigeants de l'entreprise, leur
7 famille, pour leur donner tout le support
8 nécessaire pour leur intégration dans la société
9 québécoise. C'est un conseil d'administration
10 totalement indépendant.

11 (10:06:38)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[50]** Ai-je compris que vous avez accepté, ou vous
14 avez...

15 R. Refusé.

16 Q. **[51]** Vous avez refusé?

17 R. Oui, oui. Oui, oui.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[52]** Pour quelle raison?

20 R. Je n'ai pas... bien, je n'ai pas... J'avais
21 d'autres défis à ce moment-là dans la vie là, que
22 de présider les destinées de Montréal
23 International.

24 Q. **[53]** Donc, vous avez bien expliqué que sa mission
25 est de contribuer au développement économique de

1 Montréal. On voit sur le site Internet de cet
2 organisme-là que monsieur Normand Legault en est
3 président du conseil. Monsieur Jean-Jacques
4 Bourgeault est vice-président. Et Jean-Pierre
5 Sauriol était à une certaine époque trésorier du
6 conseil. Et le nouveau maire, Michael Applebaum,
7 apparaît également comme membre du conseil. Sans
8 vouloir tirer de lien, est-ce que ce n'est pas là
9 une façon aussi pour ces entreprises-là, du domaine
10 privé, de se rapprocher des élus, ou de placer à
11 tout le moins les élus dans une situation délicate?

12 R. Non, aucunement. Aucunement.

13 Q. **[54]** Pour quelle raison?

14 R. Aucunement. Normand Legault c'est un grand
15 Montréalais. Quand j'ai eu besoin de Normand
16 Legault pour la FINA, on en parlera peut-être, là,
17 les jeux aquatiques, quand j'ai accompagné Normand
18 Legault pour sauver le Grand Prix du Canada, alors,
19 pour moi, j'ai énormément de respect pour Normand
20 Legault. Je connais son intégrité, je connais son
21 indépendance. C'est une personne qui n'a pas besoin
22 d'être associée à quoi que ce soit qui ne
23 représente pas ses valeurs profondes. Alors, il a
24 accepté de façon bénévole, comme il a été président
25 de la Chambre de commerce du Montréal

1 métropolitain. Alors, est-ce qu'il a accepté
2 d'être... Il y a sept mille (7 000) membres à la
3 Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Est-
4 ce que quelqu'un a pu penser que parce qu'il était
5 président de la Chambre de commerce du Montréal
6 métropolitain, bon... Donc, alors il est là. Il est
7 là. Jean-Jacques Bourgeault était là quand j'étais
8 là, j'ai été là. Je n'ai jamais eu de
9 représentation de qui que ce soit, Renaud Caron, tu
10 sais, Renaud Caron est également membre. Renaud
11 Caron c'était mon ancien sous-ministre qui est à
12 CGI.

13 Alors, est-ce que, il m'a déjà fait des
14 représentations dans le contexte de Montréal
15 International? Jamais. Ce sont des gens qui, de
16 façon bénévole, veulent avoir une contribution. Il
17 y a des avocats, en passant, aussi, qui sont là,
18 aussi, sur ce bureau-là, sur... Puis quand ils ont
19 des choses à dire, ils vont le dire de façon très
20 claire. Je n'ai jamais, pour avoir été là, puis
21 quand j'étais là, il y avait Richard Deschamps qui
22 était membre du conseil d'administration, puis Alan
23 De Sousa. Bon.

24 Alors, c'est normal que le maire de
25 Montréal, qui parfois rencontre des gens d'affaires

1 importants, par exemple on vient d'annoncer trois
2 firmes françaises au niveau de l'aéronautique,
3 c'est normal qu'on soit sur un conseil
4 d'administration qui est un organisme à but non
5 lucratif, qui est présidé aujourd'hui par l'ancien
6 président de Bell Helicopter, donc... non, je ne
7 vois pas comment, je ne peux pas connaître les
8 motivations des gens.

9 Mais j'ose croire, j'ose croire que
10 lorsqu'une personne accepte d'aller siéger sur un
11 organisme à but non lucratif, ce n'est certainement
12 pas pour faire des représentations aux élus sur des
13 dossiers ou... Éventuellement, je peux vous dire,
14 moi, pour avoir siégé là pendant onze (11) ans, je
15 n'ai jamais eu, jamais eu une représentation de
16 quelque nature que ce soit par une personne du
17 conseil d'administration. Et j'aurais pu en avoir.
18 Je n'en ai jamais eu, donc.

19 Q. **[55]** Vous avez mentionné à plusieurs reprises le
20 nom de Guy Coulombe. Il vous a approché à une
21 certaine époque pour faire le rapport, que vous
22 avez qualifié du rapport Tremblay, que vous nous
23 avez expliqué. Votre relation ou votre connaissance
24 de Guy Coulombe remonte à quand?

25 R. Elle remonte quand il y avait eu un regroupement de

1 quatre sociétés : la Banque Laurentienne, Hydro-
2 Québec, la Caisse de dépôt et la Banque Nationale.
3 À ce moment-là, on voulait former une société de
4 capital de risque, et Guy Coulombe, en tant que
5 représentant d'Hydro-Québec, siégeait sur ce comité
6 de sélection pour le candidat qui présiderait les
7 destinées de cette société de capital de risques.

8 Alors je vous ai expliqué tout à l'heure
9 que c'est moi qui avais été choisi puis j'ai refusé
10 parce que je suis allé aux Caisses d'entraide
11 économique, je considérais que c'était plus
12 important, je vous l'ai dit qu'au lieu de
13 m'enrichir personnellement, d'aller aider trois
14 cent mille (300 000) Québécois qui avaient fait
15 confiance à Jacques Gagnon dans le cheminement des
16 Caisses d'entraide économique et de convaincre le
17 Gouvernement du Québec, parce que ce n'était pas
18 des dépôts garantis par la Régie des dépôts alors,
19 on a convaincu le Gouvernement du Québec, on a
20 trouvé une formule inédite de faire les choses,
21 donc, c'est là que j'ai connu Guy Coulombe, puis on
22 s'est revus par la suite, mais pas plus que ça, là,
23 je ne connaissais pas Guy Coulombe, donc, quand il
24 a vu mon parcours, il m'a demandé de présider ce
25 qu'on appelait la Commission Tremblay.

1 Q. **[56]** O.K., vous m'excuserez de ne pas pouvoir tout
2 situer...

3 R. Oui.

4 Q. **[57]** ... ça de façon claire dans le temps, là...

5 R. Oui.

6 Q. **[58]** ... ça fait que je vais essayer de voir ça
7 avec vous. Donc, quand il vous approche au sujet du
8 déficit démocratique, vous vous connaissiez déjà
9 quand même un peu, là?

10 R. Oui, oui, oui, c'est certain.

11 Q. **[59]** O.K.

12 R. Je connaissais Pierre Bourque aussi, là. Pierre
13 Bourque, la Fondation du maire de Montréal, bien
14 c'est lui qui l'avait... il était membre du conseil
15 d'administration, donc, je connaissais Pierre
16 Bourque, là.

17 Q. **[60]** Et on connaissait vos intérêts, votre
18 implication, à ce moment-là?

19 R. Pour?

20 Q. **[61]** Pour l'Île de Montréal, votre intérêt, à tout
21 le moins, pour les citoyens ou pour la question...
22 toutes les questions que vous avez élaborées
23 tantôt, quand monsieur Coulombe vous approche, il
24 n'est pas sans savoir que c'est un mandat qui
25 pourrait vous intéresser?

1 R. Il sait que pour moi, la voix des citoyens, c'est
2 essentiel et il sait que je suis une personne
3 d'écoute, je suis capable de faire la part des
4 choses, tant au niveau économique, parce que ce
5 c'est toujours l'équilibre entre la voix des
6 citoyens et la voix de ceux qui veulent des
7 projets... des projets, des promoteurs immobiliers,
8 pour être plus précis et c'est pour ça que j'ai
9 redonné, j'ai recommandé au Gouvernement du Québec
10 de redonner le droit au référendum à Montréal, qui
11 n'existait plus, à ce moment-là.

12 Puis on a mis en place des organismes
13 démocratiques pour permettre, justement, aux
14 citoyens, l'Office de consultation publique de
15 venir s'exprimer et c'est partant de là, qu'on a
16 décidé d'intervenir davantage en amont, c'est-à-
17 dire au lieu de demander à un promoteur de faire
18 son projet puis de le rendre public, on a dit:
19 « Avant, là, va rencontrer les citoyens pour
20 s'entendre si c'est acceptable ». Il fallait que ce
21 soit acceptable pour les citoyens. Donc, c'est là.
22 C'est là qu'est mon implication, alors, Guy
23 Coulombe, il connaissait mon cheminement sûrement,
24 donc, il m'a demandé d'aller l'aider de façon
25 bénévole, ce que j'ai fait.

1 Q. **[62]** Est-ce que vous avez dit qu'il était directeur
2 général de la Ville à ce moment-là?

3 R. Oui, oui, oui.

4 Q. **[63]** O.K., donc, en quatre-vingt-seize (96), déjà.
5 Donc, concernant votre décision, finalement, de
6 vous lancer en politique municipale, plus
7 particulièrement la Ville de Montréal, là, vous
8 avez expliqué que quand vous avez fait le dépôt de
9 votre rapport, devant le maire Bourque, ce n'était
10 pas dans vos intentions, même à ce moment-là...

11 R. Ah non, du tout, du tout.

12 Q. **[64]** ... de briquer la mairie...

13 R. Non, du tout.

14 Q. **[65]** Donc, expliquez-moi, là, à quel moment précis
15 votre tête s'est faite ou votre décision s'est
16 prise.

17 R. O.K., quand le rapport a été mis de côté, il y a
18 beaucoup de citoyens qui sont venus me voir pour me
19 dire : « Bon, mais qui va nous représenter
20 maintenant au niveau de la démocratie »? Bon, ça
21 m'a fait réfléchir. Là, on est au mois de novembre
22 deux mille (2000). Puis la Commission, je l'avais
23 fait à l'été, juin, juillet, août, septembre deux
24 mille (2000). On est en novembre deux mille (2000),
25 alors moi, j'ai toutes mes occupations, là, je suis

1 encore a l'École des Hautes études commerciales,
2 j'ai tous mes conseils d'administration, je siège
3 sur des organismes à but non lucratif, notamment,
4 je l'ai mentionné tout à l'heure, La Croix-Rouge,
5 donc, ce n'est pas... je n'ai jamais pensé... bon,
6 jamais pensé et là, c'est Georges Bossé... c'est
7 Georges Bossé qui a demandé de me voir.

8 Q. [66] Il occupait quelle fonction, à ce moment-là,
9 monsieur Bossé?

10 R. Georges Bossé était le représentant des maires de
11 banlieues. Alors, à ce moment-là, si on se
12 souvient, il y avait la Communauté urbaine de
13 Montréal...

14 Q. [67] On était dans l'ancienne... dans l'ancienne...

15 R. Dans l'ancienne ville... bien, la Communauté
16 urbaine de Montréal et le Gouvernement du Québec
17 avaient fait la Communauté métropolitaine de
18 Montréal parce qu'au niveau de la Communauté
19 urbaine de Montréal, c'était, d'une certaine façon,
20 une forme de statut quo, il y avait les villes de
21 banlieues, mais également la Ville de Montréal, qui
22 est la Communauté urbaine était présidée par le
23 maire de Montréal avec un droit de veto et les
24 maires de banlieues avaient un droit de veto, ce
25 qui explique pourquoi il y a eu un moratoire sur

1 l'acquisition des espaces verts, sur également sur
2 les éco-territoires, qu'il y a eu un
3 désinvestissement important au niveau du transport
4 en commun, peu d'investissements dans les
5 infrastructures.

6 Alors Georges Bossé, le Gouvernement, dans
7 sa sagesse, a décidé de fusionner, fusionner les
8 vingt-sept (27), en fait, parce qu'il y avait
9 vingt-sept (27) villes, à ce moment-là, donc, la
10 Ville de Montréal avec toutes les villes de
11 banlieues et Georges Bossé était le représentant
12 des villes de banlieues, donc, il est venu me voir,
13 venu me rencontrer, me dire : « Est-ce que tu
14 serais prêt à considérer de te présenter à la
15 mairie de Montréal? On a besoin de quelqu'un qui
16 peut concilier la volonté gouvernementale de
17 regrouper toutes les villes sur l'Île de Montréal
18 et également travailler avec les villes qu'on
19 qualifie de villes liées aujourd'hui, j'ai
20 réfléchi.

21 Q. [68] Est-ce qu'à l'époque, les fusions étaient dans
22 l'air? La notion de fusion...

23 R. Ah oui, oui, oui. Non, non, c'était fait.

24 Q. [69] C'était fait? O.K.

25 R. À ce moment-là, il y avait eu tout le débat sur les

1 fusions et il y avait eu les gens qui s'étaient
2 exprimées de façon très véhémement partout, partout
3 à Montréal, c'était le chaos, les gens se
4 demandaient : « Qu'est-ce qui va arriver? On ne
5 peut pas bâtir une ville avec un état d'esprit
6 comme celui-là ». Puis il y avait un comité de
7 transition qui était en place. Le comité de
8 transition devait assumer certaines
9 responsabilités, j'y reviendrai si vous voulez tout
10 à l'heure.

11 Alors, moi, je suis un passionné de
12 Montréal. Je considérais que si je pouvais, encore
13 une fois, apporter ma contribution au redressement
14 de la situation financière de Montréal, Montréal
15 c'est une ville qui était techniquement en
16 faillite.

17 Q. [70] C'est une époque calme pour se lancer en
18 politique municipale.

19 R. Oui, mais ça a toujours été mon karma, alors je ne
20 peux pas regretter. Ça a été les... tout ce que
21 j'ai fait dans ma vie, ça a été des moments... des
22 moments très importants. Bon. Alors, heureusement,
23 je pense avoir eu la capacité d'assumer ces
24 responsabilités-là, mais je sais que la Ville de
25 Montréal est techniquement en faillite et, moi, ça

1 me fait mal comme...

2 Q. [71] O.K. Pourquoi Georges Bossé vous approche?

3 Quels étaient vos liens avec lui pour qu'il pense à
4 aller vous voir?

5 R. Aucun, aucun lien. Il cherche quelqu'un, il n'y a
6 pas personne, il n'y a personne pour assumer la
7 mairie de Montréal, personne qui est capable de
8 concilier la volonté gouvernementale. Moi, je
9 n'étais pas contre les fusions, j'étais... je
10 trouvais que la Communauté urbaine de Montréal,
11 c'est une forme de statu quo qui paralysait
12 Montréal. J'étais d'accord avec la Communauté
13 métropolitaine de Montréal.

14 Et je me suis dit, « bon, là j'ai une
15 occasion » et je ne veux pas refaire la petite
16 histoire, mais pour équilibrer ses finances
17 publiques, qu'est-ce que Montréal faisait, elle
18 vendait à vil prix ses actifs, notamment le Casino
19 de Montréal pour cinquante millions de dollars
20 (50 M\$). Après ça, ils ont vendu l'Hippodrome, qui
21 est d'actualité aujourd'hui, à vil prix. Après ça,
22 ils ont formé une société qui s'appelait la Société
23 Marie-Victorin où on a regroupé les muséums
24 natures, puis ils ont fait un prêt fictif de cent
25 quarante-trois millions de dollars (143 M\$).

1 Et ce qui était pire, qui était très
2 d'actualité aujourd'hui, c'est qu'on a permis à la
3 Ville de Montréal de ne pas payer ses pleines
4 cotisations au régime de retraite pour deux cent
5 trente-trois millions de dollars (233 M\$). Alors,
6 moi, j'étais d'une certaine façon avec mes
7 connaissances, je me suis dit, « on ne peut pas
8 continuer comme ça, il faut absolument redresser la
9 situation financière de la Ville de Montréal ». Et
10 il n'y avait pas juste ça, il y avait le déficit
11 démocratique, il y avait beaucoup d'autres défis à
12 relever.

13 Alors, Georges Bossé s'en vient me voir,
14 puis moi, on me dit : « Regarde, est-ce que t'es
15 prêt à assumer cette responsabilité-là? Est-ce que
16 t'es prêt à nous aider? ». Moi, je lui ai demandé
17 qu'est-ce que lui était prêt à faire parce qu'il
18 s'était objecté, d'une certaine façon, aux fusions.

19 Alors, j'ai dit : « Moi, je m'en vais là,
20 je suis bien prêt à y aller, alors... mais je ne
21 suis pas contre les fusions. Je pense qu'on peut
22 questionner la façon que ça s'est fait, mais je ne
23 suis pas contre le regroupement des villes, et je
24 vais réfléchir ».

25 Il dit : « T'aurais intérêt à aller

1 rencontrer Frank Zampino parce que Frank Zampino
2 aussi est très crédible face aux maires des
3 anciennes villes de banlieue » parce que Frank
4 Zampino avait été membre de l'exécutif de
5 l'Association des maires de banlieue, avait été
6 président de la Société de transport de Montréal et
7 avait une certaine ascendance et une certaine
8 crédibilité.

9 Alors, j'ai fait le tour, j'ai fait le tour
10 des maires. Je suis allé voir à peu près tous les
11 maires, Beaconsfield, Baie d'Urfé, Dorval,
12 Pierrefonds, Roxboro, Sainte-Anne-de-Bellevue puis
13 les maires m'approchaient, ils venaient me voir
14 puis ils me disaient : « On aimerait ça faire
15 partie de ton équipe ».

16 D'ailleurs, ils ont tous, tous fait partie
17 de l'équipe, Outremont, Mont-Royal, et caetera, et
18 caetera, tout le monde voulait trouver une
19 solution. Une fois que la décision gouvernementale
20 avait été prise de regrouper sur l'ensemble de
21 l'île les vingt-sept (27) villes...

22 Q. **[72]** Il faut aller de l'avant.

23 R. Il faut aller de l'avant. Puis moi, j'ai dit :
24 « Regardez, je vais y aller, je vais y aller ». Je
25 savais très bien que ce serait une mission très

1 très très difficile, mais je l'ai...

2 Q. [73] Avez-vous une notion, avant votre tour de
3 piste là, auprès des maires, de qui était Frank
4 Zampino?

5 R. J'avais... quand comme ministre de l'Industrie,
6 Commerce, Science et Technologie, je me rappelle
7 d'un souvenir, de l'avoir croisé une fois. Je
8 donnais des conférences sur ce point. Je ne
9 connaissais pas Frank Zampino. Je l'avais croisé,
10 là, comme je peux croiser une personne dans une
11 rencontre où il y a deux cents (200) personnes,
12 point. Alors, c'est Georges Bossé qui m'a dit :
13 « Bon. Frank Zampino, tu devrais aller t'asseoir
14 avec lui », donc j'ai dit : « Je vais y penser, je
15 vais réfléchir ».

16 Q. [74] On connaît maintenant la suite, c'est-à-dire
17 vous avez finalement fait équipe avec monsieur
18 Zampino dans les élections et plus tard. Qu'est-ce
19 qui a fait en sorte que vous avez tourné votre
20 choix vers lui finalement?

21 R. Bon. Oui. Un samedi matin... mais pas juste vers
22 lui, hein! Parce que j'ai mentionné Georges Bossé,
23 on n'aurait jamais pu faire le travail à la Ville
24 de Montréal si on n'avait pas eu Georges Bossé et
25 Frank Zampino. Pour moi, ça aurait été impossible.

1 J'arrive d'un milieu différent, je peux avoir un
2 bagage académique, je peux avoir une certaine
3 notoriété, une certaine crédibilité au niveau du
4 Gouvernement du Québec, mais une municipalité, ce
5 n'est pas la même chose, ce n'est pas la même chose
6 du tout.

7 Q. [75] Donc, vous aviez besoin de leurs connaissances
8 au niveau du monde municipal.

9 R. Ah! Plus que ça. Je n'aurais jamais pu, jamais pu -
10 puis on va revenir au comité de transition dans
11 quelques instants là - assumer les responsabilités
12 de la mairie de Montréal sans le concours de
13 Georges Bossé et de Frank Zampino. Je voudrais que
14 ce soit très clair. Et évidemment la complicité de
15 tous les maires de banlieue. Bon. Donc...

16 Q. [76] Et là, on est en deux mille un (2001).

17 R. Là on est en deux mille un (2001), un samedi matin
18 - vous en avez parlé beaucoup - un samedi matin.
19 Alors, je suis allé rencontrer Frank Zampino un
20 samedi matin à l'Hôtel de ville de Saint-Léonard.
21 Je me suis assis avec lui pendant au moins trois
22 heures, au moins trois heures. Je voulais connaître
23 l'homme, de savoir quelles étaient ses intentions.
24 Je voulais connaître son parcours. Je voulais
25 connaître sa famille. Je voulais connaître ses

1 valeurs familiales.

2 Et on a parlé beaucoup, de son expérience
3 au niveau municipal. On a parlé de Saint-Léonard,
4 parce qu'il avait toujours réussi à équilibrer les
5 finances au niveau de Saint-Léonard. On a parlé de
6 sa profession, de comptable agréé. Alors quand on
7 parle de redresser les finances de la ville de
8 Montréal c'est tout un défi. Et, on a échangé sur
9 ça, pendant de nombreuses heures. Après ça on a
10 parlé, évidemment, des valeurs familiales. Un père
11 de famille avec des enfants, tout. Et on a parlé de
12 la Ville. J'ai dit, « Moi je suis bien prêt à y
13 aller, là. Mais si j'y vais, j'ai besoin de
14 quelqu'un qui croit à la Ville. »

15 Q. [77] Et qui connaît la Ville.

16 R. Et qui... Bien oui. Il connaissait la Ville. Il
17 connaissait la Ville. Il connaissait la Ville. Bien
18 oui, évidemment. Oui. Vous avez raison. Mais qui
19 croit à la Ville. Pour moi, la croyance était
20 importante. Alors, puis Georges Bossé était prêt,
21 également. Georges Bossé était prêt à venir, puis
22 former équipe. Et d'ailleurs, c'est ces deux
23 personnes... Je parlais tout à l'heure du comité de
24 transition. On a un comité de transition, nommé par
25 le gouvernement du Québec, qui avait une mission de

1 préparer la nouvelle Ville de Montréal. Ils n'ont
2 pas eu le temps. Ils ont été bousculés. Bousculés.
3 Ils devaient harmoniser les régimes de retraite.
4 Ils n'ont pas harmonisé les régimes de retraite.
5 Ils devaient trouver des solutions aux problèmes
6 financiers de la Ville de Montréal. Ils n'ont pas
7 trouvé... La seule solution qu'ils ont trouvée,
8 c'est qu'ils voulaient qu'on impose une taxe de
9 soixante dollars (60 \$) par porte pour l'eau. Alors
10 qu'on avait toujours dit qu'on n'aurait pas une
11 taxe d'eau à Montréal.

12 Alors, le comité de transition avait une
13 responsabilité. Des personnes autonomes, là,
14 indépendantes, compétentes. Monique Lefebvre, qui
15 était - malheureusement décédée aujourd'hui - mais
16 qui était la présidente du comité de transition.
17 Alors, ces personnes-là, tous les projets, les
18 dossiers qui ont été acceptés par la suite de la
19 Ville de Montréal étaient acceptés par le comité de
20 transition. C'est le comité de transition qui
21 préparait la nouvelle Ville. Donc, les mêmes
22 personnes qu'on entend aujourd'hui, qui avaient des
23 projets, ça a tout été accepté et recommandé par le
24 comité de transition.

25 Donc, quand on est arrivé, on a passé les

1 premiers mois, les premiers mois de notre mandat,
2 avec la Commission... avec le comité de transition,
3 pour essayer de... Tu sais, ce n'était pas facile,
4 là. On donnait des responsabilités à neuf
5 arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal.
6 Des gens qui n'avait jamais, jamais géré quoi que
7 ce soit. C'est le gouvernement du Québec qui avait
8 décidé de fractionner l'ancienne Ville de Montréal
9 en neuf arrondissements. Et là, il fallait définir,
10 avec le comité de transition, les responsabilités
11 de chacun. Ça veut dire quoi, le réseau artériel?

12 Q. [78] Monsieur Tremblay, est-ce que...

13 R. Qui va être...

14 Q. [79] Est-ce que vous me permettez de vous in...

15 R. Oui. Oui.

16 Q. [80] Juste revenir, parce qu'on va y revenir. Moi
17 je veux revenir à votre choix, d'avoir choisi
18 monsieur Zampino.

19 R. Oui.

20 Q. [81] Corrigez-moi si je me trompe, je pense qu'il
21 était clair pour tout le monde, dès le début, que
22 quand on votait pour vous, on votait également pour
23 monsieur Zampino...

24 R. Oui.

25 Q. [82] ... comme président du comité exécutif.

1 R. Oui.

2 Q. **[83]** C'est un peu la carte...

3 R. C'est clair.

4 Q. **[84]** C'est...

5 R. Je ne... Je ne serais pas allé. Si je n'avais pas
6 eu la complicité de Frank Zampino et de Georges
7 Bossé, je ne serais pas allé.

8 Q. **[85]** O.K. Alors, vous avez expliqué tantôt...

9 R. Ça aurait été pour moi une mission impossible.

10 Q. **[86]** Vous avez expliqué tantôt qu'à cause de votre
11 - je vais le dire comme ça - mais de votre manque
12 de connaissance intime de la Ville de Montréal et
13 de ses rouages, c'est ça?

14 R. De la gestion du municipal dans le quotidien.

15 Q. **[87]** Dans le quotidien. Parfait. Et vous avez
16 expliqué tantôt que quand vous vous êtes présenté
17 en politique pour le Parti libéral, vous n'aviez
18 pas d'entente préalable pour avoir un ministère en
19 cas d'élections. C'est exact? Alors, ce choix-là
20 ici, pourquoi faire un choix de vous associer là, à
21 quelqu'un, et d'annoncer directement et clairement
22 qu'en cas d'élection de un et de l'autre, bien, les
23 dés sont jetés, là, si on veut?

24 R. Oui. Parce que je voulais que ça soit très clair.
25 Je n'étais pas obligé de le faire. Je n'étais pas

1 obligé de le faire. Mais je voulais que ça soit...

2 Q. **[88]** La demande est venue de qui?

3 R. Elle n'est venue de personne. C'est ma décision.

4 C'est ma décision. J'ai toujours été sensible à la
5 présence des communautés d'origines diverses. Dans
6 l'administration publique, ce qu'on reproche de
7 plus en plus aux fonctions publiques, c'est qu'elle
8 n'est pas représentative de l'ensemble de la
9 population québécoise. On dit, là, sept, huit, dix
10 pour cent (10 %). Alors nous, on a parti de sept
11 pour cent (7 %) puis on est rendu à treize pour
12 cent (13 %). Alors j'ai voulu envoyer, en plus, un
13 message. Dire que les communautés d'origines
14 diverses peuvent jouer, au niveau de la fonction
15 publique municipale, un rôle. Alors, ça a été une
16 des raisons.

17 Mais c'est sa compétence, c'est son
18 expérience, c'est son désir de travailler pour le
19 mieux-être de la Ville et de ses citoyens, qui m'a
20 convaincu que c'était la personne, d'autant plus
21 qu'il faisait l'unanimité. De tous les maires que
22 j'ai rencontrés, il n'y a pas une personne qui m'a
23 dit, « Oui, es-tu bien certain? », et caetera, et
24 caetera, et caetera. Personne.

25 Q. **[89]** Personne n'a mis en doute, là...

1 R. Personne. Personne, personne, personne, personne.

2 Q. [90] À ce moment-là.

3 R. À ce moment-là, au contraire... Au contraire. Au
4 contraire, il n'y avait que des éloges, des éloges
5 sur la capacité de Frank Zampino pour assumer cette
6 responsabilité. Alors, j'ai pris le choix de
7 l'annoncer. J'ai dit il va être... Puis il y en a
8 d'autres qui voulaient être présidents du comité
9 exécutif, puis j'ai dit, « Regardez, là, j'ai fait
10 mon choix, je ne veux plus en entendre parler. »

11 Q. [91] O.K. Avez-vous sollicité des appuis financiers
12 pour votre campagne, à ce moment-là,
13 d'entrepreneurs en construction, ou de firmes de
14 génie-conseil à ce moment-là?

15 R. Ah non non. Non non non. Non non. Je vais vous dire
16 comment j'ai gagné ma campagne. Personne pensait
17 que je pouvais gagner en deux mille un (2001). Je
18 vais vous dire comment je l'ai gagnée, puis qu'est-
19 ce que j'ai fait. Pendant... à partir du mois de
20 novembre deux mille (2000), j'ai loué un genre de
21 petit Winnebago, puis je suis parti. Puis à tous
22 les jours, je me suis fixé un objectif de
23 rencontrer mille (1 000) personnes. Sachant que
24 chaque personne connaissait cinq personnes, son
25 frère, sa soeur, son père, sa mère, et caetera.

1 Alors, pendant près d'un an, j'ai donné à tous les
2 jours mille (1 000) poignées de main, donc qui
3 était l'équivalent de cinq mille (5 000) personnes.

4 Donc, à la fin de la campagne, j'avais
5 rencontré un million trois cent soixante-cinq mille
6 (1 365 000) personnes qui étaient susceptibles de
7 venir voter à une élection. C'est de même que je
8 l'ai gagnée. Le financement ce n'était pas ma
9 responsabilité. Comment j'ai financé ma campagne,
10 j'ai demandé à Suzanne de m'accompagner, de mettre
11 mille dollars (1 000 \$) selon les dispositions de
12 la loi, et on a parlé à des amis, des amis qui ont
13 mis également mille dollars (1 000 \$) selon les
14 dispositions de la loi. C'est de même qu'on est
15 partis. Je pense qu'on avait six mille dollars
16 (6 000 \$). Six mille dollars (6 000 \$) avec mes
17 enfants, puis bravo, on est partis, puis c'est de
18 même qu'on l'a fait.

19 Alors, en partant de là, vous savez très
20 bien que Marc Deschamps avait été mon agent
21 officiel depuis mil neuf cent quatre-vingt-neuf
22 (1989), alors il y a un comité qui a été mis en
23 place, et j'ai totalement confiance en Marc
24 Deschamps. Marc Deschamps, c'était sa
25 responsabilité. Il savait très bien que pour moi

1 l'intégrité, l'honnêteté, c'était très important.
2 Donc, le financement des partis politiques, je
3 n'étais pas impliqué dans le financement des partis
4 politiques.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[92]** Vous avez dit tantôt que d'autres personnes
7 voulaient se présenter à vous pour être également
8 président?

9 R. Oui.

10 Q. **[93]** Bon. À la place de monsieur Zampino, mais que
11 vous avez dit que vous ne vouliez pas en entendre
12 parler.

13 R. Oui.

14 Q. **[94]** Mais est-ce qu'on vous avait aussi, est-ce que
15 des personnes vous avaient mis en garde contre
16 monsieur Zampino?

17 R. Non, personne. Personne. Personne. Puis je peux les
18 nommer les deux personnes. Les deux personnes
19 qui...

20 Q. **[95]** Ce n'était pas le but, là. C'était de...

21 R. Non, je sais. Non, mais... Je ne les nommerai pas,
22 d'abord. Mais je peux...

23 (Rires)

24 (10:29:34)

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[96]** Allez-y. Allez-y. Qui était intéressé?

3 R. Vous avez failli avoir deux noms. Mais
4 indépendamment de ça...

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[97]** « Be my guest ». Allez-y.

7 R. Mais regardez, j'ai... Non, j'ai fait mon choix.
8 J'ai fait mon choix.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Q. **[98]** Vous avez mentionné monsieur Bossé, entre
11 autres?

12 R. Oui, oui. Georges Bossé aurait aimé être... Oui.
13 Mais il a compris que j'ai fait mon choix. Bon.

14 Q. **[99]** O.K.

15 R. Parce que si on regarde, besoin d'un comptable,
16 j'avais besoin de quelqu'un qui était capable
17 d'équilibrer les finances publiques. J'avais besoin
18 de quelqu'un d'expérience, quelqu'un qui croyait
19 profondément, un modéré qui croyait à la nouvelle
20 ville puis qui était prêt à consacrer toutes ses
21 énergies à la nouvelle ville de Montréal. Je ne
22 veux pas comparer une personne à une autre
23 personne.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. **[100]** Sans nommer de personne, là, parce que ce

1 n'est pas nécessairement une joie quand on est
2 nommé à la Commission, je comprends que les autres
3 personnes n'étaient pas comptables agréés, c'est
4 ça?

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. **[101]** N'avaient pas le « background »...

7 R. Non, non, non, n'étaient pas comptables agréés.

8 N'étaient pas comptables agréés. Je vais vous
9 nommer l'autre personne, pour ne pas qu'il y ait
10 de... Non, je vais vous la nommer, elle est décédée
11 malheureusement, aujourd'hui, une excellente
12 personne que je respectais beaucoup, qui était Vera
13 Danyluk, qui était la présidente de la Communauté
14 urbaine de Montréal. Et elle aurait aimé ça être
15 vice-présidente du comité exécutif. Elle serait
16 venue avec moi. Mais j'avais dit que j'avais choisi
17 Frank Zampino, mais elle ne faisait pas
18 l'unanimité, malheureusement, parce qu'elle avait
19 présidé la Communauté urbaine de Montréal. Et si
20 vous regardez au niveau médiatique, vous le voyez,
21 il y avait une tension entre madame Danyluk, qui
22 pour moi, j'ai beaucoup de respect pour Vera
23 Danyluk, qui faisait... avait une tension.

24 Alors moi, la dernière chose que j'avais
25 besoin, là, c'est de la dissension entre le maire

1 de Baie-D'Urfé, le maire de Beaconsfield, le maire
2 de Dorval. Tu sais, moi je voulais avoir
3 l'unanimité. Les gens savaient que j'allais là, là,
4 puis j'allais là pour sauver la ville de Montréal.
5 La ville de Montréal était en péril. Alors, je
6 n'avais pas besoin d'avoir autour de moi des gens
7 qui ne partageaient pas une volonté indéfectible de
8 réussir la ville de Montréal.

9 Q. **[102]** Vous avez expliqué comment vous avez réussi à
10 gagner vos élections sur le terrain, mais Monsieur
11 Tremblay, on ne peut pas jamais faire fi du
12 financement.

13 R. Mais non.

14 Q. **[103]** On s'entend? Bon. Alors, à ce moment-là, à
15 cette époque-là, avez-vous quand même, même si vous
16 dites que vous ne vous en occupez pas
17 personnellement, avez-vous approché des collecteurs
18 de fonds, des organisateurs politiques?

19 R. Jamais. Non.

20 Q. **[104]** Des gens pour vous aider dans votre... à
21 gérer cet aspect-là?

22 R. Mais j'avais des personnes d'expérience autour de
23 moi, là. J'avais des personnes qui connaissaient le
24 municipal, qui... puis j'avais un agent officiel
25 que c'était sa responsabilité. Moi je ne me suis

1 pas occupé du financement des partis politiques.

2 Q. **[105]** Alors, qui s'en occupait au sein d'Union
3 Montréal? Je comprends que ce n'était pas le non à
4 l'époque, mais qui s'en occupait?

5 R. Mais ceux qui en avaient la responsabilité. Il y
6 avait un directeur général, là, qui à ce moment-là
7 c'était Jean-François St-Onge, et il y avait une
8 équipe, une équipe autour qui sollicitait des gens
9 pour des donations en fonction des dispositions de
10 la loi : « Tu as le droit de donner de mille
11 dollars (1 000 \$). Si tu crois à Union Montréal, on
12 a besoin de toi. »

13 Q. **[106]** O.K. Et est-ce qu'il y a des gens qui avaient
14 plus particulièrement le rôle de ramasser des fonds
15 au sein de l'Union Montréal, à ce moment-là?

16 R. Bien il y en avait sûrement, là. Il y en avait
17 sûrement, mais ce qu'on entend... regardez, là, il
18 n'y a jamais eu de trois pour c... je vais le dire,
19 là, parce que je ne sais pas si je vais avoir
20 l'occasion, il n'y a jamais eu de trois pour cent
21 (3 %) à Union Montréal, c'est impossible. On a même
22 pas besoin de ça. On aurait fait quoi avec cet
23 argent-là? Il n'y a jamais eu de trois pour cent
24 (3 %) à Union Montréal, bon, puis encore une
25 fois...

1 (10:30:09)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[107]** Et comment pouvez-vous dire ça si vous dites
4 que vous ne vous oc... du même souffle...

5 R. Mais parce qu'il y a un rapport...

6 Q. **[108]** ... vous dites... attendez...

7 R. Oui.

8 Q. **[109]** ... vous dites, du même souffle, que vous ne
9 vous occupiez absolument pas de financement...

10 R. Oui.

11 Q. **[110]** ... alors, comment pouvez-vous dire...

12 R. Parce que...

13 Q. **[111]** ... qu'il n'y avait pas de trois pour cent
14 (3 %) ?

15 R. ... j'ai un agent officiel...

16 Q. **[112]** Oui.

17 R. ... j'ai un agent officiel...

18 Q. **[113]** Hum hum.

19 R. ... qui a la responsabilité de faire un rapport au
20 Directeur général des élections...

21 Q. **[114]** Oui.

22 R. ... il a fait un rapport pendant onze (11) ans...

23 Q. **[115]** Hum, hum.

24 R. ... et ce rapport-là comptabilise toutes, toutes,
25 toutes les entrées de fonds selon les dispositions

1 de la loi. On n'a jamais eu une remarque du
2 directeur général des élections sur le financement
3 d'Union Montréal.

4 Q. **[116]** Oui, mais ça, ça ne veut pas dire que ce qui
5 a été fait, était fait honnêtement.

6 R. Pourquoi?

7 Q. **[117]** Bien, vous avez entendu la Commission?

8 R. J'ai très bien entendu tout ce qui s'est dit. Ça,
9 c'est à vous de juger, de juger, c'est à vous de
10 juger, je pense que c'est un défi important que
11 vous avez, mais moi, ce que je vous dis, là, en
12 tant que chef d'une formation politique qui
13 s'appelle Union Montréal, on a toujours respecté
14 les dispositions de la loi.

15 Q. **[118]** O.K. Moi, ce que j'entends de vous, là, c'est
16 que vous ne vouliez pas vous occuper d'aucune façon
17 du financement des partis politiques, y compris du
18 vôtre et que vous dites, d'un même souffle, qu'il
19 n'y a jamais eu de trois pour cent (3 %), mais en
20 même temps, vous ne vous en occupiez pas et vous
21 vous basez sur le fait qu'il y avait un rapport qui
22 était remis au directeur général des élections...

23 R. Non, je me base sur la confiance que j'avais dans
24 l'intégrité de mon agent officiel. Je me base sur
25 ça. Évidemment, la conséquence, c'est un rapport

1 qui est vérifié par, dans ce cas-là, c'était Price
2 Waterhouse qui a fait un rapport, bon, mais ce
3 n'est pas récent, là, en politique provinciale,
4 c'est la même chose. On me demandait, il y avait
5 des organisateurs, on me demandait d'aller à tel
6 endroit, j'allais à tel endroit, j'expliquais les
7 grandes orientations de la Ville ou du Gouvernement
8 du Québec et il y avait des levées de fonds. C'est
9 de même que les partis politiques se financent.
10 Bon, alors, il y avait des levées de fonds selon
11 les dispositions de la loi.

12 Alors, au niveau du Gouvernement du Québec,
13 j'étais un ministre Industrie, Commerce, Science et
14 Technologie, alors j'allais, à la demande des
15 organisateurs, d'aller à tel endroit pour expliquer
16 les orientations. C'est ce que je faisais. Je n'ai
17 jamais été personnellement impliqué, dans toute ma
18 carrière politique, de quelque façon que ce soit,
19 dans la sollicitation de fonds, sauf quand j'ai
20 demandé à quelques amis, en deux mille (2000) et à
21 mon épouse, Suzanne, de m'accompagner pour le défi
22 de la mairie de Montréal.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[119]** Je veux revenir à monsieur Zampino quelques
25 instants, ça ne sera pas du oui-dire, comme il le

1 disait si bien, parce que ça vient de sa propre
2 bouche, Saint-Léonard et monsieur Zampino, plus
3 particulièrement, n'ont jamais eu de misère, là, à
4 se financer politiquement. Il a même expliqué que
5 par la suite, là, dans les années deux mille cinq
6 (2005), il y avait une certaine, même, péréquation
7 qui était établie, donc, Saint-Léonard pouvait même
8 aider à financer certains autres arrondissements.
9 Est-ce que ça faisait partie également de votre
10 stratégie pour choisir monsieur Zampino...

11 R. Non, aucunement.

12 Q. **[120]** ... savoir qu'il y avait du financement qui
13 suivait, si on veut?

14 R. Du tout. Du tout.

15 Q. **[121]** Étiez-vous au courant de ça, de sa facilité à
16 ramasser de l'argent au niveau...

17 R. Oui, mais il n'était pas tout seul, il y avait...
18 Verdun, c'était pareil, Anjou, c'était pareil, il y
19 avait des réunions, puis il y avait des... il vous
20 a parlé des arrondissements orphelins, des
21 arrondissements où c'était plus difficile, par
22 exemple, dans le Sud-Ouest, alors, il y avait une
23 péréquation qui se faisait, mais je n'ai pas... il
24 n'y avait aucune... je n'ai pas... je ne me suis
25 pas associé à Frank Zampino parce qu'il réussissait

1 à collecter des fonds, là.

2 Q. **[122]** Vous étiez au courant de cette situation-là,
3 à tout le moins, de sa facilité ou est-ce que c'est
4 quelque chose que vous avez appris dans la
5 Commission?

6 R. Non, je n'ai pas posé de... des questions de cette
7 nature-là. Je savais que dans certains
8 arrondissements, il y avait, comme dans Verdun, il
9 y avait des états financiers puis quand Verdun, le
10 parti politique de Verdun s'est joint à Union
11 Montréal, alors, l'argent de Verdun est venu dans
12 les coffres d'Union Montréal. Quand on s'est
13 regroupé avec la RCM, c'était exactement le
14 contraire. Le RCM avait un déficit. Donc, ce n'est
15 pas...

16 Q. **[123]** Étiez-vous au fait de la présence, parce
17 qu'il faut quand même en parler, là, de monsieur
18 Trépanier à ce niveau-là, au niveau des premières
19 élections que vous avez eues en deux mille un
20 (2001)?

21 R. Non.

22 Q. **[124]** Non? Étiez-vous au fait de sa présence en
23 deux mille cinq (2005)? À quel moment, là, monsieur
24 Trépanier, on va en parler plus tard pour explorer
25 la situation particulière, là, mais à quel moment

1 est-ce qu'il a été, à votre connaissance, que
2 monsieur Trépanier avait une implication dans Union
3 Montréal?

4 R. Bien, lorsqu'il a été engagé comme directeur du
5 financement.

6 Q. **[125]** O.K., et ça, ça se situe en quelle année?

7 R. En deux mille quatre (2004), là.

8 Q. **[126]** Parfait. Vous avez parlé tantôt de votre rôle
9 de ministre. Vous avez parlé un peu de votre
10 philosophie de gestion et vous nous avez mentionné
11 qu'on en reparlera quand on parlera de la mairie de
12 Montréal. Donc, quel est votre rôle à titre de
13 maire?

14 R. Oui.

15 Q. **[127]** Une belle question, hein!

16 R. Oui.

17 Q. **[128]** Une grande question.

18 R. Oui. C'est une grande question, mais je vais
19 essayer d'être...

20 Q. **[129]** On va la décortiquer.

21 R. Oui, je vais essayer d'être assez... assez bref
22 sur... Le maire de Montréal, c'est la seule
23 personne qui est élue au suffrage universel, donc
24 je suis redevable à l'ensemble des citoyens.

25 Q. **[130]** Vous considérez-vous imputable et responsable

1 de ce qui arrive à la Ville de Montréal?

2 R. Je suis imputable, je suis responsable et j'ai
3 admis que j'en assumais l'entière responsabilité.
4 Si je me suis entouré de certaines personnes qui
5 peuvent avoir trahi ma confiance, à ce moment-là,
6 j'en assume l'entière responsabilité. Je l'ai déjà
7 dit quand j'ai quitté la vie publique le cinq (5)
8 novembre deux mille douze (2012).

9 Q. **[131]** Vous assumez vos choix?

10 R. J'assume les choix que j'ai fait et si certains...
11 Oui, j'en suis entièrement responsable, ce sont mes
12 choix. Je ne blâme personne, c'est moi qui ai fait
13 ces choix-là. Et si des personnes ont trahi ma
14 confiance, bien, ils en assumeront.

15 Q. **[132]** On va certainement explorer ces choix-là
16 ensemble, Monsieur Tremblay.

17 R. Oui. Très bien.

18 Q. **[133]** Mais, maintenant, j'aimerais peut-être qu'on
19 revienne à votre fonction...

20 R. O.K.

21 Q. **[134]** ... de maire de Montréal.

22 R. Bon.

23 Q. **[135]** Comment ça se passe? On a entendu plusieurs
24 choses devant la Commission. On aimerait comprendre
25 votre rôle exact.

1 R. Bon. Le maire de Montréal, c'est la personne qui a
2 la responsabilité de nommer les membres du conseil
3 du comité exécutif, donc je nomme et je peux
4 dénommer. Donc, quand je nomme les onze (11)
5 membres, les onze (11) membres du comité exécutif,
6 je les nomme en fonction d'un mandat bien précis
7 que je leur donne. Alors...

8 Q. **[136]** Vous avez plein pouvoir à ce moment-là?

9 R. J'ai tous les pouvoirs pour... j'ai tous les
10 pouvoirs pour nommer les membres du comité exécutif
11 et j'ai tous les pouvoirs pour faire une
12 recommandation au conseil de ville sur le directeur
13 général, c'est la responsabilité du maire de
14 Montréal et je l'ai assumée entièrement.

15 J'ai... il faut comprendre que le maire de
16 Montréal est sollicité à un agenda, là, très très
17 très chargé. J'arrive dans une situation de crise.
18 Montréal, je l'ai mentionné tout à l'heure est en
19 péril. Il y a un déficit financier important à
20 Montréal, il y a un déficit actuariel important.
21 J'ai été accueilli par des cols bleus qui ont
22 fractionné des abris de fortune. Et moi, je
23 considérais que les plus démunis de la société -
24 parce que c'est une autre raison pour laquelle je
25 suis allé en politique - je considérais qu'avant de

1 poser des gestes comme ça, on devait s'assurer que
2 toute personne qui veut avoir accès à un refuge
3 puisse avoir accès à un refuge.

4 Alors, si vous allez à Montréal
5 aujourd'hui, que ce soit le Chaînon, la Maison du
6 Père, le Bon Dieu dans la rue, la Mission Old
7 Brewery ou encore les autres là, c'est tout... Il y
8 a une personne, que ce soit une femme, un homme ou
9 un enfant peut avoir accès à un refuge. Ça, pour
10 moi, c'était fondamental. C'était la première
11 étape. Alors, j'ai consacré toutes mes énergies
12 avec les plus démunis de la société.

13 Dans un deuxième temps, vous vous rappelez
14 très bien qu'il y avait la crise du logement au
15 premier (1er) juillet de chaque année. À ce moment-
16 là, la solution miracle à la Ville de Montréal,
17 c'est on va mettre des baches sur les meubles des
18 citoyens qui ne peuvent pas se trouver un logement.
19 Alors, moi, je me suis dit « c'est inacceptable, on
20 va faire du logement social ». Il y avait vingt-
21 deux mille (22 000) personnes qui étaient en
22 attente. Alors, j'ai fixé comme objectif à toutes
23 celles et ceux qui travaillaient pour moi, un
24 objectif de cinq mille (5 000) logements sociaux
25 par année, quinze mille (15 000) sur une période de

1 trois ans. On l'a fait.

2 En plus, j'ai été accueilli par une rupture
3 majeure d'une conduite d'eau sur Pie IX où
4 cinquante-cinq mille (55 000) personnes n'ont pas
5 eu accès à de l'eau potable pendant deux semaines.
6 Ils devaient aller prendre leur douche dans un
7 centre communautaire et on leur distribuait des
8 bouteilles. Je me suis dit « plus jamais ». On
9 parlait pendant la campagne électorale qu'il y
10 avait quarante pour cent (40 %) de fuites d'eau
11 dans le réseau souterrain de la Ville de Montréal.
12 J'ai dit : « Je vais m'en occuper ».

13 Il y avait eu un désinvestissement
14 important au niveau du transport en commun, alors
15 je me suis dit, « le transport en commun, je vais
16 m'en occuper personnellement ». Et aujourd'hui, si
17 on regarde l'achalandage du transport en commun, je
18 pense que c'est remarquable. Il y avait eu comme...

19 Q. **[137]** Monsieur Tremblay...

20 R. Oui.

21 Q. **[138]** ... je ne veux pas... je ne veux pas vous
22 interrompre, mais je vais le faire.

23 R. Oui.

24 Q. **[139]** Qu'est-ce que vous essayez de nous expliquer
25 par ça?

1 R. J'essaie d'expliquer que le maire de Montréal a des
2 responsabilités parce que j'avais tenu... j'avais
3 tenu le sommet de Montréal. J'avais rencontré
4 quatre mille (4 000) personnes, quatre mille
5 (4 000) personnes en deux mille deux (2002) pour
6 justement qu'on s'entende, de façon très claire,
7 sur ce qu'on devait faire à Montréal. Et ce que je
8 vous dis, à Montréal, ce sont tous les voeux qui
9 ont été clairement exprimés. On voulait une
10 métropole d'innovations, ce qui explique le
11 Quartier des spectacles. On voulait une métropole
12 solidaire. Alors, solidaire, inclusive, ça veut
13 dire qu'il n'y a pas de citoyens de deuxième
14 classe. On voulait, au niveau environnemental,
15 s'assurer là, qu'on réduisait les émissions de gaz
16 à effet de serre, on favorisait la fluidité de la
17 circulation. Ça, ça veut dire, de façon très clair,
18 le transport en commun, et on voulait une métropole
19 qui était bien gérée, et une métropole qui pouvait
20 offrir des services de qualité.

21 Quand j'arrive, les bibliothèques sont
22 fermées les fins de semaine. Elles sont ouvertes
23 trente-cinq (35) heures par semaine. Alors
24 aujourd'hui, bien, en fait, c'est un... On a
25 cinquante-trois (53) heures, elles sont ouvertes.

1 Tu sais, on a...

2 Bien, je veux vous expliquer, là, que quand
3 j'arrive à la Ville de Montréal, là, j'ai une
4 vision de la Ville de Montréal. J'ai des défis
5 importants à relever, et je les ai mis par écrit.
6 Alors, j'ai remis à la Commission... J'ai remis à
7 la Commission les recommandations que je
8 souhaitais. Toutes les orientations de la vision.

9 Alors, que ce soit embellir la ville, la
10 propreté, tous les détails, là, et chaque membre du
11 comité exécutif avait sa responsabilité, et j'avais
12 un suivi, un suivi périodique, pour m'assurer que
13 ces mandats étaient réalisés. Le président du
14 comité exécutif avait la responsabilité de gérer le
15 comité exécutif. Ça veut dire faire les arbitrages
16 nécessaires sur les volontés des onze (11) membres
17 du comité exécutif.

18 Il y avait un directeur général. Le
19 directeur général a le mandat très clair de donner
20 suite à ces orientations-là. J'ai mentionné tout à
21 l'heure, quand j'étais au ministère de l'Industrie,
22 du Commerce, de la Science et de la Technologie, à
23 ce moment-là, j'ai délégué. Je ne pouvais pas...
24 J'ai vingt-neuf mille (29 000) employés. Vingt-
25 trois mille (23 000) employés... permanents. Dans

1 le vingt-neuf (29), là, bon. J'ai le service de
2 police, j'ai le service d'incendie. Regardez, je ne
3 peux pas... Il faut que je délègue, il faut que je
4 fasse confiance. C'est dans ma nature parce que, je
5 vous l'ai dit, on est de passage.

6 Moi je voulais m'assurer que quel que soit
7 ce qui m'arrive, quelqu'un pouvait continuer. Et ça
8 c'est des fonctionnaires. Donc, le directeur de la
9 Ville, directeur général, a la responsabilité...
10 que j'ai nommé. Que j'ai nommé, que je... Bien,
11 c'est-à-dire, je l'ai recommandé au conseil de
12 ville, qui l'a nommé. Et le président du comité
13 exécutif, c'est moi qui l'ai nommé, et ses
14 responsabilités étaient clairement définies dans
15 des documents d'orientation.

16 Q. **[140]** Mais, peut-être que je vais vous rapporter,
17 peut-être, à ce qu'un témoin de la Commission est
18 venu dire, a parlé, monsieur Léger, d'un caractère,
19 que votre administration avait un caractère
20 bicéphale. Que vous étiez dans le comment... dans
21 le quoi, puis que monsieur Zampino était dans le
22 comment. Je vais employer mes propres termes, là :
23 est-ce que, de donner les grandes orientations de
24 la Ville et de s'occuper de l'avenir ou de la
25 vision de la Ville de Montréal signifie que vous

1 aviez la tête dans les nuages puis que le reste de
2 l'administration publique n'était pas sous votre
3 contrôle?

4 R. Oui, vous êtes gentille. Vous auriez pu dire que
5 j'étais une potiche, là. Vous auriez pu dire que...

6 Q. **[141]** Ça s'en venait peut-être, mais là...

7 R. Non mais... Peut-être, c'est ça. Vous auriez pu
8 dire ça, là. Mais ce n'est tellement pas la
9 réalité, là. Ce n'est tellement pas la réalité.
10 Tous les mandats que j'ai donnés, j'en ai assuré le
11 suivi, et j'ai fait confiance à des personnes qui
12 devaient le faire.

13 Par contre, je n'étais pas dans l'exécution
14 quotidienne des contrats. Ça, je veux que ce soit
15 très clair. Je pense que c'était assez évident que
16 le maire de Montréal, en plus d'être le président
17 du comité d'agglomération, siège... président de la
18 Communauté métropolitaine de Montréal. Donc, on ne
19 travaille pas juste à la Ville de Montréal. Pour
20 votre information, la Communauté métropolitaine de
21 Montréal, c'est les quatre-vingt-deux (82) maires,
22 c'est les maires des villes liées, c'est Laval,
23 Longueuil, la couronne nord, la couronne sud, avec
24 un mandat très difficile, que j'ai mentionné tout à
25 l'heure en deux mille un (2001), mais on a réussi

1 au niveau économique, au niveau environnemental, au
2 niveau du logement social, au niveau de
3 l'aménagement du territoire et du transport en
4 commun.

5 Donc, c'est ça que je fais, là. Je fais ça,
6 je donne mes orientations, c'est vrai, mais ça ne
7 veut pas dire que les dossiers, je ne suis pas
8 impliqué dans les dossiers. Je suis une personne de
9 dossier. Alors, quand quelqu'un m'approche puis me
10 parle d'un dossier, je vais le regarder
11 attentivement, et, partant de là, mais je ne suis
12 pas toujours en première ligne sur l'exécution de
13 certains dossiers. Mais on parlera de certains
14 dossiers, si vous voulez, tout à l'heure, je vais
15 vous expliquer le rôle que j'ai joué.

16 Mais quand je suis appelé à faire des
17 arbitrages sur certains dossiers... Parce qu'en
18 dernier ressort, il y a le maire. Au-dessus du
19 maire, il n'y a personne. J'ai fait les arbitrages.

20 Q. [142] C'est sûr que la grande question que tout le
21 monde se pose, Monsieur Tremblay, puis je pense que
22 je vais y aller de but en blanc, et on va explorer
23 cette question-là ensemble, vous le savez, on va
24 avoir plusieurs... Vous avez entendu les
25 témoignages devant la Commission...

1 R. Oui.

2 Q. **[143]** Je pense que vous vous doutez de toutes les
3 questions qu'on peut être susceptible de vous
4 poser. Mais, compte tenu de tout ce qu'on a entendu
5 devant la Commission, je pense que la grande
6 question que les personnes se posent, c'est où
7 étiez-vous? Où étiez-vous, en tant que maire, et ça
8 je pense que c'est ce que vous êtes en train de
9 vouloir expliquer, au niveau de vos
10 responsabilités?

11 R. Je n'ai jamais fait d'aveuglement volontaire. Je
12 veux que ce soit très clair.

13 Q. **[144]** Êtes-vous naïf?

14 R. Je ne suis pas naïf. Je ne suis pas une personne
15 naïve. Je fais confiance, j'assume mes
16 responsabilités. Les défis sont énormes, c'est ce
17 que j'ai essayé de vous expliquer. Et comme maire
18 de Montréal, c'est ma responsabilité de m'assurer
19 que ces défis-là soient relevés. Donc, je ne suis
20 pas une personne naïve. Je suis une personne qui
21 fait confiance.

22 (10:48:17)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[145]** À la lumière ce que vous avez entendu que des
25 personnes vous ont manifestement joué dans le dos,

1 si vous n'êtes ni naïf ni... et ne faites pas
2 d'aveuglement volontaire, comment se fait-il que
3 vous ne voyiez pas ça?

4 R. Voir quoi?

5 Q. **[146]** Ce qui se passait.

6 R. Voir ce que personne n'a vu?

7 Q. **[147]** Oui.

8 R. Voir ce que... Non, mais on va... J'arrive à
9 l'Hôtel de Ville en deux mille un (2001). Guy
10 Coulombe, directeur général de la Ville, membre du
11 comité de transition, ancien grand mandarin du
12 Québec, ancien directeur général de la Sûreté du
13 Québec. Ce qu'il me dit de façon très claire, il me
14 dit : « Gérald, il y a des rumeurs à l'effet qu'il
15 y a des enveloppes brunes qui circulent à l'Hôtel
16 de Ville. » Il me l'a dit. Alors, ma question à
17 l'ex-directeur général de la Sûreté du Québec, j'ai
18 dit : « Qu'est-ce que tu fais? » Il m'a dit : « Je
19 demande à des gens s'ils ont des preuves, et il n'y
20 a personne qui est venu me donner des preuves. »

21 Je peux vous dire, et j'aurai peut-être
22 l'occasion de vous donner des exemples concrets, à
23 toutes les fois que j'ai eu des faits, j'ai agi.
24 J'ai posé des gestes, j'ai donné des dossiers à la
25 Sûreté du Québec. Alors, vous les avez les

1 dossiers, vous les connaissez. Alors, vous avez
2 interviewé Grundman et Dussault. Grundman et
3 Dussault l'ont dit de façon très claire, quand
4 monsieur Grundman donne ses conseils à René
5 Dussault, il dit : « I have been doing this for a
6 long time. I know what has to be done for us not to
7 get caught. Be careful, be careful, be careful. »

8 Alors, il y a des rumeurs qui circulent.
9 Mais il y a une différence. Ça a pris de l'écoute
10 électronique, ça a pris une situation avec un
11 enquêteur qui a réussi à prouver... Alors, quand
12 par exemple j'apprends, pour être plus précis, dans
13 le même arrondissement, Saint-Laurent, j'apprends
14 que le directeur général Robert Fortin a eu un
15 tracteur Kubota, ou encore a fait... Lino Zambito a
16 fait son terrassement, à ce moment-là, je congédie
17 Robert Fortin.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[148]** On est à quelle époque, là, Monsieur
20 Tremblay?

21 R. On est immédiatement après, là, on est en deux
22 mille (2000)...

23 Q. **[149]** Donc, dès le début de votre mandat?

24 R. Dès le début de mon mandat, je suis accueilli, en
25 deux mille deux (2002), par les révélations, et

1 j'ai, en fait, j'ai... pas congédié, je ne peux pas
2 congédier un élu, mais ces élus-là ne faisaient
3 plus partie de notre formation politique. Et à ce
4 moment-là, qu'est-ce qu'on a dit? Collecte
5 soixante-quinze mille dollars (75 000 \$) pour le
6 parti du maire. Il n'y a jamais eu de mandat, il
7 n'y a jamais eu de... Pourquoi le parti du maire?
8 Les gens, j'avais le dos large. Le parti du maire
9 va collecter soixante-quinze mille (75 000 \$). Bon.
10 Puis Lino Zambito, quand il est venu dire, là, moi
11 j'ai mon interprétation, mais ça, vous la ferez
12 votre interprétation... Quand il est venu répéter
13 ici à peu près vingt-deux (22) fois « le parti du
14 maire Gérald Tremblay, trois pour cent (3 %), à
15 Union Montréal, le parti du maire Gérald
16 Tremblay », il tapait sur le clou, il tapait sur le
17 clou, il tapait sur le clou. Ce sera à vous de
18 juger. Mais ça se peut qu'il ait perdu son entrée à
19 Saint-Laurent. Alors, il venait de perdre son
20 entrée à Saint-Laurent.

21 Outremont, le centre intergénérationnel.
22 Alors, il y a un excédent de coût. Dessau-Soprin.
23 Dessau-Soprin, un excédent de coût pour le centre
24 intergénérationnel. Dossier donné également qui a
25 amené à la démission, entre autres, pas juste ça, à

1 la démission du maire d'Outremont, alors, Stéphane
2 Harbour. Alors, qu'est-ce que j'ai fait? Analyser
3 le dossier par des personnes externes, puis on a
4 négocié un règlement, et on n'a pas payé le montant
5 que Dessau-Soprin voulait.

6 Par la suite, à l'Hôtel de Ville de
7 Montréal, je suis informé au niveau informatique.
8 Il y a des gens qui trafiquent les factures au
9 niveau informatique. Alors, qu'est-ce que j'ai
10 fait? À ce moment-là, on a fait enquête, on a
11 congédié les personnes du service informatique.
12 Qu'est-ce qui est arrivé? Ces personnes-là sont
13 accusées au criminel. Il y en a même un qui
14 conteste sa condamnation de huit mois de... bon.

15 Après ça, j'arrive, là, puis c'est...
16 qu'est-ce qui arrive à l'Hôtel de Ville? C'est Paul
17 Sauvé qui s'en vient dire qu'il y a eu de
18 l'extorsion pour quarante mille dollars (40 000 \$)
19 pour deux conseillers, Cosmo Maciocia et Sammy
20 Forcillo. Il s'en vient dire ça. Dans les minutes
21 qui ont suivi, j'ai dit à mon directeur de cabinet:
22 « Fais une rencontre avec la police puis Paul
23 Sauvé ».

24 Q. [150] Là, on est à quelle époque? On n'est plus
25 dans le début de votre mandat, là, monsieur...

1 R. Non, non, bien, c'est toutes ces... bien, ce n'est
2 pas loin du m... on n'est pas en deux mille deux
3 (2002), on n'est pas en deux mille trois (2003),
4 mais on est dans la continuité du mandat. Ça
5 s'additionne, tous ces éléments-là. Alors... et
6 quand j'ai eu tous... la seule raison pour
7 laquelle... je sais que là, on n'est pas au début
8 du mandat, mais quand vous me dites :
9 « l'aveuglement volontaire », ce n'est pas votre
10 terme, c'est moi qui l'ai employé : « Vous n'avez
11 rien fait puis qu'est-ce qui s'est passé », et
12 caetera, là, c'est faux. Quand j'ai reçu le
13 courriel qui n'était pas anonyme, en passant,
14 concernant Robert Marcil puis Gilles Robillard,
15 qu'est-ce qui est arrivé, j'ai demandé à mon
16 contrôleur de vérifier. Heureusement, on a été
17 chanceux, on a été chanceux parce qu'il avait...
18 Robert Marcil était sur écoute électronique à la
19 Sûreté du Québec. On l'a congédié, c'est ça qu'on a
20 fait. On l'a congédié. Et à toutes les fois que
21 j'ai été informé, on aura l'occasion de parler tout
22 à l'heure de Bernard Trépanier, on en parlera de
23 Bernard Trépanier, alors je veux vous rassurer...

24 Q. [151] On va revenir...

25 R. ... je veux vous rassurer que j'arrive dans une

1 situation difficile ou si c'est vrai que c'est
2 connu de tout le monde, là, comment ça se fait que
3 ces personnes-là, notamment le directeur général de
4 la Ville, à ce moment-là, n'a pas... tu sais, n'a
5 pas agi? Alors, moi, je suis supposé... je
6 comprends que j'ai les épaules larges, là, mais
7 j'ai vingt-neuf mille (29 000) employés puis j'ai
8 une ville à gérer, mais à toutes les fois que j'ai
9 été informé d'une situation, j'ai agi.

10 Q. **[152]** O.K., on va revenir, naturellement, vous nous
11 avez lancé, Monsieur Tremblay, en vrac, là,
12 plusieurs éléments qu'on va explorer avec vous, ça
13 c'est sûr et certain. Peut-être revenir juste un
14 peu, deux minutes à la base. Quel est le rôle, à ce
15 moment-là, du président du comité exécutif par
16 rapport à vous? Quels sont ses pouvoirs à lui?
17 Monsieur Zampino est venu dire qu'à titre de
18 président du comité exécutif, à l'entendre, là,
19 c'est plutôt lui la potiche, là, il n'a pas de
20 pouvoir, il n'a pas d'informations...

21 R. Il a des pouvoirs, lui.

22 Q. **[153]** ... il ne sait rien, il n'a pas
23 d'informations confidentielles, je veux dire, il ne
24 sert à rien, je veux juste savoir, là, comprendre
25 le rôle du président du comité exécutif.

1 R. Il a les pouvoirs que je lui ai délégués. Et comme
2 président...

3 Q. **[154]** Et quels sont ces pouvoirs-là?

4 R. ... du comité exécutif, sa responsabilité, c'est de
5 présider un comité exécutif où il y a onze (11)
6 élus et chaque élu a ses projets et mon style de
7 gestion, je ne voulais pas que les élus courent
8 dans les corridors de l'Hôtel de Ville, parce que
9 tout le monde veut réaliser ses projets, pour moi,
10 ce qui était important, c'est que la crédibilité de
11 mon directeur général ne soit pas minée, parce
12 qu'il y avait des rencontres régulières du
13 directeur général avec tous les cadres à la Ville,
14 d'où l'importance de donner des orientations. Ce
15 que les fonctionnaires nous demandent : « Qu'est-ce
16 que vous voulez? Pouvez-vous nous aider? Dites-nous
17 les orientations, quelle vision vous avez ». Que ce
18 soit au Gouvernement du Québec où j'ai été pendant
19 sept ans, c'est exactement la même chose. Quand
20 j'ai dit au Ministère : « Voilà ce que je veux,
21 mais on est en récession, je veux restructurer
22 l'économie québécoise, voici une façon de le faire
23 et il y a en a peut-être d'autres, on travaille en
24 équipe, si vous avez des suggestions, c'est la même
25 chose », alors, j'ai un directeur général qui gère

1 le quotidien de la Ville de Montréal, il a ses
2 orientations très claires et les élus, les onze
3 (11) élus que j'ai nommés, incluant le président du
4 comité exécutif qui, en plus d'être président du
5 comité exécutif, a la responsabilité des finances,
6 la responsabilité du capital humain, donc, il a ses
7 responsabilités, alors, c'est évident qu'il a de
8 l'information, comme moi, j'ai de l'information.

9 Q. **[155]** Et s'il y a des problèmes, parce que nous, on
10 est en train de regarder, là, ce qui se passe et ce
11 qui s'est passé, ce qui est allégué, ce qui est
12 affirmé devant la Commission, s'il y a des
13 problèmes dans l'octroi de contrats, dans le
14 processus de gestion d'un contrat, dans l'appel
15 d'offres, de comité de sélection, je veux dire, on
16 se rapporte à qui? Au D.G.?, Au président du comité
17 exécutif ou on va cogner à votre porte directement?

18 R. Bien, il y en a qui sont venus cogner à ma porte.
19 On va en parler, si vous voulez, on va parler de
20 choses précises, là...

21 Q. **[156]** Parfait.

22 R. ... on pourra en parler, mais...

23 Q. **[157]** Mais je parle au niveau des responsabilités,
24 ultimement, là.

25 R. Au niveau des responsabilités, ils peuvent... ma

1 porte a toujours été ouverte. Bon, alors, ma porte
2 a été ouverte, mais dans l'exécution, par exemple,
3 d'un dossier, c'est... ça relevait plus de la
4 personne responsable du dossier. Alors, ça pouvait
5 être un élu, mais la personne qui a la
6 responsabilité de coordonner l'ensemble des
7 dossiers, c'est le président du comité exécutif.

8 Q. [158] Avec le directeur général de la Ville?

9 R. Le directeur général de la Ville, lui, sa
10 responsabilité, c'est de donner suite aux volontés
11 clairement exprimées aux grandes orientations de
12 l'administration. Il gère les cadres de la Ville de
13 Montréal, il s'assure que les volontés soient
14 exécutées, que les dossiers soient réalisés.

15 Q. [159] D'accord et dans le cadre de vos rencontres,
16 parce qu'on a exposé qu'il y avait des rencontres
17 entre vous, le directeur général de la Ville, en
18 général et le président du comité exécutif, les
19 lundis, entre autres, pour préparer, je comprends,
20 le comité du mercredi, c'est exact?

21 R. Il y a une rencontre préalable qui se fait entre le
22 directeur général de la Ville et le président du
23 comité exécutif.

24 Q. [160] Le vendredi ou le...

25 R. Le... ce n'est pas le... bien, ça peut être le

1 vend...

2 Q. **[161]** La semaine précédente?

3 R. Oui, oui. Bien, les jours précédents là, il y a une
4 rencontre. Le directeur général de la Ville dit :
5 « Voici tous les dossiers là qui sont susceptibles
6 d'être prêts et d'être discutés au comité
7 exécutif ». Il rencontre le président du comité
8 exécutif et lui donne la liste des dossiers.
9 Deuxièmement...

10 Q. **[162]** Là vous n'êtes pas là à cette rencontre-là.

11 R. Non. Deuxièmement, il dit : « On a besoin
12 d'orientations dans certains dossiers ». Bon. La
13 liste est faite. Alors là, on arrive... Et ça, ça a
14 été préparé par le directeur général qui, lui, sur
15 une base statutaire, rencontre les cadres, tous ses
16 cadres, travaux publics, le capital humain, le
17 contentieux, le service de police, le service
18 d'incendie. Il rencontre tous ses cadres qui
19 relèvent de lui. Et ces cadres-là sont en demande,
20 ils sont en demande. Dans certains dossiers, les
21 dossiers sont prêts, donc il rencontre, au
22 préalable de la rencontre du lundi, le président du
23 comité exécutif. Il dit : « Voici les dossiers qui
24 sont susceptibles de faire une analyse au comité
25 exécutif. Et en plus, on aimerait avoir vos

1 orientations sur certaines autres décisions
2 importantes ».

3 Donc, le lundi matin, tous les lundis
4 matins, j'ai toujours été présent, le président du
5 comité exécutif, le directeur général de la Ville
6 est là, les attachés politiques sont là - ils ont
7 passé la fin de semaine à regarder les dossiers et
8 les incidences politiques, et caetera - et mon
9 directeur de cabinet, il est là. Et là on ouvre...
10 on m'informe - parce que je suis membre du comité
11 exécutif, donc je vais à tous les comités exécutifs
12 le mercredi. Le mercredi, je vais au comité
13 exécutif, c'est normal que le maire de Montréal
14 soit informé de tous les dossiers, t'sais.

15 Q. [163] Mais, informé jusqu'à quel point?

16 R. Informé, informé. Je lis mes dossiers, pas dans le
17 détail de l'exécution des dossiers, mais je lis les
18 dossiers. Je lis les recommandations qui sont
19 faites. On fait une analyse des fois politique d'un
20 dossier et je vois le dossier. Donc, ça, c'est...
21 on donne le mandat. Et sur les orientations, on
22 discute. Par exemple, les premiers répondants au
23 service de police, est-ce qu'on est prêt à aller
24 aux premiers répondants pour les services à
25 incendie de Montréal?

1 Un autre dossier d'orientation, à titre
2 d'exemple, il n'y a jamais eu de police dans le
3 métro de Montréal. Ça a été un débat de la
4 Communauté urbaine de Montréal, ça a été très
5 difficile. Aujourd'hui, il y a cent trente-trois
6 (133) policiers et policières. Ça, c'est une
7 orientation. « Êtes-vous prêt à aller en
8 orientation? ». Il nous fait la présentation.

9 Donc, quand on arrive au comité exécutif,
10 il y a deux volets. Le premier volet, c'est un
11 volet de présentation. Ça veut dire que les cadres
12 responsables dont le directeur général viennent
13 nous faire des présentations sur énormément de
14 dossiers pour connaître nos orientations. Il faut
15 leur donner un mandat. Un fonctionnaire, ce qu'il
16 veut, là, « qu'est-ce que vous voulez que je
17 fasse? ». Alors, il fait les dossiers en
18 orientation. Et, par la suite, on passe les
19 dossiers individuellement et on fait des
20 commentaires.

21 Chaque membre du comité du conseil... du
22 comité exécutif, par exemple, celui qui est
23 responsable de la culture est supposé d'avoir
24 préparé son dossier et dire : « Je suis d'accord
25 avec ça », l'habitation : « Je suis d'accord avec

1 ça », les travaux publics, les infrastructures :
2 « Je suis d'accord avec ça ». Et le président du
3 comité exécutif, c'est lui qui préside le comité
4 exécutif. Il fait les arbitrages nécessaires entre
5 les élus.

6 Q. **[164]** Avez-vous le pouvoir de stopper un projet à
7 ce moment-là?

8 R. Certainement. Certainement. J'en ai fait
9 d'ailleurs.

10 Q. **[165]** Je pense qu'on peut prendre la pause avant
11 d'explorer.

12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

13 REPRISE DE L'AUDIENCE

14

15 LA GREFFIÈRE :

16 Monsieur Tremblay, vous êtes toujours sous le même
17 serment.

18 R. Oui, je le jure.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. **[166]** Monsieur Tremblay, je vais revenir sur une...

21 Avant la pause, on a commencé à parler... bien, on
22 a parlé des différences entre le président du
23 comité exécutif, le maire de Montréal. Je pense
24 qu'on pourra, au fur et à mesure de votre
25 témoignage, revenir sur ces notions-là si on a

1 besoin de les expliciter un peu plus. O.K.

2 R. Oui.

3 Q. **[167]** Moi, j'aimerais revenir...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Juste un moment, Maître LeBel.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Oui.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Je pense que...

10 Me SONIA LeBEL :

11 Oui. Vous avez raison et elle m'en avait avisée.

12 C'est beau. C'est moi. Je m'excuse.

13 (11:34:17)

14 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

15 Il n'y a aucun problème.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 O.K.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Désolée.

20 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

21 Alors, bonjour. J'ai déposé à madame la greffière

22 un petit peu plus tôt, juste avant que vous

23 reveniez, avant le retour de la pause, une requête

24 du Directeur des poursuites criminelles et pénales,

25 une requête préventive en non-publication pour

1 couvrir l'aspect du témoignage de monsieur Tremblay
2 sur la question du Faubourg Contrecoeur. Alors,
3 elle est déposée. J'ai eu l'occasion d'en donner
4 copie à mes collègues des médias. Je vais vous
5 demander, par ailleurs, qu'il y ait une ordonnance
6 de non-publication sur le contenu de la requête et
7 qu'il y ait un scellé également sur cette requête
8 pour l'instant. Et au moment où on abordera ces
9 questions-là, à ce moment-là mes collègues seront
10 en mesure... mes collègues des médias seront en
11 mesure de vous donner leur position quant à cette
12 première requête temporaire préventive et sur cette
13 partie du témoignage de monsieur Tremblay.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Mais, sans entrer dans le fond du débat, est-ce que
16 c'est la même position que comme d'habitude? Est-ce
17 que c'est contesté de la part des médias ou pas?

18 Me GENEVIÈVE GAGNON :

19 Oui. Bonjour.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 La préventive, évidemment.

22 Me GENEVIÈVE GAGNON :

23 La préventive. Alors, on vient de recevoir la
24 requête et on a quelques discussions à avoir avant
25 de prendre position sur la préventive.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait.

3 Me GENEVIÈVE GAGNON :

4 On va vous faire part de notre position
5 éventuellement. Merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Parfait.

8 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

9 Nous allons pouvoir rencontrer maître LeBel à cet
10 effet-là un petit peu plus tard aujourd'hui.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Tout à fait.

13 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

14 Merci.

15 Me SONIA LeBEL :

16 Alors, je suis désolée. Effectivement, j'étais
17 avisée de ça et j'ai plongé directement au coeur
18 de...

19 Q. **[168]** Non. Moi, je pense que j'aimerais vous
20 entretenir... Alors, on va vider la question de
21 monsieur Frank Zampino. Je comprends que vous avez
22 fait confiance à cet homme-là. Je comprends que si
23 vous ne lui aviez pas fait confiance dès le départ
24 et compte tenu de ce que vous venez de dire, s'il
25 n'avait pas eu à vos yeux toutes les compétences et

1 la probité nécessaire pour être votre bras droit,
2 appelons-le comme ça, en tant que président du
3 comité exécutif, vous ne l'auriez pas choisi. On se
4 comprend?

5 R. Il est très clair.

6 Q. **[169]** Parfait. Revenons donc à sa démission peut-
7 être en deux mille huit (2008). Expliquez-nous, là,
8 à votre connaissance à vous, les raisons du départ
9 de monsieur Zampino.

10 R. Les raisons qu'il m'a données, il m'a demandé de
11 venir le rencontrer à son bureau et il m'a dit que,
12 après une décennie en politique municipale, il
13 avait décidé de réorienter sa carrière pour le
14 secteur privé. Il me disait qu'il était rendu à un
15 âge où, sur le marché, il y avait des grandes...
16 des possibilités pour lui. Donc, c'est à regret
17 qu'il quittait ses fonctions éventuellement de
18 président du comité exécutif. Ce sont les raisons
19 qu'il m'a données.

20 Q. **[170]** À ce moment-là, Monsieur Tremblay, est-ce
21 qu'il avait encore pleinement votre confiance?

22 R. Je n'avais pas de raison de douter du travail que
23 Frank Zampino avait fait pendant les années où il
24 était à mes côtés.

25 Q. **[171]** Aucun élément pouvant mettre en doute sa

1 probité ou la confiance que vous aviez en lui
2 n'était venu à vos oreilles au cours de toutes ces
3 années-là?

4 R. Là on est en deux...

5 Q. **[172]** En deux mille huit (2008).

6 R. ... on est en deux mille huit (2008), la réponse
7 c'est non.

8 Q. **[173]** Et à l'époque, quand il est parti, est-ce
9 qu'il vous a expliqué quel genre de défis, là, il
10 voulait relever plus particulièrement?

11 R. Aucunement.

12 Q. **[174]** Et est-ce qu'il vous a informé de ses
13 intentions de joindre la firme Dessau?

14 R. Il est venu me voir au mois de... je pense, juste
15 avant la période des Fêtes, donc on doit être en
16 décembre deux mille huit (2008), il est venu me
17 rencontrer pour me dire qu'il avait eu une offre de
18 la firme Dessau et qu'il accepterait ce mandat-là.
19 Je l'ai fortement déconseillé d'accepter ce mandat-
20 là. J'ai dit que c'était une très très très
21 mauvaise idée, d'autant plus qu'à ce moment-là on
22 était... les compteurs d'eau étaient questionnés.
23 Il y avait beaucoup de publicité sur la question
24 des compteurs d'eau et je lui ai dit : « Tout est
25 une question de perception et, partant de là, je

1 pense que tu fais une grave erreur d'aller chez
2 Dessau ».

3 Q. **[175]** Je comprends qu'à ce moment-là on est en
4 décembre deux mille huit (2008). Son annonce de
5 départ est au mois de mai deux mille huit (2008),
6 c'est exact?

7 R. Oui.

8 Q. **[176]** Effective en juillet deux mille huit (2008),
9 son départ effectif en juillet?

10 R. Oui.

11 Q. **[177]** Et donc, en décembre, il a déjà quitté le
12 poste de président du comité exécutif?

13 R. Ah! Définitivement. Oui, oui. Il est venu me voir
14 après. Quand il a quitté, il a dit : « Je vais
15 réorienter ma carrière dans le secteur privé. »
16 Donc, il s'en venait m'annoncer qu'il avait accepté
17 un poste chez Dessau.

18 Q. **[178]** Avez-vous fait des démarches, vous, auprès de
19 Dessau à ce moment-là?

20 R. J'ai pris le téléphone et j'ai appelé Jean-Pierre
21 Sauriol, le président de Dessau, puis je lui ai dit
22 que c'était une mauvaise décision, puis qu'il ne
23 devait pas faire ça « avec toute la question des
24 compteurs d'eau, j'ai dit, vous vous exposez ». Sa
25 réponse a été laconique : « Je suis président d'une

1 firme du secteur privé et j'ai pris une décision.

2 Je n'ai des comptes à rendre à personne. »

3 Q. **[179]** Au moment du départ ou au moment de cet appel
4 à Dessau, est-ce que vous connaissiez les liens
5 entre monsieur Zampino et monsieur Sauriol?

6 R. Ah! Des liens, certainement pas les liens que j'ai
7 entendus ici d'amitié et que les conjointes se
8 rencontraient sur une base régulière, qu'ils
9 étaient allés ensemble dans certains endroits,
10 qu'ils mangeaient ensemble, tout. Non. Je ne
11 connaissais pas ces liens.

12 Q. **[180]** Quels liens vous aviez, comme... à votre
13 connaissance, à ce moment-là?

14 R. Bien, on le voyait régulièrement dans des soirées
15 de financement. Donc, je savais qu'ils se
16 parlaient, mais c'était des liens... Je ne savais
17 pas que c'était des liens d'amitié. On ne m'avait
18 jamais informé. En d'autres mots, Frank Zampino
19 n'est pas venu me voir pour me dire, « Regarde, je
20 mange régulièrement avec Rosaire Sauriol, c'est mon
21 ami. » Comme il ne m'a pas dit, non plus,
22 qu'Antonio Accurso, c'était son ami.

23 Q. **[181]** Quand vous avez commencé avec monsieur
24 Zampino en deux mille un (2001), est-ce que vous
25 saviez qu'il y avait des entreprises de

1 construction, des firmes de génie, qui étaient
2 autour de lui pour le financement des partis... le
3 financement de son parti à lui ou, en tout cas, de
4 son... de ses présences à la mairie?

5 R. Je n'ai pas posé, à ce moment-là, de questions de
6 la nature du financement, comment son parti
7 politique était financé à Saint-Léonard.

8 Q. **[182]** Étiez-vous informé, dans le... On va toujours
9 faire référence aux compteurs d'eau parce qu'on
10 comprend que c'est le dossier qui a mis à jour
11 beaucoup de choses, hein? Étiez-vous informé des
12 nombreux dîners, rencontres, que ce soit officiel
13 ou officieuses, entre monsieur Sauriol et monsieur
14 Zampino? Et je parle juste des dîners, là, qu'on a
15 vus à l'intérieur de son agenda et qu'il a, pour
16 certains d'entre eux, admis devant la Commission?

17 R. Non. Non.

18 Q. **[183]** Jamais personne n'est venu vous voir pour
19 vous dire, « Écoutez, Monsieur Tremblay, il y a le
20 dossier des compteurs d'eau, Dessau est associée
21 avec Accurso dans GÉNIEau, on n'aime pas ça, le
22 président du comité exécutif est vu au restaurant
23 avec lui. »

24 R. Avec...

25 Q. **[184]** Jamais vous...

1 R. Avec... Là on parle...

2 Q. **[185]** Avec monsieur Zampino et monsieur Sauriol.

3 Personne n'est venu vous informer de ça, en cours
4 de processus?

5 R. Avec Rosaire Sauriol, on parle de...

6 Q. **[186]** Avec Rosaire Sauriol. On va...

7 R. Non. Pas de... Pas de rencontres privées ou... avec
8 Rosaire Sauriol.

9 Q. **[187]** Vous n'étiez pas informé de ça.

10 R. Et Frank Zampino. Non.

11 (11:41:03)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[188]** Monsieur Tremblay, il n'y avait personne
14 autour de vous, de personnes loyales, de personnes,
15 de vos amis, qui vous avertissaient de ces liens
16 qui se passaient? Parce que, quand même, pendant la
17 période des compteurs d'eau, c'est quelque chose,
18 c'était un contrat énorme, et même avant, de ces
19 liens? Vous avez entendu que...

20 R. Oui. Je comprends.

21 Q. **[189]** ... monsieur Zampino a dit que ça faisait...

22 R. Oui.

23 Q. **[190]** ... très, très longtemps qu'ils étaient amis.

24 R. Ce n'était pas dans... Ce n'était peut-être pas
25 dans son intérêt de venir me le dire.

1 Q. [191] Peut-être pas, lui. Mais vous n'aviez pas
2 de...

3 R. Non.

4 Q. [192] ... d'amis dans votre entourage, de personnes
5 qui étaient loyales, qui pouvaient vous aviser de
6 ces choses-là?

7 R. Si on... Si j'avais été avisé de ça, il n'aurait
8 pas été président du comité exécutif. Il aurait
9 perdu ses fonctions de président du comité
10 exécutif.

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. [193] Est-ce qu'il le savait, d'après vous, ça?

13 R. Mais... Il le savait sûrement. Parce que lorsque
14 j'ai été... Je ne sais pas si... C'est parce que je
15 ne veux pas me...

16 Q. [194] Allez-y, allez-y.

17 R. C'est vous qui posez les questions, là, mais je
18 pense que Robert Abdallah répond de façon très
19 claire à cette question-là.

20 Q. [195] On va... Puis on va l'expliquer. Je comprends
21 que vous avez quelque chose à dire par rapport à...

22 R. Non mais c'est parce que ça c'est clair, là. Ça va
23 répondre, là, ça va...

24 Q. [196] Bien, allez-y.

25 R. Je sais que vous pouvez avoir cette interrogation-

1 là, comment ça peut arriver, là, que...

2 Q. **[197]** Oui. Mais parlons de Robert Abdallah, pour
3 revenir après ça avec monsieur Zampino. Donc, je
4 comprends qu'officiellement, en tout cas ce qu'on a
5 entendu dans les médias à l'époque, monsieur
6 Abdallah a quitté ses fonctions parce qu'il avait
7 terminé son mandat? C'est ce qu'on a entendu?

8 R. Oui.

9 Q. **[198]** Alors, c'est quoi la...

10 R. C'est ce que vous avez entendu.

11 Q. **[199]** C'est quoi la réalité?

12 R. La réalité, c'est que j'ai été informé, au mois de
13 février deux mille six (2006), de rencontres... De
14 façon confidentielle, j'ai été informé, là.
15 J'insiste bien sur le mot « confidentielle ». De
16 façon confidentielle, que Robert Abdallah était vu
17 régulièrement dans un restaurant italien au centre-
18 ville de Montréal en présence d'Antonio Accurso. Et
19 lorsque j'ai appris cette information-là, j'ai dit
20 au directeur général de la Ville, Robert Abdallah,
21 que je le remplacerais dans les plus brefs délais.

22 Q. **[200]** L'avez-vous avisé de la raison de son départ?

23 R. Non.

24 Q. **[201]** Avez-vous discuté de cette information-là
25 avec lui?

1 R. Non.

2 Q. **[202]** Pourquoi?

3 R. Je n'ai pas discuté parce que l'information m'a été
4 donnée de façon confidentielle, alors je lui ai dit
5 de façon très claire que je mettais fin à son
6 mandat et je le remplacerais dans les plus brefs
7 délais.

8 Q. **[203]** Avez-vous discuté avec monsieur Zampino du
9 départ de monsieur Abdallah?

10 R. Certainement.

11 Q. **[204]** Lui avez-vous expliqué pourquoi?

12 R. Non.

13 Q. **[205]** Quelle raison vous avez invoquée auprès de
14 monsieur Zampino?

15 R. J'ai dit que je voulais le remplacer comme
16 directeur général de la Ville.

17 Q. **[206]** O.K. Donc...

18 R. Que le lien de confiance qui doit exister entre le
19 maire et son directeur général doit être à toute
20 épreuve, et le lien de confiance n'existe plus.

21 Q. **[207]** Donc, expliquez-moi c'est quoi, quelle nuance
22 vous faites entre ça et les informations que vous
23 aviez de la part de monsieur Coulombe à l'époque du
24 début de votre mandat.

25 R. Mais c'est très différent. Là j'avais une preuve.

1 Alors, monsieur Coulombe, lorsqu'il disait ça, là,
2 il me dit de façon très claire, là, puis il faut se
3 mettre dans le contexte, il aurait dit ça à toute
4 personne. Alors, il aurait pu le dire à n'importe
5 qui, mais il n'a pas posé de geste, parce qu'il
6 m'a dit de façon très claire, « Je n'ai pas de
7 preuve ». Il faut se mettre dans ma position, que
8 je suis un avocat de formation, et je sais très
9 bien qu'avant de porter des accusations ou de nuire
10 à la réputation de certaines personnes, je dois
11 avoir au moins les faits.

12 Alors, à toutes les fois que j'ai eu des
13 faits ou une preuve qui m'a été confirmée, dans ce
14 cas-là de façon confidentielle, immédiatement j'ai
15 rencontré Robert Abdallah, qui m'a demandé
16 pourquoi. Je lui ai dit, « Je n'ai pas de raison à
17 donner. Je n'ai pas de raison à donner. Il dit, je
18 vais l'apprendre un jour. » Alors, je pense qu'il
19 vient de l'apprendre.

20 Q. **[208]** Mais, juridiquement, Monsieur Tremblay,
21 monsieur Abdallah aurait pu contester ce fait, son
22 contrat n'était pas fini?

23 R. Oui. C'est la raison pour laquelle, sur la place
24 publique, le discours a été qu'il avait fini le
25 man... Il avait fini les responsabilités pour

1 lesquelles il avait été engagé, notamment dans une
2 période de fusion, de réorganisation. Alors, on lui
3 a donné un an de salaire, pour éviter des
4 poursuites judiciaires à la Ville de Montréal. Je
5 suis convaincu qu'il aurait fait des poursuites
6 judiciaires à la Ville de Montréal, donc on a réglé
7 ça à l'amiable. Pour moi, c'était une question de
8 confiance. Le lien de confiance n'était plus là. En
9 pleine discussion de contrats de compteurs d'eau,
10 j'apprends que mon directeur général a des
11 rencontres en tête-à-tête dans un salon privé d'un
12 restaurant italien du centre-ville de Montréal. Je
13 n'ai pas d'autre question à poser. Pour moi, c'est
14 totalement inacceptable.

15 Q. **[209]** Vous n'étiez donc certainement pas au fait
16 des tours d'hélicoptère?

17 R. Ah non. Puis je n'ai certainement pas à confronter
18 une personne qui va me donner mille et une (1 001)
19 excuses. Regardez, là, moi, il n'y a plus de lien
20 de confiance, c'est réglé. C'est réglé. Vous allez
21 l'avoir dans un autre dossier dans quelques
22 instants, si vous me posez la question.

23 Q. **[210]** Oui. Et à ce moment-là, la personne qui vous
24 a fait cette information confidentielle là ne vous
25 a pas mentionné monsieur Zampino?

1 R. Non.

2 Q. **[211]** Parce qu'on a clairement vu des photos de
3 monsieur Zampino et de monsieur Abdallah, un voyage
4 en février deux mille six (2006), exactement à la
5 même époque où cette information-là vient à vos
6 oreilles, et on les voit ensemble avec monsieur
7 Accurso dans un voyage. Donc, cette information-là
8 concernant monsieur Zampino ne vous est jamais
9 venue aux...

10 R. Jamais. Puis il savait très bien que s'il avait
11 mentionné qu'il s'en allait dans un voyage en
12 pleine négociation des compteurs d'eau, au mois de
13 février deux mille sept (2007) ou en février deux
14 mille huit (2008), je l'aurais relevé de ses
15 fonctions sans délai. Immédiatement.

16 Q. **[212]** Mais je reviens un peu à la question de la
17 présidente, tout à l'heure.

18 R. Oui. Mais la réponse c'est non.

19 Q. **[213]** C'est non, mais...

20 R. La réponse c'est non. Il n'y a personne à ce
21 moment-là. Après le fait, après le fait j'ai appris
22 des choses, qu'on aura la chance d'explicitier, mais
23 non, non. Il n'y a personne qui est venu me dire,
24 là : « Méfie-toi de Frank Zampino, il a une
25 relation privilégiée avec Antonio Accurso, puis il

1 a fait des voyages avec lui, puis... »

2 Q. **[214]** Donc, je comprends, quand vous nous répondez
3 ça, c'est parce que vous vous situez en deux mille
4 six (2006)? Dans votre réponse?

5 R. Ah, certainement, en deux mille six (2006). Oui,
6 oui, certainement, en deux mille six (2006).

7 Q. **[215]** En deux mille six (2006).

8 R. Oui.

9 Q. **[216]** Parfait. On va évoluer un peu avec monsieur
10 Zampino dans le temps, on va revenir en deux mille
11 huit (2008). Vous appelez Jean-Pierre Sauriol pour
12 lui dire que ce n'est pas une bonne idée. Puis lui
13 expliquez-vous pourquoi ce n'est pas une bonne
14 idée, par rapport à vous, par rapport à la Ville de
15 Montréal?

16 R. Bien, c'est tellement, pour moi c'est tellement
17 évident. On est en pleine discussion du contrat des
18 compteurs d'eau, qui est très médiatisé. Et je lui
19 dis : « En politique, c'est la perception qui
20 compte, alors je ne pourrai jamais expliquer sur la
21 place publique que mon président du comité
22 exécutif, après avoir piloté un dossier aussi
23 important que celui des compteurs d'eau, s'en va
24 travailler pour la firme, une des firmes qui a
25 gagné l'appel de propositions des compteurs

1 d'eau. » Alors, pour moi c'est tellement clair, je
2 n'ai pas une longue discussion à avoir avec Jean-
3 Pierre Sauriol. D'ailleurs, il le savait. Il m'a
4 dit : « Moi je suis une entreprise privée, je
5 prends mes décisions, puis je n'ai pas de comptes à
6 rendre. » Bravo, merci.

7 Q. [217] Alors, essayez de m'aider à concilier ça avec
8 le témoignage de monsieur Zampino qui nous disait
9 qu'il n'avait rien à avoir, à part le fait qu'il
10 signe des sommaires décisionnels, puis finalement
11 qu'il met une étampe au bas d'un dossier. Vous
12 dites qu'il a piloté le contrat des compteurs
13 d'eau, donc effectivement monsieur Zampino avait un
14 ascendant, ou pouvait avoir une certaine influence
15 dans ce dossier-là?

16 R. À partir du moment où je donne une orientation,
17 comme maire de Montréal, je vous ai mentionné tout
18 à l'heure qu'il y a des problèmes au niveau des
19 infrastructures souterraines à Montréal, qui ont
20 été négligées. Il y a eu un sous-investissement
21 chronique pendant des décennies. On fait une
22 analyse, on demande, c'est-à-dire, à la firme SNC-
23 Lavalin de nous faire une analyse. On demande à
24 Price Waterhouse de regarder au niveau comptable le
25 réalisme d'une proposition d'installer à Montréal

1 des compteurs d'eau. Et partant de là, c'est
2 évident qu'un mandat est donné à Alan De Sousa, qui
3 avait cette responsabilité-là, et également à Sammy
4 Forcillo qui s'occupait des... Alan De Sousa, parce
5 qu'il est membre du comité exécutif, responsable de
6 l'environnement, Sammy Forcillo, responsable des
7 infrastructures. C'est la responsabilité de Frank
8 Zampino, comme membre du comité exécutif, de
9 coordonner les activités, tant au niveau de la
10 ville centre, donc du directeur général, pour que
11 ce mandat-là se réalise dans les plus brefs délais.
12 C'est une décision unanime du comité exécutif.

13 Q. **[218]** Et quel est votre rôle à vous dans tout ça?

14 R. Mon rôle c'est de m'assurer que le suivi se fasse
15 au comité exécutif, et qu'on revienne sur une base
16 régulière pour discuter des compteurs d'eau.

17 D'ailleurs, vous avez eu une boutade du directeur
18 général, Claude Léger, qui a dit : « Quand est-ce
19 que je vais avoir mes compteurs d'eau? Quand est-ce
20 que je vais avoir mes compteurs d'eau? » C'est
21 vrai. C'est absolument faux. Excusez. C'est vrai,
22 c'est absolument vrai. Là, c'est un lapsus
23 important, mais c'est... Ça arrive des fois. Mais
24 c'est absolument... c'est vrai.

25 Q. **[219]** Donc, quand monsieur Léger dit que...

1 R. Bien oui, bien oui, bien oui, j'ai dit : « Regarde,
2 les compteurs d'eau, c'est important. » Il y a des
3 compteurs d'eau partout. Il y a une volonté, là, de
4 l'utilisateur-payeur pour qu'on contrôle mieux le
5 débit d'eau. On est accusés sur la place publique
6 d'une perte considérable d'eau, de quarante pour
7 cent (40 %) de fuites d'eau dans tout le réseau. Ça
8 a été abandonné. Et partant de là, l'orientation
9 c'est : on va de l'avant avec l'installation des
10 compteurs d'eau.

11 Q. **[220]** Il y a une autre question, peut-être pour
12 revenir un peu en arrière. On va danser un peu le
13 cha-cha, je pense, là.

14 R. Oui.

15 Q. **[221]** Si je reviens à monsieur Abdallah, comment
16 avez-vous expliqué à monsieur Zampino, ou
17 comment... Il y a une chose que j'avoue, là, que
18 j'ai de la misère à comprendre dans votre relation
19 avec monsieur Zampino à l'époque. Il est votre bras
20 droit, vous lui faites quand même pleinement
21 confiance, on s'entend, en deux mille six (2006).
22 On se situe en deux mille six (2006). Je comprends
23 qu'en rétrospective vous auriez peut-être une autre
24 opinion à nous donner. J'espère qu'on va... Puis je
25 vais vous poser la question, mais je ne suis pas

1 rendue là.

2 En deux mille six (2006), vous avez des
3 doutes sur monsieur Abdallah, vous n'avez pas des
4 doutes, mais une information qui vous parvient
5 concernant ses liens avec monsieur Accurso. Vous
6 décidez de le congédier. Je comprends qu'à monsieur
7 Abdallah vous ne donnez pas de raison précise. Mais
8 pourquoi ne pas la donner, cette raison-là, à
9 monsieur Zampino? C'est quand même votre homme de
10 confiance à l'époque?

11 R. Parce qu'il faut se situer dans le temps. Et pour
12 bien comprendre, il faut parler de Bernard
13 Trépanier.

14 Q. **[222]** Alors...

15 R. Qui est arrivé juste en février deux mille six
16 (2006), donc au début de février deux mille six
17 (2006). Tout ça s'est passé en deux mille six
18 (2006), là.

19 Q. **[223]** O.K. Bien, je vais vous demander de le
20 retenir et on va l'aborder.

21 R. Oui.

22 Q. **[224]** On va continuer avec monsieur Zampino. Donc,
23 je comprends que la question de ne pas parler de
24 votre décision précise avec monsieur Zampino
25 concerne Bernard Trépanier, inquiétez-vous pas, on

1 va l'explorer, mais on ne peut pas tous les faire
2 en même temps.

3 Donc, on revient en deux mille huit (2008), à la
4 démission de monsieur Zampino. Qu'est-ce qu'il vous
5 répond, en mai... premièrement, pourquoi vous
6 appelle-t-il en décembre deux mille huit (2008)
7 pour vous expliquer sa décision, là? Il a
8 démissionné, il n'est plus là, il n'est plus
9 président du comité exécutif, comment il justifie
10 de vous appeler, surtout qu'il ne suit pas votre
11 conseil, finalement, là?

12 R. Oui, il est venu me voir pour m'expliquer qu'il
13 acceptait la... de Dessau. Je ne le sais pas, il
14 faudrait lui poser cette question-là, pourquoi il
15 est venu me voir. Il était sûrement au courant que
16 ma réaction serait très négative.

17 Q. **[225]** O.K.

18 R. Alors, il est venu me le dire.

19 Q. **[226]** Il n'est pas venu vous demander la
20 permission?

21 R. Non, certainement pas. Certainement pas, parce que
22 j'étais... non, non, certainement pas, là.

23 Q. **[227]** Vous étiez?

24 R. Bien, je trouvais que c'était... avant, on avait
25 perdu Yves Provost qui a quitté la Ville pour s'en

1 aller chez BPR qui avait piloter tout le contrat
2 des compteurs d'eau et, bon, donc, il s'en vient me
3 dire, puis moi j'étais absolument contre, même Yves
4 Provost, je lui avais dit: « Pourquoi tu fais ça?
5 J'ai dit, ça n'a pas de bon sens, comment je vais
6 justifier ça publiquement? » Puis j'ai dit à Frank
7 Zampino: « C'est impossible. Tout ce qui sort avec
8 les compteurs d'eau, là, mon président du comité
9 exécutif s'en va chez Dessau. » Tu sais, on avait
10 vécu avant, on avait vécu les Robert Marcil, puis
11 on avait vécu les Yves Provost, là, c'était assez,
12 là.

13 (11:52:32)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. [228] Moi, je vais vous poser une question. Si l'on
16 met de côté toute l'histoire des compteurs d'eau,
17 est-ce que... quelle aurait été votre réaction du
18 simple fait, si vous aviez appris que votre
19 directeur est ami avec Rosaire Sauriol, est ami
20 avec Accurso, oublions l'histoire des compteurs
21 d'eau, mais seulement le fait que ce soit des
22 joueurs très importants à la Ville et que votre
23 directeur est très ami, ami intime, avec ces
24 personnes-là?

25 R. Si j'avais... c'est facile à dire, là on est

1 toujours en rétrospective, là, mais... parce que
2 c'est toujours ça. Moi j'ai confiance, je fais
3 confiance et je prends pour acquis que les gens
4 sont honnêtes, bon, puis que la bonne foi se
5 présume, bon...

6 Q. **[229]** C'est peut-être là que...

7 R. ... donc, s'il était venu...

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. **[230]** Mais une fois que ça c'est dit, là?

10 R. Bien oui, mais... non, mais il faut se mettre
11 dans... moi, là, comme individu, là...

12 Q. **[231]** Dans votre état d'esprit.

13 R. Alors, bon, c'est facile, après le fait, de dire
14 que... mais si j'avais appris que mon président du
15 comité exécutif avait des relations privilégiées
16 d'amitié avec plusieurs personnes, là, qui ont été
17 nommées ici, à ce moment-là je l'aurais remplacé
18 comme président du comité exécutif.

19 Q. **[232]** Nonobstant le contrat des compteurs d'eau ou
20 non?

21 R. Nonobstant... nonobstant le contrat... les
22 compteurs d'eau, nonobstant Contrecoeur, nonobstant
23 les autres dossiers qu'on va peut-être regarder
24 tout à l'heure. Je l'aurais remplacé comme
25 président du comité exécutif.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [233] Diriez-vous, parce que la question éthique
3 est plus apparente maintenant qu'elle ne pouvait
4 l'être avant ou c'est vraiment...

5 R. Non, non.

6 Q. [234] ... une question de... je vais dire
7 confiance, comme vous le dites?

8 R. Bien, pour moi, comme pour... c'est la même chose
9 que pour Robert Abdallah, le lien de confiance
10 n'est plus là. Je n'ai pas confiance. Je ne peux
11 pas croire que j'ai un directeur général qui, en
12 deux mille six (2006), a des rencontres dans un
13 restaurant italien du centre-ville de Montréal,
14 dans un salon privé, à plusieurs reprises. Je ne
15 peux pas croire. Et c'est sa responsabilité de
16 coordonner le travail des fonctionnaires qui
17 doivent nous faire des recommandations sur l'octroi
18 d'un contrat aussi important que celui des
19 compteurs d'eau. Alors, pour moi, là, il n'y a plus
20 de lien de confiance.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. [235] S'il vous l'avait révélé dès le départ, ça,
23 ces relations d'amitié là?

24 R. Je l'aurais remplacé avant, comme directeur général
25 de la Ville.

1 Q. [236] Et vous ne l'auriez peut-être même pas nommé,
2 j'imagine?

3 R. C'est certain que si on m'avait donné cette
4 information-là au moment où on a engagé Robert
5 Abdallah, c'est certain que Robert Abdallah
6 n'aurait pas été choisi comme directeur général de
7 la Ville de Montréal.

8 Q. [237] Bon, alors, moi, je vais vous demander... je
9 vais vous poser la question suivante, et faisant
10 suite au témoignage de monsieur Zampino. Monsieur
11 Zampino, lui, vient dire: « Bien, il n'y a rien là,
12 je peux tracer la ligne, on a le droit d'avoir des
13 amis dans la vie », est-ce que vous considérez que
14 c'est exact ou que c'est incompatible avec les
15 fonctions qu'il occupait, compte tenu du fait que
16 ces gens-là étaient des joueurs importants sur la
17 scène contractuelle, à tout le moins, de la Ville
18 de Montréal?

19 R. Je vais vous répondre de la façon suivante: il y a
20 des gens d'affaires influents, à Montréal, qui
21 venaient me voir, des gens que je connais bien, là,
22 alors, pas des ingénieurs, et caetera, des gens
23 d'affaires. Je suis maire de Montréal, là, puis
24 j'ai été ministre Industries, commerces, science et
25 technologie puis ils me disaient que je devais être

1 vu, plus souvent, notamment à l'Hôtel Sofitel, bon,
2 parce qu'il y avait des petits déjeuners. Bon, moi,
3 je ne déjeune pas, puis je ne dîne pas. Alors, je
4 ne vais jamais dans les restaurants puis, donc, on
5 ne me voit pas, mais on devrait...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [238] J'espère que vous mangez?

8 R. Pas souvent. Je mange le soir, quand j'arrive à la
9 maison, vers huit heures et demie (8h30), avec mon
10 épouse. C'est mon équilibre personnel avec mon
11 épouse qui m'a permis de passer à travers toutes
12 ces années. Alors, pas de petit-déjeuner, pas de
13 déjeuner, donc, vous ne trouverez pas des
14 rencontres dans des restaurants de Gérald Tremblay
15 avec qui que ce soit. Bon, une fois que j'ai dit
16 ça, alors, on me dit: « Il faudrait être vu,
17 Gérald, il faudrait... ça serait bon, tu es maire
18 de Montréal », et caetera, j'ai dit...

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. [239] Est-ce qu'on vous explique pourquoi c'est
21 important? On va prendre notre souffle un petit
22 peu, là, puis décortiquer tout ça.

23 R. C'est important de voir le maire, il faut voir le
24 maire. On m'a dit: « Il faut voir le maire. » Mais
25 moi, je leur ai dit: « Il y a un pendant à ça. Si

1 je parle à quelqu'un dans le restaurant, parce que
2 je suis le maire, il faut aller donner des poignées
3 de main, et si cette personne-là, pour une raison
4 très légitime, en bonne et due forme, à la suite
5 d'un appel d'offres, a un contrat, il y a quelqu'un
6 qui va dire qu'il a eu le contrat parce qu'il m'a
7 vu un jour à l'Hôtel Sofitel à donner... » Les
8 personnes d'affaires qui m'ont dit ça, elles ont
9 arrêté. Bon.

10 Alors pour moi, pour revenir à la question,
11 c'est une question de perception. Alors je n'ai pas
12 à juger des amitiés d'une personne. Par contre, et
13 je sais qu'en politique, c'est ça, j'ai... ma
14 réputation, je l'ai faite après vingt-cinq (25)
15 années. Puis je sais comment c'est fragile, comment
16 ça peut être détruit par des perceptions. Alors
17 pour moi, mes valeurs profondes, je vous l'ai dit,
18 là, quand, ça vient, ça m'a été transmis par ma
19 formation, mon père, ma mère, etc., donc j'ai ces
20 valeurs. Ça c'est moi, moi. Mais peut-être que,
21 peut-être que je suis une exception dans tout ce
22 monde-là. Mais j'ai rencontré du monde, mille...
23 des milliers de personnes. Sommet de Montréal
24 c'était quatre mille (4 000) personnes. J'en ai
25 rencontré comme maire de Montréal, puis je donnais

1 des poignées de mains, etc. Mais j'ose croire qu'il
2 n'y a pas une personne qui a pensé que parce
3 qu'elle m'avait rencontré qu'elle aurait un contrat
4 à la Ville de Montréal. Jamais. Je n'aurais jamais,
5 jamais, jamais donné un contrat à quelqu'un parce
6 que quelqu'un a fait une pression ou m'a rencontré
7 ou il a donné une contribution à ma formation
8 politique. Tu ne veux pas donner, donne pas,
9 regarde, garde ton argent. Bon. Est-ce que c'est...
10 c'est ça, il n'est pas venu me le dire. S'il me
11 l'avait dit.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[240]** Ce n'était pas tout à fait ça la question. La
14 question c'était : Si vous aviez su au moment où
15 vous avez fait de Frank Zampino votre bras droit
16 qu'il était...

17 R. Je n'aurais pas... si...

18 Q. **[241]** Qu'il était un ami intime de Rosaire Sauriol
19 et de monsieur Accurso?

20 R. Oui.

21 Q. **[242]** En auriez-vous fait votre bras droit?

22 R. La réponse c'est non. La réponse... je pensais
23 d'avoir... peut-être, merci de me permettre...

24 Q. **[243]** Je parle dès le début, là. Dès le début de
25 la...

1 R. ...de le clarifier encore. La réponse c'est non, si
2 je l'avais su lorsque j'ai rencontré Frank Zampino,
3 la réponse c'est non. S'il y avait eu même un maire
4 de tous les maires que je vous ai dit, là, qu'on a
5 travaillé ensemble pour sauver la Ville de
6 Montréal, là, si quelqu'un m'avait mentionné :
7 « Oui, mais tu ne sais pas que, et caetera, et
8 caetera » à ce moment-là je ne l'aurais pas nommé.

9 Q. **[244]** Quand vous choisissez, quand un homme comme
10 vous qui vous destiniez à la mairie, à être maire,
11 choisissez un bras droit, outre les compétences que
12 vous trouviez en lui, est-ce qu'il y a des enquêtes
13 qui sont faites...

14 R. Certainement.

15 Q. **[245]** ... pour savoir qui sont les amis de qui?

16 R. Bien oui. On demande à la police. Il n'y a pas un
17 comité exécutif que j'ai nommé sans que la police
18 nous ait donné un rapport sur toutes les personnes.
19 Alors je n'ai jamais eu un commentaire des
20 policiers ou du rapport sur la probité de certains
21 membres de mon comité exécutif. Je ne les aurais
22 pas nommés.

23 Q. **[246]** Mais sans que ce soit la probité, mais qui
24 sont les amis de qui?

25 R. Non, mais, ils auraient pu me le dire.

1 Q. [247] Avec les réseaux sociaux.

2 R. Mais ils auraient pu me le dire. Alors c'est
3 toujours après le fait qu'on apprend. Mais si les
4 autorités policières sont au courant de, puis...
5 par exemple, si j'ai la chance, je vais vous faire
6 une recommandation, je vais vous faire une
7 recommandation, je vais vous la faire immédiatement
8 pour ne pas l'oublier. Une des recommandations de
9 la Commission devrait être, c'est les contribuables
10 paient autant pour la Gendarmerie royale du Canada
11 que pour la Sûreté du Québec et pour la police de
12 Montréal. Puis si en deux mille deux (2002),
13 quelqu'un m'avait montré le vidéo, sans dévoiler
14 l'enquête Colisée sur les stupéfiants, m'avait dit,
15 ou à la police ils doivent se parler ou j'espère
16 qu'ils se parlent, ils devraient se parler plus,
17 là, m'avait dit : « Regardez, là, on a, on a ça,
18 là. » À ce moment-là je peux dire, on ne serait
19 même pas assis, on ne serait même pas ici
20 aujourd'hui. Ça aurait été réglé en deux mille deux
21 (2002). Alors j'ai peine à croire... Une
22 recommandation, ça devrait être quand on, quand les
23 contribuables sont appelés à payer pour des
24 policiers, des policières, quel que soit le palier
25 de gouvernement, je pense que, en tout cas dans mon

1 cas à moi, là, le maire de Montréal, j'aurais dû
2 être informé. J'aurais dû être informé sans me
3 montrer tout. Et à toutes les fois que j'ai été
4 informé, à ce moment-là j'ai agi. Alors ça c'est
5 une recommandation qui devrait être faite, qui
6 devrait être faite par la Commission, puis je
7 comprends qu'il y a des confidentialités mais il y
8 a des limites à ne pas donner des faits qui sont
9 aussi importants que ceux qu'on a vus sur ce fameux
10 vidéo. Et on m'a accusé publiquement lorsque j'ai
11 dit ça, « Ah, il cherche encore un blâme, il veut
12 blâmer les policiers », comme maire de Montréal
13 mais je l'ai déjà dit publiquement. Mais non, on
14 m'a accusé, les médias, on m'a accusé de blâmer un
15 autre, chercher des boucs émissaires, et caetera.
16 Mais je pense que c'est dans la norme des choses
17 qu'on soit en droit d'avoir de l'information
18 privilégiée.

19 Alors si on m'avait dit, puis je reviens à
20 la question pour y répondre encore de façon encore
21 très précise, si on m'avait semé le moindre petit
22 doute sur mon président du comité exécutif ou d'un
23 membre du comité exécutif, je ne les aurais pas
24 nommés. Puis si je l'avais appris dans les semaines
25 après, deux semaines après, je l'aurais dénommé

1 parce que c'est moi qui nomme les membres du comité
2 exécutif, c'est moi qui ai le pouvoir de les
3 remplacer.

4 Me SONIA LeBEL:

5 Q. **[248]** Donc je comprends que, quelle a été la
6 réaction de monsieur Zampino, je vous informe, là,
7 que... on revient un petit peu à la base, il vous
8 informe qu'il s'en va chez Desseau, je comprends
9 que vous lui faites part de votre désaccord. Si
10 vous le faites avec cette même, cette même fougue
11 là ça devait être très clair?

12 R. Je n'étais pas de bonne humeur. Je n'étais pas,
13 non, je n'étais pas de bonne humeur. Parce
14 qu'encore une fois, moi j'étais sur la sellette
15 avec éventuellement sur les compteurs d'eau.
16 J'étais totalement incapable de justifier
17 publiquement pour les contribuables comment un des
18 plus gros contrats de l'histoire de la Ville de
19 Montréal, le président du comité exécutif s'en va
20 chez Desseau.

21 Q. **[249]** Il vous dit quoi, lui, quand vous lui dites
22 ça, parce qu'il...

23 R. Je lui dis, puis je lui dis, je vais appeler Jean-
24 Pierre Sauriol, j'ai pris le téléphone, Jean-Pierre
25 Sauriol je l'ai appelé, j'ai dit : « Vous ne savez

1 pas ce que vous faites », tu sais.

2 Q. **[250]** Mais lui, monsieur Zampino, il vous répond
3 quoi, lui?

4 R. Il dit : « J'ai pris ma décision. »

5 Q. **[251]** C'est tout?

6 R. Oui, regarde, ça n'a pas été...

7 Q. **[252]** Et là il n'en a pas profité pour vous mettre
8 au courant du bateau, de ses rencontres, de ses
9 amitiés? Parce que là il n'est plus président, là,
10 il peut toujours bien...

11 R. Non.

12 Q. **[253]** ... déballer son jeu.

13 R. Non. J'aurais résilié le contrat des compteurs
14 d'eau avant.

15 Q. **[254]** O.K. À ce moment-là on est en décembre deux
16 mille huit (2008)...

17 R. Donc, ce n'était pas dans son intérêt de me le
18 dire.

19 Q. **[255]** Ce n'était dans l'inté... le sien et celui de
20 Dessau?

21 R. Bien, ni un ni l'autre.

22 Q. **[256]** En rétrospective...

23 R. S'il s'en va travailler pour Dessau, là, bon.

24 Q. **[257]** Mais en rétrospective, avec tout ce que vous
25 savez, pensez-vous que le fait d'aller travailler

1 pour Dessau, c'était une forme de récompense?

2 R. Non. Je ne pense pas.

3 Q. **[258]** Pourquoi?

4 R. Je ne pense pas. Je peux pas porter de jugement sur
5 la motivation d'une personne, sur les jugements
6 d'une personne. Jusqu'à preuve du contraire, là, il
7 a eu une offre d'emploi, puis il a décidé de
8 l'accepter, puis il l'a acceptée. Moi j'ai fait ce
9 que j'ai fait pour Jean-Pierre Sauriol, puis je lui
10 ai dit que c'était inacceptable. J'ai dit la même
11 chose, d'ailleurs, à Yves Provost quand il est
12 parti, il a quitté la Ville, puis il est allé chez
13 BPR.

14 Q. **[259]** Ça fait que là, je comprends que vous refusez
15 de tirer un lien. C'est ça?

16 R. Mais... Regardez, là. Je n'ai pas... Je ne
17 connaissais pas sa mo... Je ne connaissais pas sa
18 motivation. Je ne sais pas quelles tractations il a
19 eues...

20 Q. **[260]** Avec ça, vous avez... Vous avez ce lien-là en
21 deux mille huit (2008). Vous avez le lien entre
22 monsieur Abdallah et monsieur Accurso que vous avez
23 appris en deux mille six (2006). Vous commencez,
24 là, les choses commencent à faire surface, si on
25 veut, là. Les fils, si vous me permettez

1 l'expression, commencent à retrousser. O.K.? Est-ce
2 que déjà, en décembre deux mille huit (2008), vous
3 discutez avec votre vérificateur pour... Parce
4 qu'on sait que plus tard, vous avez demandé une
5 vérification du contrat, un rapport de
6 vérification. Est-ce que déjà, en décembre deux
7 mille huit (2008), il y a des informations? Vous
8 commencez à discuter, peut-être, de faire vérifier
9 des liens, ou de la proximité, ou des choses qui
10 étaient inadéquates dans le processus du contrat
11 des compteurs d'eau en décembre deux mille huit
12 (2008)?

13 R. Non. Le vérificateur général a un mandat, il
14 choisit son mandat.

15 Q. **[261]** Hum, hum?

16 R. Alors, il avait choisi le mandat de faire la
17 vérification sur les compteurs d'eau. Alors, ça a
18 été sa décision.

19 Q. **[262]** Mais ça s'est fait, pas en décembre, ça.

20 R. Ça s'est fait en deux mille neuf (2009), là.

21 Q. **[263]** En deux mille neuf (2009).

22 R. Oui.

23 Q. **[264]** Après l'information sur le bateau.

24 R. Oui. Oui oui. Oui.

25 Q. **[265]** Donc, pas en deux mille huit (2008).

1 R. Non. Bien, il a peut-être commencé en deux mille
2 huit (2008), là, mais le rapport a été en deux
3 mille neuf (2009).

4 Q. **[266]** O.K.

5 R. Il avait décidé, dans son mandat de vérification
6 générale, de faire les compteurs d'eau.

7 Q. **[267]** O.K. Donc, comment vous apprenez la présence
8 de monsieur Zampino, finalement, sur le bateau de
9 Tony Accurso? Avez-vous eu une espèce de...

10 R. Je suis...

11 Q. **[268]** ... d'avant-première, ou vous l'avez appris
12 dans les journaux?

13 R. Je suis... Je lis... J'apprends par les médias
14 qu'il aurait séjourné sur le bateau d'Antonio
15 Accurso, alors je demande à mon directeur de
16 cabinet, Stéphane Forget, de communiquer avec Frank
17 Zampino. Et Frank Zampino lui confirme que c'est
18 vrai, et qu'il va me faire parvenir une lettre.
19 Alors, vous avez la lettre. Alors, il m'a fait
20 parvenir une lettre, et à ce moment-là, j'ai rendu
21 la lettre publique.

22 Alors, j'ai fait un point de presse, j'ai
23 rendu la lettre publique, j'ai dit, « Voilà, j'ai
24 appris, et c'est confirmé, donc ce n'est plus des
25 rumeurs, c'est confirmé », et par la suite, suite à

1 ma...

2 Q. [269] Je vais juste revenir...

3 R. Oui.

4 Q. [270] Je vous coupe encore.

5 R. Non non. C'est correct.

6 Q. [271] Je vais juste revenir un peu avant. Donc,
7 vous ne parlez pas, avant la réception de la lettre
8 de monsieur Zampino, expliquant la lettre qu'on a
9 vue devant la Commission, vous n'avez pas une
10 conversation, personnellement, avec lui? Ou
11 c'est...

12 R. Non.

13 Q. [272] Vous dites que vous passez par monsieur
14 Forget.

15 R. Non non non. Regardez, là. Je ne suis pas content,
16 là...

17 Q. [273] Je veux juste comprendre, là, la façon dont
18 ça se passe.

19 R. Je ne veux pas lui parler.

20 Q. [274] Vous ne voulez pas lui parler.

21 R. Je ne suis pas content. Tu sais, c'est moi, là, qui
22 est encore une fois... Mettez-vous dans le contexte
23 de tout ce qui se passe à la Ville de Montréal, là.
24 J'en ai énuméré tout à l'heure, là. Alors pour moi,
25 là, c'est tellement gros que je me dis, je dis à

1 Stéphane Forget, mon directeur de cabinet, « Peux-
2 tu vérifier si c'est vrai? » Bon. Alors, puis là
3 j'ai dit, « Je veux avoir une lettre, puis je vais
4 la rendre publique. » Bon.

5 Par contre, dans la lettre, c'est inscrit
6 qu'il y a des factures. Alors j'ai demandé, j'ai
7 appelé Frank Zampino. C'est la seule fois que je
8 lui ai parlé.

9 Q. [275] Donc, c'est suite à la lettre.

10 R. Oui. J'ai la lettre, il y a des factures. J'ai dit,
11 « Je veux avoir les factures. » - « Pourquoi tu
12 veux avoir les factures? » - « Parce que je vais
13 les rendre publiques. » Il dit, « je ne peux pas
14 te les donner. Je ne te donnerai pas les
15 factures. » - « Mais je vais les rendre
16 publiques. » Je m'étais engagé, en point de presse,
17 à rendre... La lettre était publique, puis c'était
18 marqué des factures, les gens voulaient voir les
19 factures, j'ai dit, « Je vais les rendre
20 publiques. » Il dit, « Non. Il dit, ça c'est ma
21 vie privée, je ne rendrai pas les factures
22 publiques. » Puis je lui ai posé une autre
23 question, j'ai dit, « Il y a quatre cabines sur le
24 bateau. Quatre. J'ai dit, je voudrais savoir qui
25 était dans les cabines. T'en occupais une. Est-ce

1 qu'Antonio Accurso était là? Qui était dans les
2 deux autres cabines? » - « Il dit, Je ne peux pas
3 te répondre. »

4 Q. **[276]** Il a refusé de vous répondre à ce moment-là?

5 R. Il a refusé de me répondre.

6 Q. **[277]** Est-ce qu'il a refusé de vous confirmer que
7 monsieur Accurso était sur le bateau? Il a confirmé
8 monsieur Accurso?

9 R. Mais il n'a pas... En tout cas, il ne m'a pas
10 confirmé qui était sur le bateau. Moi je lui ai
11 posé la question, j'ai pris pour acquis que Antonio
12 Accurso était sur le bateau, là.

13 Q. **[278]** Et est-ce qu'il vous a expliqué pourquoi il
14 refusait de vous répondre?

15 R. Il m'a dit qu'il ne répondrait pas à cette
16 question-là. Il ne m'a pas donné de raison. Il dit,
17 « Je ne répondrai pas à cette question-là. »

18 Q. **[279]** Bon. Vous avez travaillé, quand même, avec
19 monsieur Zampino, là, je vais arrondir, mais
20 pendant une dizaine d'années. Bon, sept ans, là?

21 R. Oui.

22 Q. **[280]** Vous le connaissez quand même assez bien...
23 En tout cas vous pensiez le connaître bien, d'après
24 ce que je peux comprendre. Là vous allez vous
25 lancer, Monsieur Tremblay, puis m'expliquer ses

1 motivations, là.

2 R. C'est... Je ne peux pas vous donner ses
3 motivations, il ne voulait pas... Écoutez, il ne
4 voulait pas... Il ne m'a pas dit pour... Mais là,
5 en rétrospective, c'est facile, là...

6 Q. **[281]** Bien, allez-y.

7 R. ... quand on sait qui était sur le bateau. Tu sais?

8 Q. **[282]** Expliquez.

9 R. Quand on sait que...

10 Q. **[283]** Alors, comment vous l'expliquez, son refus de
11 vous répondre, quand même, là? Le scandale est
12 sorti, c'est dans les journaux.

13 R. Bien, regardez, quand on sait que sur le bateau,
14 là... Je l'ai appris à la Commission que Frank
15 Minicucci était là, le bras droit de Antonio
16 Accurso, puis que Rosaire Sauriol est là. Regarde,
17 j'arrête, là. Bon.

18 Q. **[284]** Continuez votre pensée. On n'est pas dans
19 votre tête, Monsieur Tremblay.

20 R. Non non mais je sais, mais... Je sais que vous
21 n'êtes pas dans ma tête, là. Mais vous voulez dire
22 quoi, là? Qu'est-ce que vous voulez savoir au
23 juste?

24 (12:08:59)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[285]** Vous dites que...

3 R. J'ai mis fin... J'ai mis...

4 Q. **[286]** On voit que vous êtes un homme intelligent,
5 et vous nous avez dit que vous n'étiez ni naïf...

6 R. Oui.

7 Q. **[287]** ... que vous n'étiez pas naïf.

8 R. Je l'apprends en deux mille neuf (2009), je résilie
9 le contrat des compteurs d'eau. J'ai résilié le
10 contrat.

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[288]** Alors, faites-vous un lien entre son refus de
13 vous le dire, comprenant qu'il y avait Sauriol,
14 Rosaire Sauriol...

15 R. Écoutez, je n'ai pas...

16 Q. **[289]** ... et la possibilité de mettre fin,
17 justement, à un contrat lucratif pour Dessau?

18 R. C'était devenu, il n'y avait plus d'adhésion
19 publique au contrat des compteurs d'eau. Les médias
20 en parlaient à tous les jours. Les deux oppositions
21 posaient des questions sur l'intégrité. Il y a un
22 rapport du vérificateur général qui vient dire de
23 façon très claire que les élus n'ont pas eu toute
24 l'information pour prendre une décision éclairée.
25 Et dans ce même rapport, il y a le fameux rapport,

1 les allusions de Denis Savard, que le vérificateur
2 interne, pas un vérificateur général, et Réjean
3 Lévesque, qui a la responsabilité de l'eau à la
4 Ville de Montréal, m'a donné une lettre. M'a donné
5 un lettre, un cri d'alarme, qu'il qualifie d'un cri
6 d'alarme. Il a rencontré, en deux mille sept
7 (2007)... La lettre, je l'ai remise à la...

8 Q. [290] Oui.

9 R. Donc, ce n'est pas une surprise, là. Vous l'avez,
10 je vous l'ai donnée. Il a remis, il est allé
11 rencontrer Yves Provost, et il a expliqué à Yves
12 Provost que le contrat, tel qu'il était rédigé, il
13 fallait donner plus de temps, et possiblement
14 retourner éventuellement en appel d'offres. Il ne
15 m'a jamais donné cette lettre-là. J'ai dit à Réjean
16 Lévesque par la suite : « Pourquoi tu n'es pas venu
17 me voir? Pourquoi tu ne m'as pas donné la lettre? »
18 Parce que je l'aurais arrêté immédiatement, le
19 contrat des compteurs d'eau.

20 Alors, quand j'ai eu toute cette
21 information-là, la vérificateur général, la lettre
22 de Réjean Lévesque, la connaissance des voyages de
23 Frank Zampino sur le bateau, les personnes
24 présentes. Pour moi, je n'ai pas une longue
25 réflexion, quand vous dites que je suis personne

1 intelligente, là, je pense que je n'ai pas des
2 analyses savantes à faire. J'ai fait ce que je
3 pouvais faire. J'ai résilié, résilié le contrat des
4 compteurs d'eau. Bon. C'est ce que j'ai fait.

5 Q. **[291]** Bon. Encore une fois, Monsieur Tremblay, vous
6 allez rapidement dans une série d'événements qu'on
7 va regarder, là, parce que tout ça n'arrive pas en
8 même temps. Je comprends que quand vous entendez
9 parler de la présence de monsieur Zampino sur le
10 bateau en avril deux mille neuf (2009), vous n'êtes
11 pas au courant de la lettre que vous qualifiez de
12 cri d'alarme, on s'entend?

13 R. Non, je n'ai pas cette lettre-là.

14 Q. **[292]** Parfait.

15 R. La lettre de Réjean Lévesque, je ne l'ai pas. Si je
16 l'avais eue, là, le contrat aurait été résilié à ce
17 moment-là.

18 Q. **[293]** Alors donc, on va très, très vite dans une
19 chronologie d'événements...

20 R. Bien, il n'y aurait pas eu... C'est-à-dire, je vais
21 juste qualifier ce que je viens de dire, là. Il n'y
22 aurait pas eu de contrat. Je serais retourné en
23 appel d'offres.

24 Q. **[294]** Pas parce que la lettre était au début du
25 processus, on s'entend?

1 R. Oui.

2 Q. [295] Parfait. On va y revenir.

3 R. Je serais retourné en appel d'offres.

4 Q. [296] Superbe. Moi je reviens, et je vous le dis,
5 je vous demande de vous mouiller, Monsieur
6 Tremblay. Je reviens à la résistance de Frank
7 Zampino à vous donner les noms, qui pour moi n'est
8 pas conciliable avec son témoignage des derniers
9 jours, où il prétend qu'on n'a pas à se cacher de
10 ses amis, et que les amis, les amitiés ça n'a pas
11 d'importance, et qu'il a une force de caractère
12 telle qu'il peut tirer la ligne. Ce sont ses
13 propres mots.

14 Alors moi, je vous demande : d'après vous,
15 vous le connaissez, d'après vous, pourquoi il a
16 refusé de vous donner les noms? C'est sorti dans le
17 domaine public, c'est dans les journaux, ça se
18 « spin », en bon français. Il vous offre, il
19 confirme par une lettre sa présence. Pourquoi il
20 refuse, à vous personnellement, au téléphone, de
21 vous donner les noms? Est-ce qu'il savait votre
22 réaction, puis que le contrat était en péril?

23 R. Bien, c'est ça, je vais... Je vais vous la donner,
24 ma réponse, là. Merci de m'aider à vous la dire
25 d'une façon peut-être un peu plus claire, là. Il

1 sait très bien que s'il me donne les noms, là,
2 c'est la fin du contrat des compteurs d'eau.

3 Q. **[297]** Donc, il y a une conséquence pour son ami
4 Tony Accurso, puis une conséquence pour son ami
5 Rosaire Sauriol.

6 R. Je vous avais répondu d'une façon indirecte tout à
7 l'heure en disant que ce n'était pas dans son
8 intérêt de me donner cette information-là. C'est la
9 même chose pour toutes les firmes d'ingénierie-
10 conseil qui sont venues ici. Si vous prenez le
11 témoignage, puis je ne veux pas faire une
12 diversion, là...

13 Q. **[298]** Allez-y.

14 R. Mais si vous prenez le témoignage de François
15 Perreault qui est venu ici, là, de façon très
16 claire, puis parce que je suis la Commission, j'ai
17 vu un procès-verbal, c'est une des rares fois que
18 vous avez un procès-verbal des petits déjeuners,
19 petit déjeuner dans ce cas-là au Club Saint-James,
20 et c'est inscrit dans le PV, dans le procès-verbal
21 qui a été fait par Genivar, François Perreault de
22 Genivar. C'est inscrit...

23 Q. **[299]** C'est un courriel qui envoie un compte rendu
24 de la réunion, c'est ça?

25 R. Oui. Vous l'avez, je vous l'ai donné.

1 Q. **[300]** Oui.

2 R. Je vous l'ai donné. Ça a été très difficile, parce
3 que ça n'a pas été...

4 Q. **[301]** Ça a été présenté devant la Commission.

5 R. Ce n'est pas une pièce que vous avez citée, mais
6 moi je l'ai vue. C'est marqué, là : « Le maire de
7 Montréal c'est un homme intègre. Il travaille très
8 fort pour sa ville. » Puis on parlait des tuyaux de
9 PVC. Parce qu'à la Ville, c'était toujours les
10 tuyaux de béton de Hyprescon, qui est Antonio
11 Accurso, puis moi je questionnais ça. Puis je
12 disais : « Pourquoi on n'a pas de tuyaux PVC? »
13 Alors, ce matin-là, il y a des gens qui sont venus
14 pour me rencontrer, pour parler des tuyaux PVC.
15 C'est marqué dans le procès-verbal.

16 Mais alors, pourquoi il ne me l'a pas dit?
17 Pourquoi il ne me l'a pas dit à ce moment-là,
18 François Perreault? Ce n'était pas dans son intérêt
19 de me le dire, parce que s'il est en charge du
20 développement des affaires, je vais vous donner mon
21 explication, puis s'il reçoit des bonis de cent
22 mille dollars (100 000 \$), tu sais, quand il nous a
23 dit, quand il a démissionné, il a perdu son boni de
24 cent mille dollars (100 000 \$). Mais si pendant
25 six, sept ans, huit ans, pendant que ça durait, il

1 avait des bonis de cent mille (100 000 \$), deux
2 cent mille dollars (200 00 \$), puis il enrichissait
3 sa firme qui avait des contrats, par cupidité, mais
4 il n'était pas dans son intérêt de venir me le dire,
5 parce que s'il était venu me le dire, à ce moment-
6 là, là, c'était réglé. C'était réglé. Ils ne sont
7 pas venus me le dire.

8 Alors, ils le savaient. Puis il dit dans le
9 procès-verbal : « C'est un homme intègre, on lui
10 fait confiance, et caetera, il travaille fort pour
11 la ville, c'est difficile, bla, bla, bla », puis
12 toutes ces choses-là. Bon, bravo. Il ne me l'a pas
13 dit. Personne est venu me le dire. Ils sont tous
14 venus témoigner ici. Donc, par cupidité, alors que
15 moi, sur la place publique, là, j'étais en train de
16 rénover la ville de Montréal, d'investir des sommes
17 considérables dans le transport en commun, dans la
18 rénovation des infrastructures, je pense qu'il y en
19 avait assez pour tout le monde, là. Il y en avait
20 assez pour tout le monde, là. On aurait pu... on
21 avait besoin de toutes ces firmes de génies-
22 conseils mais s'ils ont décidé de s'entendre puis
23 de faire des choses qui sont illégales, mais... ils
24 vivront avec leur conscience puis avec les
25 recommandations de la Commission.

1 Q. **[302]** Comment vous expliquez, également, son refus
2 de vous donner les factures? On en a produit devant
3 la Commission, là, vous les avez vues, finalement?

4 R. Ce n'est pas acceptable. Ce n'est pas acceptable,
5 ce n'est pas... je suis le maire de Montréal, je ne
6 suis pas... ce qu'ils me donnent, des informations,
7 moi, je suis dans le feu des médias, les médias me
8 harcèlent, c'est un archarnement médiatique à tous
9 les instants, je vis ça, j'ai vécu ça pendant onze
10 (11) ans. Alors, il faut que quelqu'un me donne
11 l'information, moi, je le donne dans toute
12 transparence. Je leur ai dit: « Je vais vous donner
13 les factures », mais il ne veut pas me les donner,
14 je vais faire quoi? Je vais aller chez lui, là,
15 puis je vais aller... il ne veut pas me les donner.

16 Q. **[303]** Mais il explique-tu pourquoi il ne vous les
17 donne pas?

18 R. Non, il ne me le dit pas. Il doit se sentir
19 coupable de quelque chose, je ne le sais pas, mais
20 ça, c'est... moi, je ne connais pas sa motivation.
21 Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'il ne m'a
22 pas donné les factures, puis il ne m'a jamais... il
23 n'est pas venu me voir, il dit: « Gérald, regarde,
24 je m'en vais en Floride, là, puis je vais aller sur
25 le bateau de... » puis et caetera, et caetera, et

1 caetera, bon. Je l'ai appris comme la très grande
2 majorité des citoyens. Puis s'il m'avait dit ça,
3 bien j'aurais dit: « Regarde, tu n'es plus
4 président du comité exécutif, c'est réglé ».

5 Q. **[304]** Bon. Monsieur Zampino explique le fait qu'il
6 ne vous a pas parlé des autres voyages avec Tony
7 Accurso, avec Robert Abdallah parce que la question
8 ne lui a pas été posée de façon précise. Qu'en
9 pensez-vous de ça?

10 R. Bien, regarde... c'était réglé, Robert Abdallah,
11 dans ma... bien, il aurait dû me le dire. Mais
12 Robert Abdallah, une chance, quelqu'un, sous le
13 sceau de la confidentialité qui m'avait... là, je
14 le savais, ce n'est pas compliqué, je le savais, ça
15 n'a pas pris deux minutes, là, ça n'a pas pris deux
16 minutes, je l'ai rencontré en février deux mille
17 six (2006) puis j'ai dit: « Regarde, ton mandat est
18 terminé ». Puis ils le savent, tout ce monde-là,
19 là, ces amitiés-là, ils disent: « Regarde, tenez-
20 vous loin du maire parce que si jamais le maire
21 apprend quelque chose, là, c'est réglé, il va
22 vous... ». Je n'ai rien à cacher, moi, j'ai été là
23 pour... j'ai aidé... j'ai aidé Montréal...

24 (12:17:04)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [305] Est-ce que ça aurait fait une différence,
3 dans votre esprit, si monsieur Zampino, dès le
4 départ, était venu vous dire qu'il entretenait des
5 liens amicaux, de lui-même, qui était venu vous le
6 dire, avec Rosaire Sauriol et...

7 R. Je ne l'aurais pas nommé président du comité
8 exécutif. Je pense que vous avez posé la question,
9 peut-être d'une façon différente, je vais le
10 répéter encore, là, si j'avais su qu'il avait des
11 liens privilégiés avec des firmes de génies-
12 conseils, puis en plus, avec Antonio Accurso, qui
13 est un grand fournisseur à la Ville de Montréal, à
14 ce moment-là, je n'aurais pas nommé Frank Zampino
15 président du comité exécutif de la Ville Montréal.

16 Me SONIA LeBEL :

17 Q. [306] Simplement pour situer un peu les gens,
18 Madame la Présidente, la pièce à laquelle vous avez
19 fait référence, ce que vous appelez le procès-
20 verbal, si on veut y faire référence, c'est la
21 pièce 26P-305. C'est un courriel échangé entre...
22 de monsieur Cadotte à Alain Lanthier et Martin
23 Barrette, en date du vingt-huit (28) août deux
24 mille trois (2003), qui fait un peu le compte rendu
25 de la réunion que vous venez de mentionner et qui a

1 été expliquée, là, dans le cadre du témoignage de
2 monsieur Perreault. Simplement pour dire, là...
3 R. Il sait que je suis... le maire, c'est par qui...
4 il l'écrit dans son procès-verbal, puis si je me
5 fie à ce que j'entends, là, c'est la collusion,
6 puis il ne vient même pas me donner... il ne vient
7 pas me le dire. Au moins me donner une allusion.
8 « Êtes-vous au courant, Monsieur le Maire? », il a
9 une occasion unique, là, on n'est pas cinq cents
10 (500) dans une salle, là. Personne. Mais ça faisait
11 leur affaire par cupidité, c'est le mot, puis vous
12 avez posé une question qui était très pertinente,
13 Madame la Présidente « Où était la conscience
14 sociale »? C'est vous qui avez posé cette question-
15 là. Mais, moi, ils savent que j'en ai une. Alors,
16 ce n'est pas dans leur intérêt de venir m'expliquer
17 ce qu'ils font. S'il y a des gens malhonnêtes,
18 bien, à ce moment-là, c'est pour ça qu'il y a une
19 commission. Mais ça a pris une commission pour le
20 savoir. Ça a pris une commission, là, puis tous les
21 gestes que j'ai posés, là, que j'ai commencé à vous
22 énumérer tout à l'heure, là, les médias qui se sont
23 emparés de ça puis ça a créé un momentum. Tous les
24 momentums puis tous les dossiers qu'on a donnés à
25 l'UPAC, on en a donné, puis à la Sûreté du Québec,

1 à ce moment-là, bien, ils ont mis... ils ont mis la
2 police, puis finalement, la pression avec la
3 Commission, puis je l'ai souhaité la Commission, je
4 l'ai votée, je l'ai dit en campagne électorale,
5 puis je vais tout faire, comme j'ai dit, pour vous
6 accompagner pour vous donner l'information.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [307] Est-ce que vous aviez, de fait, souhaité
9 avoir une commission avant que monsieur Zampino
10 vous remette la lettre? Dans le temps, est-ce qu'on
11 est capable de faire cette réflexion-là?

12 R. Ah, la première fois qu'on m'a posé la question,
13 officiellement, c'est pendant la campagne
14 électorale, donc, on parle peut-être au mois d'août
15 deux mille neuf (2009). Au mois d'août deux mille
16 neuf (2009), on a posé la question aux trois
17 candidats ou candidates à la mairie de Montréal
18 « Est-ce que vous souhaitez une commission
19 d'enquête »? Et j'ai dit: « Oui ». C'est la
20 première fois, et par la suite, il y a eu deux
21 votes, unanimes, au conseil municipal, pour
22 demander cette commission.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. [308] Donc, ça, c'est la première fois officielle?

25 R. Oui, août deux mille neuf (2009). Non, mais pas

1 en...

2 Q. **[309]** Mais vous faites bien la nuance, Monsieur
3 Tremblay, en disant: « La première fois qu'on m'a
4 posé officiellement la question », mais on va
5 revenir parce que je sais qu'il y a plusieurs
6 choses que vous avez vues au cours de votre mandat
7 et comme je disais tantôt, on ne peut pas adresser
8 toutes les questions en même temps, même si on
9 aimerait tout dire en une seule fois, là, mais la
10 première fois où vous avez commencé à songer à la
11 pertinence d'une commission d'enquête, c'est quand?
12 Et on expliquera pourquoi plus tard.

13 R. Non, moi je n'ai jamais songé à une commission
14 d'enquête parce qu'à toutes les fois qu'on parlait
15 d'une commission d'enquête, les gens se rappelaient
16 les commissions d'enquête et le préjudice très
17 sérieux que ça pouvait causer à certaines
18 réputations, dont la mienne, pour être très précis,
19 alors je pouvais très bien comprendre ça, alors,
20 moi, je n'ai jamais eu de discussion avec des gens
21 sur une commission d'enquête...

22 Q. **[310]** Ou une réflexion personnelle?

23 R. Non, moi, je pense que nous, on avait prit tous nos
24 dossiers, on les avait donnés à la Sûreté du
25 Québec, aux personnes... aux autorités compétentes,

1 puis on attendait des résultats. Bon, mais quand on
2 m'a posé, quand on a vu là l'ampleur de ce dont on
3 parlait, il y a des suggestions qui ont été faites
4 pour une commission d'enquête en bonne et due
5 forme. À ce moment là j'ai dit: « Je suis d'accord,
6 je suis d'accord.»

7 Q. **[311]** Parce que là?

8 R. Mais il n'y a pas eu une réflexion avant ma
9 première déclaration en août deux mille neuf (2009)
10 sur une commission d'enquête sur la gestion des
11 contrats dans le secteur public dans l'industrie de
12 la construction.

13 Q. **[312]** Étiez-vous au courant de la relation
14 également, on a appris là, la relation de monsieur
15 Zampino avec Paolo Catania?

16 R. Euh, la réponse c'est non.

17 Q. **[313]** O.K., il a pris la peine de vous aviser en
18 décembre deux mille huit (2008) de son intention
19 d'aller travailler pour Dessau. Est-ce qu'il vous a
20 avisé des voyages, on a qualifié ça de voyage de
21 reconnaissance au Maroc pour le compte...

22 R. Non.

23 Q. **[314]** ... de la firme Catania?

24 R. Non.

25 Q. **[315]** Et ça est-ce qu'il a pris la peine de vous

1 appeler avant et vous dire: « Écoutez je vais aller
2 faire un petit mandat pour Catania au Maroc. » By
3 the way, on va faire des liens plus tard avec un
4 autre dossier qu'on connaît bien là.

5 R. Non.

6 Q. **[316]** Et ça jamais vous en avez eu vent de ces, de
7 ces voyages là?

8 R. Non.

9 Q. **[317]** Avant la Commission, l'avez-vous appris un
10 moment donné en cours de route?

11 R. Non.

12 Q. **[318]** O.K.

13 R. Il n'est pas venu me voir me dire qu'il faisait des
14 voyages de reconnaissance au niveau touristique
15 pour Paolo Catania. Alors moi j'aurais fait le lien
16 immédiatement, Paolo Catania avec Contrecoeur avec
17 Tony Accurso, par Marteau, etc. J'aurais dit que
18 c'était pas très prudent de sa part de faire ça. Ça
19 aurait été ma réaction, alors ça comprend pourquoi
20 il m'en parle pas, il sait très bien ce que je vais
21 lui dire, il a pas intérêt à m'en parler.

22 Q. **[319]** Alors, pourquoi vous pensez qu'il a pris la
23 peine de vous en parler en décembre deux mille huit
24 (2008) d'abord, s'il vous a jamais parlé de sa
25 relation...

1 R. En décembre de?

2 Q. **[320]** Je vais préciser pour être sûre que vous
3 comprenez. Il n'a jamais pris de soin de vous
4 parler de ses relations d'amitiés, il est venu dire
5 que ça faisait au dessus de trente (30) ans qu'il
6 connaissait monsieur Accurso, ça remonte à la
7 période de son père, on en a appris un petit peu
8 plus devant la Commission. Il a expliqué monsieur
9 Sauriol, ça remonte à l'achat de Soprin dans le
10 début des années, fin des années quatre-vingt-dix
11 (90). Bon Dessau est présent dans Saint-Léonard,
12 donc on connaît la genèse de tout ça et l'histoire
13 de ses relations d'amitiés, il ne vous en parle
14 jamais, il s'en cache. Il ne vous parle pas de sa
15 relation avec Paolo Catania. Est-ce qu'il vous a
16 expliqué qu'il était aller au party de retraite de
17 son père, Frank Catania?

18 R. Non, non.

19 Q. **[321]** Non, avez-vous été invité vous, à ce party de
20 retraite là?

21 R. Non, moi on m'invitait pas beaucoup là dans toutes
22 ces occasions là, j'étais pas la personne... non.

23 Q. **[322]** Non, donc vous étiez pas au courant qu'il
24 était aller à ce party là? À cette fête?

25 R. Non, non, non, du tout, du tout, du tout. Regardez,

1 j'ai, il y a des personnes qui m'avaient informé
2 pour Robert Marcil, qu'il voyait Robert Marcil dans
3 des rencontres comme celle-là. En plus du courriel
4 que j'ai reçu, quand j'ai reçu le courriel je l'ai
5 pris, je l'ai donné au directeur général, j'ai
6 donné à Pierre Reid qui était le contrôleur, j'ai
7 dit: « Vérifie ça. » Puis heureusement, je vous
8 l'ai mentionné tout à l'heure, ils ont... on a
9 vérifié avec la Sûreté du Québec qui nous a dit
10 qu'ils l'avaient sur écoute électronique, alors on
11 l'a congédié.

12 Q. **[323]** Parfait.

13 R. Bonjour, merci.

14 Q. **[324]** Bon, alors ce qui, ce qui m'intéresse
15 maintenant là c'est de savoir d'après vous,
16 pourquoi il vous a télé... s'il n'a pas pris la
17 peine de vous informer de tout ça...

18 R. Je sais pas.

19 Q. **[325]** Pourquoi il vous téléphone en décembre deux
20 mille huit (2008)?

21 R. Mais je suis maire de Montréal, puis c'est un
22 événement, la seule hypothèse que je peux faire,
23 j'ai été avec lui pendant sept (7) ans, je suis
24 maire de Montréal, puis il s'en vient m'informer en
25 décembre deux mille huit (2008) qu'il a accepté un

1 poste dans le secteur privé pour Dessau. Bon, puis
2 j'ai dit ça pas de bon sens. Puis j'ai pris la
3 peine d'appeler Jean-Pierre Sauriol pour lui dire
4 la même chose.

5 Q. **[326]** Mais pourquoi, moi je me demande...

6 R. Je sais pas pourquoi.

7 Q. **[327]** ... pourquoi à ce moment là il décide de vous
8 informer de quelque chose alors qu'il vous a rien
9 dit pendant toutes ces années là?

10 R. Ben là, il s'en venait me dire qu'il avait accepté
11 un poste dans le secteur privé avec la firme
12 Dessau. Il est pas venu m'expliquer là qu'il avait
13 un lien d'amitié avec Rosaire Sauriol puis qu'ils
14 se voyaient régulièrement avec son épouse, qu'ils
15 allaient manger ensemble, qu'ils faisaient des
16 voyages ensemble, il m'a pas parlé de ça. Il m'a
17 juste dit qu'il s'en allait, il savait très bien
18 que je serais peut-être, possiblement, il est en
19 politique, que je serais interpellé pour que les
20 gens voient ma réaction de savoir qu'il s'en allait
21 chez Dessau. Elle a été immédiate ma réaction.
22 Écoute, les compteurs d'eau là c'est, ça fait
23 l'actualité, puis ça c'était, t'sais, j'ai dit:
24 « Ça se peut pas, ça se peut pas. »

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [328] C'est juste parce qu'on essaie de comprendre
3 parce qu'il n'était plus là, il n'était plus du
4 tout avec vous, alors pourquoi prendre la peine de
5 vous avertir, alors était-ce parce qu'il vous
6 respectait, puis qu'il voulait que vous ayez le
7 temps de souffler avant qu'on vous interpelle
8 publiquement à ce sujet là?

9 R. Je sais pas pourquoi, je connais pas la motivation
10 de Frank Zampino d'être venu me parler, mais il est
11 venu me, me dire ça, et peut-être qu'à cause du
12 contrat des compteurs d'eau, puis il savait que il
13 y aurait beaucoup de médiatisation sur ses
14 nouvelles fonctions et sur la lettre émise par
15 Dessau, puis pour au moins, je peux pas être encore
16 là moi ce qu'on me reprochait, bien il savait pas,
17 il sait pas, le maire sait rien, le maire sait pas,
18 il est naif, etc. Bon, il est au moins venu me le
19 dire, au moins devant les journalistes, je vais
20 dire: « Oui j'ai rencontré Frank Zampino qui est
21 venu m'annoncer qu'il s'en allait chez Dessau. »
22 « Êtes-vous d'accord? » - « Non, je suis pas
23 d'accord. » - « Lui avez-vous dit? » - « Oui, je
24 lui ai dit que j'étais pas d'accord. » J'ai même
25 appelé le président de la firme Jean-Pierre Sauriol

1 pour lui dire que c'était une erreur stratégique
2 très importante et ça remettait en question toute
3 la question des compteurs d'eau. Bon, je peux pas
4 aller plus loin que ça là, peut pas être plus
5 précis. D'ailleurs, je l'ai résilié le contrat là,
6 tsé.

7 Me SONIA LeBEL:

8 Q. **[329]** Non, alors et là je vais, je vais vous la
9 poser quand même parce que je sais que vous
10 l'aimerez pas ma question. Mais en rétrospective,
11 est-ce que vous, est-ce que vous faites fi là, est-
12 ce que vous niez tout ce qui a été dit devant la
13 Commission, est-ce que vous nous dites, allez-vous
14 nous dire ou, est-ce que vous vous accrochez au
15 fait que Frank Zampino était un homme de confiance,
16 finalement en rétrospective, ou?

17 R. Ben, regardez, il avait, il avait pendant les
18 années qu'on a travaillé ensemble, en toute
19 transparence, il avait ma confiance et nous avons
20 fait un travail tous les deux, avec d'autres, on
21 avait une équipe, on a fait un travail pour rénover
22 Montréal. Bon, ça c'est mon expérience
23 professionnelle avec Frank Zampino en fonction de
24 sa compétence, en fonction des années qu'on a
25 vécues ensemble.

1 Q. **[330]** Mais, sachant ce que vous savez maintenant et
2 ce qui a été dit...

3 R. Oui, mais...

4 Q. **[331]** ... est-ce que vous pouvez toujours dire « en
5 toute transparence », Monsieur Tremblay?

6 R. Mais, je peux dire que... Oui, mais la
7 transparence, c'est... il faut être informé. Qui le
8 savait? Qui le savait?

9 Q. **[332]** Lui.

10 R. Non, non. Oui. Oui, oui. Lui, il le savait et je
11 vous ai répondu de façon très claire, il n'est pas
12 venu me le dire, il n'est pas venu me le dire. Il
13 n'est pas venu me voir un matin pour me dire qu'il
14 s'en allait faire un voyage avec... Bon. Il n'est
15 pas venu me voir. Pourquoi? Mais, ça, vous lui avez
16 posé la question là, il a dit « non », il ne me l'a
17 pas dit, mais il aurait dû me le dire, si c'est ça
18 que vous voulez savoir là.

19 Q. **[333]** Et pensez-vous qu'il vous l'a... il aurait dû
20 vous le dire.

21 R. Bien, c'est évident qu'il aurait dû me le dire.

22 Q. **[334]** Et pensez-vous qu'il ne vous l'a pas dit
23 parce qu'il connaissait votre réaction et qu'il
24 allait perdre son poste et probablement son
25 ascendant sur la Ville de Montréal?

1 R. Bien, je n'ai jamais dit... je n'ai jamais dit
2 pourquoi, le détail pour Robert Abdallah, mais la
3 conséquence de ce que je vous ai mentionné tout à
4 l'heure, c'est je n'ai pas... j'ai demandé à Robert
5 Abdallah, j'ai dit que je le remplaçais. Donc, tout
6 le monde savait que, si on venait me dire quelque
7 chose qui n'était pas éthique, qu'à ce moment-là
8 c'était réglé. C'était réglé. C'était... pour moi,
9 c'était... ce sont mes valeurs profondes, t'sais.
10 Ce sont mes valeurs profondes, alors...

11 Q. **[335]** Il les connaissait ces valeurs-là?

12 R. Mais, c'est certain, j'espère qu'il les
13 connaissait, qu'il les connaissait là. Pour moi, il
14 n'y a rien de plus important.

15 Q. **[336]** Parce que monsieur Zampino... monsieur
16 Zampino est venu nous dire, il est venu confirmer
17 qu'il ne vous l'appelait pas dit.

18 R. Bien oui, c'est ça.

19 Q. **[337]** Et il est venu se justifier en disant qu'un
20 ami, c'est un ami puis, dans le fond, ça ne regarde
21 personne.

22 R. Bien, oui, mais...

23 Q. **[338]** Pensez-vous qu'il connaissait...

24 R. Oui, mais...

25 Q. **[339]** ... ou qu'il était à même d'anticiper votre

1 réaction si vous l'aviez su?

2 R. Ah! Bien, c'est certain. Mais, ce n'est pas tout le
3 monde qui partage les mêmes valeurs. Il y en a qui
4 pensent qu'ils peuvent aller là, puis ils peuvent
5 faire ci, puis ils peuvent faire ça, puis ils
6 peuvent faire ça, mais moi...

7 Q. **[340]** Alors, si on pense que c'est correct, on le
8 dévoile.

9 R. ... comme individu, j'ai bâti ma carrière sur mon
10 intégrité et mon honnêteté. Et à toutes les fois
11 que j'ai eu un doute ou une preuve, il fallait que
12 j'aie une preuve, je veux dire, je ne peux pas
13 accuser le monde puis me ramasser avec des
14 poursuites puis... Alors, il n'est pas venu me le
15 dire. Il n'est pas venu me le dire.

16 Q. **[341]** Bien, on va faire... on va faire un exercice
17 de logique avec vous.

18 R. Oui.

19 Q. **[342]** O.K. Si on pense qu'une situation, elle est
20 correcte ou adéquate, on n'a pas de problème à la
21 dévoiler.

22 R. C'est certain.

23 Q. **[343]** Donc, s'il ne vous l'a pas dévoilée, c'est
24 qu'il connaissait certainement votre réaction.

25 R. C'est certain. Oui, il n'y a aucun doute. Il n'y a

1 aucun doute. Il n'y a aucun doute qu'il connaissait
2 ma réaction. S'il avait pris le temps de venir me
3 dire qu'il s'en allait en vacances sur le bateau
4 d'Antonio Accurso au mois de février deux mille
5 sept (2007) et, en plus, qu'il est allé en février
6 deux mille huit (2008), sans même me parler de
7 toutes les autres affaires que j'ai apprises, à Las
8 Vegas, et caetera là, regardez, il le savait. Il le
9 savait, c'était réglé, il n'était plus président du
10 comité exécutif. Bon. Je ne peux pas vous en dire
11 plus que ça là, ce n'est pas... Non, mais c'est
12 correct.

13 Q. **[344]** C'est ça.

14 R. Allez-y, mais... C'est parce que... t'sais.

15 Q. **[345]** Il est midi trente (12 h 30), on peut peut-
16 être attendre à tantôt.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[346]** Nous allons aller prendre quelque chose...

19 R. Oui, oui. Puis...

20 Q. **[347]** ... à manger.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. **[348]** Nous, on mange, Monsieur Tremblay.

23 R. Oui, c'est bien. Non, mais vous avez raison, je
24 n'ai pas... je n'ai jamais prétendu que, moi,
25 j'avais raison. Ma mère me disait que le repas le

1 plus important de la journée, c'était le petit-
2 déjeuner, puis je lui disais toujours « maman, t'as
3 raison », mais je n'ai jamais eu de petit-déjeuner
4 comme je n'ai jamais bu de café de ma vie, comme je
5 n'ai jamais fumé non plus. Alors, t'sais, il y a
6 des... Mais, je ne recommande ça à personne. Je
7 pense que ma mère avait raison, mais si j'ai une
8 santé qui me le permet, j'ai consacré toute ma vie,
9 je vous l'ai dit au début, au service des autres, à
10 la Ville de Montréal et au Gouvernement du Québec.
11 Heureusement, ça m'a permis de travailler dix-sept
12 (17), dix-huit (18) heures par jour, sept jours par
13 semaine. Bon. Je l'ai fait, puis je suis une
14 personne heureuse. Je suis bien dans ma peau, puis
15 je vous souhaite un bon...

16 Q. **[349]** Lunch.

17 R. ... un bon lunch, pour revenir... pour revenir en
18 forme là. Pour revenir en forme.

19 Q. **[350]** Merci.

20 R. Moi, je vais être en forme, inquiétez-vous pas.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22 REPRISE

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bon après-midi.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Vous pouvez vous asseoir, vous êtes toujours sous
3 le même serment.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Alors, bonjour. On a précisé qu'il est toujours
6 sous le même serment?

7 LA GREFFIÈRE :

8 Oui.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Alors, c'est moi qui n'écoutais pas, je suis
11 désolée.

12 R. Non, non, je l'ai fait. C'est pour ça que je suis
13 restée debout.

14 Q. **[351]** O.K. Alors, vous avez... Suite au départ de
15 monsieur Zampino, vous avez nommé monsieur Dauphin,
16 président du comité exécutif.

17 R. Oui.

18 Q. **[352]** Quelle a été la raison de ce choix-là à ce
19 moment-là?

20 R. En fait, Claude Dauphin avait été vice-président du
21 comité exécutif, responsable - lorsqu'il était au
22 comité exécutif - de la Société de transport de
23 Montréal et en plus, de la Sécurité publique. Et il
24 avait une excellente relation avec l'ensemble des
25 membres de notre formation politique, donc ça a été

1 nommé, ça a été... il a été nommé pour cette
2 raison-là.

3 Q. **[353]** Donc, il a été nommé, si je ne m'abuse, en
4 juillet, j'imagine au départ de monsieur Zampino en
5 juillet deux mille neuf (2009).

6 R. Oui.

7 Q. **[354]** Et il n'a pas fait un séjour très très long
8 comme président du comité exécutif. En novembre
9 deux mille neuf (2009), c'était terminé. Pourquoi
10 est-ce qu'on n'a pas renouvelé par la suite?

11 R. Parce qu'en deux mille neuf (2009), à ce moment-
12 là...

13 Q. **[355]** Je comprends qu'il y a eu les élections là,
14 mais je vais au-delà de là.

15 R. Non, après tout... après tout ce que j'ai vécu, je
16 me suis dit : « Maintenant, je vais parler à moi-
17 même », donc j'ai assumé les deux responsabilités,
18 celle du maire de Montréal et celle de président du
19 comité exécutif, ça, c'est la première raison. La
20 deuxième raison...

21 Q. **[356]** Vous avez décidé que vous alliez tout vous
22 dire.

23 R. Bien, exactement. Alors, j'étais certain que je
24 verrais tout, surtout après la campagne électorale
25 qu'on a eu en deux mille neuf (2009) là, ça a été

1 très médiatisé, donc j'ai décidé d'assumer cette
2 responsabilité.

3 Et deuxièmement - et c'est la raison
4 principale - j'ai décidé d'inviter au comité
5 exécutif de la Ville de Montréal, c'était la
6 première fois, l'opposition, les deux oppositions.
7 Alors, un représentant de Projet Montréal et un
8 représentant de Vision Montréal, donc ça faisait...
9 c'était loin de faire l'unanimité dans ma formation
10 politique. Alors, je me suis dit, la personne la
11 plus susceptible de gérer la venue au comité
12 exécutif de l'opposition, c'est moi.

13 Et en plus, je prenais la décision de
14 retarder quarante pour cent (40 %) des contrats qui
15 pouvaient être donnés. Ça a été très critiqué,
16 entre autres, par les deux oppositions qui
17 voulaient avoir les contrats notamment dans leur
18 arrondissement, mais avec l'ampleur des
19 révélations qu'on entendait et les rapports de
20 l'administration, un, deux, trois, que vous avez,
21 j'ai décidé de faire un recul stratégique et de ne
22 pas donner suite à l'ensemble des contrats qu'on
23 aurait pu donner, au moins quarante pour cent
24 (40 %).

25 Q. [357] Là, on était rendu en deux mille neuf (2009).

1 R. Oui.

2 Q. **[358]** Je comprends qu'il y avait une accumulation
3 d'informations...

4 R. Oui.

5 Q. **[359]** ... qui vous permettait d'agir comme ça.

6 R. Oui.

7 Q. **[360]** Monsieur Dauphin, vous avez eu vent d'une
8 fête organisée pour sa femme à un moment donné?

9 R. Oui.

10 Q. **[361]** Cette fête-là a eu lieu quand?

11 R. Ah! Je ne me rappelle pas exactement de quelle
12 date, mais je peux juste vous dire une chose, un,
13 je n'ai pas été invité, et deux, si j'avais été
14 invité, je ne serais pas allé.

15 Q. **[362]** O.K. À quel moment vous avez eu vent de
16 l'existence de cette fête-là?

17 R. Après, après la fête.

18 Q. **[363]** Après la fête. Longtemps après la fête? Dans
19 la même période que la fête ou plusieurs années
20 après la fête?

21 R. Non, pas... après la fête, là.

22 Q. **[364]** Elle aurait eu lieu en septembre deux mille
23 neuf (2009), je pense, cette fête-là. Est-ce que
24 c'est possible?

25 R. C'est possible. Ça, je ne me rappelle pas

1 exactement quand la fête est...

2 Q. **[365]** Alors, qu'il était à ce moment-là président
3 du comité exécutif.

4 R. Oui.

5 Q. **[366]** O.K. Et vous avez eu vent de la présence de
6 certaines firmes d'ingénierie à cette fête-là?

7 R. Oui.

8 Q. **[367]** Notamment Rosaire Sauriol.

9 R. Oui.

10 Q. **[368]** Bernard Poulin, Pierre Turmel, et caetera.

11 R. Oui.

12 Q. **[369]** O.K. Est-ce que ça a penché dans votre
13 balance... dans la balance de votre décision de
14 prendre vous-même le poste de président du comité
15 exécutif pour la suite des événements?

16 R. Non, aucunement. Je n'ai pas porté de jugement sur
17 la motivation de cette fête et... Non, au
18 contraire, ça a été une décision que j'ai prise en
19 fonction des responsabilités que je devais assumer
20 pour la suite des choses en deux mille neuf (2009),
21 après l'élection.

22 Q. **[370]** O.K. Bon. Donc, aidez-moi à comprendre.
23 Quelle a été votre réaction suite à cette prise de
24 connaissance-là de la fête? On a des liens avec...
25 monsieur Dauphin invite Rosaire Sauriol encore une

1 fois, mais on a plusieurs autres noms qui sont
2 nommés. Il y a apparemment, lors de cette fête-là,
3 les gens sont invités à donner de l'argent dans un
4 chapeau. Vous êtes invité, vous refusez. Est-ce que
5 pour vous c'est un élément important ça? Est-ce que
6 ça peut faire pencher la balance d'une décision?

7 R. Bien, c'est certain que... bien, je l'ai nommé...
8 bien, c'est-à-dire j'ai fait la recommandation au
9 conseil municipal pour qu'il soit président du
10 conseil municipal. Bon. Et lorsque j'ai eu de
11 l'information de cette nature, celle
12 spécifiquement...

13 Q. **[371]** Celle dont je fais...

14 R. ... que vous mentionnez, là...

15 Q. **[372]** Oui.

16 R. ... j'ai demandé au contrôleur de faire une
17 enquête. Le contrôleur a fait une enquête et il a
18 fait son rapport et le dossier est entre les mains
19 de la Sûreté du Québec.

20 Q. **[373]** D'accord. Donc, c'est l'action que vous avez
21 prise à ce moment-là concernant l'information que
22 je viens de vous mentionner.

23 R. Oui. Lorsque j'ai eu cette information, c'est allé
24 directement au contrôleur qui a fait son rapport à
25 la Sûreté du Québec et on attend les résultats

1 de...

2 Q. **[374]** L'avez-vous démis de ses fonctions de
3 président du comité exécutif? On était proche de la
4 fin des élections à ce moment-là.

5 R. Oui. Je l'ai rencontré pour lui dire que ce serait
6 une bonne idée qu'il démissionne comme président du
7 comité municipal.

8 Q. **[375]** Et qu'est-ce qui s'est passé?

9 R. En fait, il y avait...

10 Q. **[376]** Est-ce qu'il a suivi votre bonne idée?

11 R. Bien, pas au début, là. Il a exprimé de sérieuses
12 réserves. Et ça a fait un débat assez mouvementé au
13 conseil municipal, mais surtout, il était apprécié
14 par plusieurs membres de la formation politique. Et
15 là, il fallait avoir un vote. Les deux oppositions
16 étaient contres. Elles voulaient qu'il maintienne,
17 que Claude Dauphin soit toujours maintenu comme
18 président du conseil de ville. Alors...

19 Q. **[377]** Du conseil de ville, oui.

20 R. J'avais pris cette décision-là, donc. Finalement,
21 après de nombreuses discussions au conseil
22 municipal, il a décidé de se retirer, de retirer sa
23 candidature. Mais je peux vous dire, je vais au
24 moins vous dire qu'en ce qui concerne Claude
25 Dauphin, de façon très claire, c'est une question

1 qui a été posée par la présidente de la Commission,
2 il y a toujours eu des rapports de la Sûreté du
3 Québec pour tous les membres, sans exception, du
4 comité exécutif. Alors, il était au comité
5 exécutif, soit responsable du transport, soit
6 responsable de la sécurité publique. Et je n'ai
7 jamais eu de commentaire de la police, qui faisait
8 des vérifications, et de la Sûreté du Québec, à
9 l'effet d'autant plus qu'il avait assumé les
10 responsabilités de la sécurité publique.

11 Q. **[378]** Ce que je comprends de vos propos, là, que
12 compte tenu de l'information que vous aviez
13 concernant monsieur Dauphin, vous n'aviez pas
14 nécessairement plein pouvoir de le démettre ou de
15 faire en sorte, il fallait le convaincre ou il
16 fallait convaincre des gens, là?

17 R. De le démettre de...

18 Q. **[379]** Bien, c'est parce que vous parlez du
19 conseil...

20 R. C'est une...

21 Q. **[380]** C'est moi qui tombe dans les termes, là.

22 R. C'est le maire de Montréal qui fait une
23 recommandation au conseil de ville sur la
24 nomination du président du conseil de ville. Alors,
25 j'ai fait...

1 Q. **[381]** Mais c'est une recommandation?

2 R. C'est une recommandation. Je n'avais pas le pouvoir
3 de le démettre sans l'approbation du conseil de
4 ville. Et le conseil de ville, après avoir posé
5 toutes les questions, a... et il a décidé de lui-
6 même de quitter ses fonctions.

7 Q. **[382]** O.K. Donc, c'est contrairement au pouvoir que
8 vous auriez eu de démettre de ses fonctions ou de
9 changer le président du comité exécutif, c'est ça?

10 R. Exactement, oui, oui. Sur le...

11 Q. **[383]** C'est la nuance que j'essayais de faire, là.

12 R. Oui, oui, oui. J'ai compris cette nuance. Je peux
13 nommer et démettre un membre du comité exécutif,
14 mais non... et non pas le président du conseil
15 municipal, et non pas également, le chef de police,
16 et non pas également, le vérificateur général.

17 Q. **[384]** O.K.

18 R. Ce sont des décisions soit du gouvernement du
19 Québec, ou soit du conseil municipal.

20 Q. **[385]** Parfait. On a abordé la question de monsieur
21 Bernard... C'est ça, Bernard Trépanier.

22 R. Bernard Trépanier.

23 Q. **[386]** Oui, je voulais juste être certaine de ne pas
24 me tromper. Alors, on a abordé la question de
25 Bernard Trépanier ce matin. Vous avez dit que, bon,

1 vous avez expliqué que ça pouvait expliquer le fait
2 que, en deux mille six (2006), vous n'avez pas
3 parlé à monsieur Zampino de façon franche et claire
4 de la raison de la démission suggérée, en bon
5 français, de monsieur Abdallah.

6 Donc, expliquez-nous, là, la séquence avec
7 monsieur Trépanier. On va faire un petit peu
8 d'historique là-dessus. Il est apparu à Union
9 Montréal vers deux mille trois (2003), comme
10 directeur financier, des finances d'Union Montréal,
11 environ deux mille trois (2003), deux mille quatre
12 (2004)?

13 R. Oui, je pense, c'est fin deux mille trois (2003),
14 deux mille quatre (2004). Fin deux mille trois
15 (2003), deux mille quatre (2004).

16 Q. **[387]** O.K. Le connaissiez-vous avant cette époque-
17 là?

18 R. Non. On s'était peut-être croisés. C'est un
19 organisateur politique, alors on s'est peut-être
20 croisés, mais je ne le connaissais pas.

21 Q. **[388]** O.K. Avez-vous eu voie au chapitre au niveau
22 de l'embauche de monsieur Trépanier à l'époque?

23 R. Non. C'est une décision, il l'a mentionné lui-même,
24 Jean-François St-Onge, qui était le directeur du
25 parti, avait approché, à la suite du départ de

1 Robert Church, avait approché Bernard Trépanier
2 pour qu'il assume les responsabilités de directeur
3 du financement.

4 Q. **[389]** Bon. On s'entend qu'au sein du parti, là,
5 vous êtes l' élu le plus important, si on veut.
6 Comment ça se fait, quelle est votre implication au
7 sein du parti à ce moment-là?

8 R. Le parti c'est une formation politique où il y a
9 beaucoup de bénévoles, sauf le directeur général et
10 quelques conseillers politiques. Et c'est une
11 recommandation qui est faite, soit par le directeur
12 général, à ce moment-là par intérim ou à ce moment-
13 là, il n'était pas par intérim, c'était Jean-
14 François St-Onge. Alors, il a considéré qu'il
15 pouvait remplir ces fonctions-là, donc à l'exécutif
16 d'un parti, il y a un exécutif au parti, et
17 l'exécutif a accepté sa recommandation.

18 Q. **[390]** Bon. Est-ce que vous savez s'il a été
19 recommandé par quelqu'un d'autre, monsieur
20 Trépanier?

21 R. Non.

22 Q. **[391]** Savez-vous s'il est arrivé dans le décor à
23 cause de monsieur Zampino? Est-ce que...

24 R. Non. Je ne sais pas.

25 Q. **[392]** Ah, vous ne le savez pas? O.K. La réponse

1 n'est pas « ce n'est pas fait », c'est que vous ne
2 le savez pas?

3 R. Non, non, la réponse c'est je ne le sais pas.

4 Q. **[393]** Vous ne le savez pas? Et donc, vous ne savez
5 pas non plus, ou je vous pose la question : savez-
6 vous si monsieur Zampino s'est impliqué d'une façon
7 quelconque dans son embauche?

8 R. Non.

9 Q. **[394]** Pas du tout? Et vous n'avez jamais eu
10 l'occasion de discuter de ça en ces termes-là avec
11 monsieur Zampino?

12 R. Non.

13 Q. **[395]** Est-ce que vous saviez que monsieur Zampino
14 connaissait monsieur Trépanier depuis de nombreuses
15 années, et que ça datait de sa première élection à
16 Saint-Léonard?

17 R. Oui, je savais qu'il était un organisateur
18 politique très près, pas juste de monsieur Zampino,
19 là, près de l'équipe de Saint-Léonard, mais
20 d'autres arrondissements également, alors... Mais
21 je ne savais pas les liens d'amitié, que j'ai
22 appris ici, qu'ils étaient aussi importants que ces
23 liens-là.

24 Q. **[396]** O.K. Étiez-vous au courant des activités de
25 financement organisées par monsieur Trépanier? Que

1 ce soit des cocktails, que ce soit des événements?

2 R. Oui. C'était sa responsabilité. Il est directeur du
3 financement. Alors, directeur du financement, il
4 avait la responsabilité de... Le directeur général
5 avait décidé de faire trois soirées de financement,
6 une au centre, une à l'Est, une à l'Ouest. Et
7 c'était sa responsabilité là, de s'assurer que les
8 personnes soient présentes.

9 Q. **[397]** O.K. Parmi les personnes présentes, est-ce
10 que vous en faisiez partie?

11 R. Bien, je suis le maire de Montréal, alors les gens
12 viennent pour écouter ce que le maire de Montréal a
13 à dire, alors... Je suis le chef d'une formation
14 politique qui s'appelle Union Montréal, alors c'est
15 certain. On me disait, on essayait d'avoir des
16 dates dans mon agenda pour que, trois fois par
17 année, que je sois à ces trois cocktails de
18 financement, plus le grand cocktail de financement
19 qui avait lieu au Rizz, à Saint-Léonard, et
20 j'allais là pour expliquer... remercier, dans un
21 premier temps, les gens qui faisaient confiance à
22 notre formation politique, et leur expliquer les
23 grandes orientations qu'on avait mises de l'avant
24 pour rénover la Ville de Montréal.

25 Q. **[398]** Bon. Alors, à part peut-être faire une

1 allocation qui s'adresse à tous les gens qui sont
2 là, aviez-vous des conversations privées avec
3 certaines des personnes qui se présentaient dans
4 ces cocktails-là?

5 R. Ah non. Je dois vous dire que, regardez, là, c'est
6 un 5 à 7, là. J'arrivais à sept heures moins quart
7 (6 h 45), tout le monde le savait, je donnais
8 quelques poignées de main, je faisais mon discours
9 le plus rapidement possible à sept heures (7 h 00),
10 sept heures et cinq (7 h 05), et à sept heures et
11 dix (7 h 10), j'avais quitté la salle.

12 Q. **[399]** O.K. Donc, vous ne restiez pas pour
13 socialiser, si je peux le dire comme ça?

14 R. Ah, définitivement pas. Je dois vous dire qu'on a
15 fait une petite allusion, quand vous avez quitté
16 pour... Je disais que je ne déjeunais pas le matin,
17 puis je ne dînais pas le midi. Une chose est
18 certaine : quand il est rendu huit heures (8 h 00),
19 huit heures et demie (8 h 30) le soir, alors pour
20 garder mon équilibre personnel, j'allais voir mon
21 épouse, puis elle m'attendait à la maison à huit
22 heures et quart (8 h 15), donc je ne... Non, non,
23 non. Jamais, jamais, jamais, jamais. Je donnais des
24 poignées de main, j'ai vu des gens, mais
25 socialiser, puis répondre à des questions, tout,

1 jamais.

2 Q. **[400]** On a parlé abondamment de la présence, dans
3 ces cocktails-là, d'entreprises, d'entrepreneurs en
4 construction, de firmes de génie-conseil. On a
5 parlé de financement sectoriel. Vous avez bien dû
6 voir qui se présentait à ces cocktails-là, Monsieur
7 Tremblay, quand même?

8 R. Oui oui. Oui oui.

9 Q. **[401]** Et pour vous, ça ne soulève pas de
10 questionnement?

11 R. C'est des gens qui, j'ose croire, j'ose croire, qui
12 faisaient confiance à notre formation politique.
13 Alors, quand il y a une élection, on s'est présenté
14 avec un programme très clair sur les orientations
15 de la Ville au niveau des arrondissements, et
16 surtout les ambitions qu'on avait pour rénover la
17 Ville dans tous les secteurs. Donc, ces gens-là
18 venaient parce qu'ils croyaient qu'on était, j'ose
19 croire, je le répète encore, qu'on était la
20 meilleure formation politique pour relever le défi
21 de la nouvelle Ville de Montréal.

22 Q. **[402]** O.K. Mais ma question est plus précise que
23 ça, je pense, Monsieur Tremblay. Ce que je veux
24 dire, c'est que vous êtes au fait des règles de
25 financement, quand même?

1 R. Ah, très au courant.

2 Q. **[403]** Bon. Vous savez que c'est un citoyen qui peut
3 financer, pas une entreprise?

4 R. Oui.

5 Q. **[404]** Alors, de voir ces gens-là, cocktail après
6 cocktail, qui sont à peu près les mêmes visages,
7 des gens qui sont, en règle générale, du secteur
8 des firmes d'ingénierie, des entrepreneurs en
9 construction - je comprends d'autres secteurs, mais
10 on étudie, nous, le milieu de la construction - ça
11 ne soulevait pas des questionnements, chez vous,
12 par rapport aux règles de financement?

13 R. Bien, les règles de finan...

14 Q. **[405]** Ce n'est pas des citoyens, là.

15 R. Non. Les règles de financement étaient très
16 claires. Alors, ils avaient le droit de donner
17 mille dollars (1 000 \$), mille dollars (1 000 \$)
18 par chèque, et partant de là, s'ils étaient là,
19 j'ai pris pour acquis, moi, qu'ils avaient donné
20 mille dollars (1 000 \$) pour participer à cette
21 soirée de financement.

22 Q. **[406]** O.K. Vous êtes-vous questionné si ces gens-là
23 habitaient effectivement l'île de Montréal, s'ils
24 étaient en...

25 R. C'était très clair, les directives étaient très

1 claires, Marc Deschamps s'est présenté à moult
2 occasions dans les rencontres d'Union Montréal avec
3 les bénévoles, avec les sollicitateurs, ceux qui
4 avaient des mandats de sollicitateur de fonds, et
5 c'était très clair, voici les règles du jeu :
6 citoyens résidant à Montréal, donc sur l'île de
7 Montréal, mille dollars (1 000 \$) maximum, un
8 chèque. C'était très clair, et c'est ce qui a
9 toujours été respecté. Si vous prenez les états
10 financiers d'Union Montréal, vous allez voir, là,
11 il y a des pages complètes identifiant le nom de
12 toutes les personnes qui ont fait une contribution
13 de plus de cent dollars (100 \$), et jusqu'à mille
14 dollars (1 000 \$).

15 Q. [407] Bon. Je comprends très bien votre réponse,
16 Monsieur Tremblay. La trace documentaire du
17 financement d'Union Montréal, que ce soit pour la
18 question du trois pour cent (3 %) ou que ce soit
19 pour la question de financement illégal, il n'y a
20 pas de trace dans les documents officiels d'Union
21 Montréal. Je comprends que la tenue de livres est
22 en règle, et les règles de financement sont
23 respectées sur papier. Ça, je le comprends. Est-ce
24 que vous êtes quand même capable d'admettre que, si
25 on parle de financement occulte, ça n'apparaîtra

1 pas dans les livres officiels, on s'entend-tu?

2 R. Si... S'il y a un financement occulte.

3 Q. **[408]** Oui.

4 (14:19:47)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[409]** Mais, Monsieur Tremblay, vous pouvez
7 difficilement nous dire ça. Que vous disiez que
8 vous ne vous en êtes pas rendu compte, que vous
9 n'avez rien vu de ça, c'est une chose. Mais là, on
10 a des hommes d'affaires, des présidents
11 d'entreprises, ou vice-présidents d'entreprises qui
12 sont venus avouer ce qu'ils ont fait, et ce n'était
13 pas pour la santé de leur propre entreprise. Alors,
14 vous ne pouvez pas nier que ce financement-là
15 existait.

16 R. Non... Oui mais c'est facile, après le fait, là.
17 Mais moi, je suis le chef d'une formation
18 politique. Je rencontre énormément de personnes,
19 des milliers de personnes, et, comme chef d'une
20 formation politique, on me demande d'aller à une
21 soirée de financement. Les trois soirées dont on
22 parlait : une dans l'est, une dans l'ouest et une
23 au centre, et la grande soirée de financement.

24 Alors, le directeur général a un mandat
25 d'aller préparer la campagne électorale. On sait

1 qu'une campagne électorale, ça peut coûter un
2 million (1 M), un million trois cent mille dollars
3 (1 300 000 \$), six cent cinquante mille (650 000)
4 pour le chef, et un million deux cent mille
5 (1 200 000) pour les élus des différents
6 arrondissements. Alors, tant les élus ont la
7 responsabilité de faire les efforts nécessaires
8 pour financer la campagne électorale. Alors, je
9 suis au courant de ça, là. Mais je ne suis pas au
10 courant de tout ce que j'ai appris par la suite,
11 toute la question des prêts, non, et caetera, et
12 caetera, là. Il n'y a personne qui m'a informé de
13 ça. Au contraire. J'étais très, très, très rigide,
14 insistant auprès de mon directeur, mon agent
15 officiel, pour s'assurer... Il était mon agent
16 officiel depuis mil neuf cent quatre-vingt-neuf
17 (1989), là. Bon. Je veux que tout soit fait selon
18 les règles de l'art. Alors, on se rencontrait,
19 essentiellement, à peu près une fois par année, une
20 fois par année, il venait me faire rapport du
21 rapport du directeur général des élections, il
22 venait avec Price Waterhouse qui faisait la
23 vérification des états financiers, il me faisait
24 certaines recommandations, comme le vérificateur
25 puis on a mis en applications toutes les

1 recommandations qui nous ont été faites.

2 Q. **[410]** Donc, ce que ce que je comprends de ce que
3 vous nous dites, Monsieur Tremblay, vous ne niez
4 pas les témoignages devant la Commission, vous
5 dites juste que vous n'en avez jamais vu d'indices?

6 R. Mais il n'y a personne qui est venu me voir, comme
7 maire de Montréal, me dire : « Regarde, je suis
8 ici, là, puis dans le fond, je vais te donner mille
9 dollars (1 000 \$), là, mais, ou soit je n'habite
10 pas l'île de Montréal ou je suis un prête-nom ».
11 Personne qui est venu me dire ça, parce que je lui
12 aurais dit : « Bien, retourne-toi, si tu ne vis à
13 Montréal, va-t-en puis garde ton mille piastres
14 (1 000 \$) ». Bon, je lui aurais dit ça, mais il n'y
15 a personne qui est venu me dire ça. Je ne peux pas
16 nier ce que j'entends. Il y a des gens qui sont
17 venus dire, après le fait, c'est facile, toujours
18 après le fait, sont venus dire ça. Mais au moment
19 où on fait une activité de financement, la réponse,
20 c'est non. Moi, je ne suis pas au courant de ça,
21 parce que je l'aurais arrêté immédiatement.

22 (14:22:30)

23 Q. **[411]** Et maintenant, avec ce que vous...

24 R. Oui.

25 Q. **[412]** ... avez entendu, ce que Me LeBel vous pose

1 comme question c'est au moment où vous aviez ces
2 cocktails de financement-là, est-ce que vous
3 n'auriez pas dû allumer que les gens qui étaient
4 présents étaient beaucoup, pour ne pas dire la
5 majorité, des firmes d'ingénieurs conseils et des
6 entrepreneurs et probablement d'autres secteurs
7 aussi qui ne nous concernent pas?

8 R. Oui, mais je vous ai expliqué, Madame la
9 Présidente, là, mon rôle, comme maire de Montréal,
10 mon rôle comme maire de Montréal, là, c'est je suis
11 demandé par des organisateurs d'aller à un
12 événement où il y a certaines personnes. Alors, un
13 5 à 7, je vous l'ai dit, là, je n'ai pas... je ne
14 rentre pas là pour prendre les présences puis
15 regarder tout le monde, là, je passe le moins de
16 temps possible. Je fais un petit discours et je
17 quitte immédiatement. C'est ce que j'ai fait
18 pendant onze (11) ans.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. **[413]** On a mentionné devant la Commission, peut-
21 être aller avec un événement plus particulier, un
22 petit déjeuner, qui aurait eu lieu, je pense, au
23 Saint-Denis ou Saint-James, là, je ne veux pas me
24 tromper, en mai deux mille quatre (2004), si je ne
25 m'abuse, c'est monsieur Dumont qui est venu en

1 parler en premier lieu, monsieur Lalonde, qui l'a
2 ensuite confirmé et monsieur Zampino également. Je
3 pense que si, peut-être pour vous situer, ça se
4 situait dans le contexte des... toute l'ébullition
5 autour des fusions...

6 R. On parle du Club Saint-Denis, là.

7 Q. **[414]** Pour le comité du « Non », parfait...

8 R. Oui.

9 Q. **[415]** ... alors, ça, là, vous étiez... bon, je
10 comprends que vous n'avez peut-être pas, vous,
11 déjeuné, mais c'était un petit déjeuner...

12 R. Oui, je n'ai pas déjeuné.

13 Q. **[416]** ... en compagnie de... oui, en compagnie de
14 personnes...

15 R. Oui.

16 Q. **[417]** ... d'entrepreneurship, là...

17 R. Oui.

18 Q. **[418]** ... on parlait de monsieur Milioto, entre
19 autres, compagnie de construction, je ne suis pas
20 en train de vous demander si vous aviez c'était
21 qui...

22 R. Non.

23 Q. **[419]** ... mais vous saviez que c'était un
24 entrepreneur en construction, minimalement? Vous
25 saviez que monsieur Lalonde était un ingénieur?

1 R. Regardez...

2 Q. [420] Comment vous en venez là, puis c'était quoi
3 le contexte?

4 R. O.K., Montréal est en péril. Il y a vingt-sept (27)
5 villes qui ont l'occasion, au nom de la démocratie,
6 le Gouvernement, dans sa sagesse, un autre
7 gouvernement, a décidé de tenir un référendum.
8 L'information que j'ai, c'est que la très grande
9 majorité des arrondissements vont quitter la Ville
10 de Montréal. Alors j'ai vécu une fusion, j'ai vécu
11 une défusion, j'ai vécu une réorganisation.

12 Alors, je suis allé à la Ville de Montréal
13 parce que je crois profondément que c'était une
14 bonne décision de regrouper les vingt-sept (27)
15 villes sur l'Île de Montréal. Alors, on est en
16 péril, c'est en péril, alors, on me demande, là, je
17 suis partout, partout, partout, dans toutes les
18 villes ou les arrondissements, à ce moment-là. Je
19 m'en fais des discours pour convaincre les
20 citoyens, les maires des arrondissements, que ce
21 soit Dorval, Baie d'Urfé, Montréal Ouest, Montréal
22 Est, Hampstead, Côte Saint-Luc, et caetera, là, je
23 m'en allais là, partout, là, partout, partout et
24 là, on me demande d'aller à un petit déjeuner au
25 Club Saint-Denis, un matin. Je me rends là, je

1 rentre, je salue les gens, je fais un discours sur
2 l'importance de la Ville de Montréal, sur
3 l'importance de la Ville, telle qu'on la connaît et
4 je quitte.

5 Q. **[421]** Avez-vous des discussions? Est-ce qu'il y a
6 eu des échanges, des espèces de tables rondes avec
7 vous?

8 R. Il n'y a pas... il y a des... c'est évident qu'à
9 partir du moment où je me présente en public avec
10 des gens et je suis là avec Frank Zampino, on va
11 poser certaines questions sur la Ville. On peut me
12 poser une question sur la Ville. Alors, à ce
13 moment-là, si c'est une question très, très, très
14 spécifique sur un dossier, je dis : « Vous avez le
15 président du comité exécutif à côté de moi, il va
16 assurer le suivi, posez-lui la question ».

17 Q. **[422]** Est-ce qu'à votre connaissance, il est resté
18 plus... est-ce qu'il avait l'habitude ou est-ce...
19 de rester plus longtemps que vous...

20 R. On pouvait...

21 Q. **[423]** ... à ces endroits-là...

22 R. Non, non.

23 Q. **[424]** ... monsieur Zampino?

24 R. Non, non, on ne pouvait pas rester longtemps dans
25 ces événements-là, ça commençait à sept heures et

1 demie (7 h 30) le matin et on arrivait... moi,
2 j'arrivais peut-être à sept heures et dix (7 h 10),
3 sept heures et quart (7 h 15), puis à huit heures
4 (8 h), huit heures et quart (8 h 15), j'avais
5 quitté, là. J'avais quitté. Vous avez un bel
6 exemple, là, je vous l'ai donné, celui-là, sur le
7 Club Saint-James, qui était l'autre, là, la pièce
8 que vous avez mentionnée tout à l'heure, organisé
9 par François Perreault, Génivar, Pierre Choiry est
10 là, vous avez la liste des personnes présentes,
11 alors, je vais là, moi, je reste là une demi-heure,
12 trois quarts d'heure, les gens me posent une
13 question, très précise, sur le PVC « Comment ça se
14 fait qu'on n'a pas des tuyaux de PVC à la Ville de
15 Montréal »? J'ai dit : « Parfait », dans ce cas-là,
16 c'est moi qui est revenu, parce que j'avais déjà
17 entendu ça à plusieurs reprises, je suis revenu,
18 j'ai demandé à mes fonctionnaires : « Regardez,
19 pourquoi, pouvez-vous m'expliquer pourquoi c'est
20 toujours des tuyaux de béton de (inaudible) »? Puis
21 j'ai donné les instructions de voir, dans la mesure
22 du possible, si c'était possible de s'assurer qu'on
23 donne une chance égale à tous les fournisseurs de
24 la Ville de Montréal, d'avoir des contrats selon
25 les dispositions de la loi. Alors, il reconnaît que

1 je suis un maire intègre, c'est difficile, c'est
2 une culture, à la Ville de Montréal, c'est une
3 culture à changer, ça n'a pas été facile, mais on
4 l'a fait, on était sur le point, là, de tout mettre
5 en place. Les rapports de l'administration, vous
6 les avez, 1, 2, 3. Alors, je n'ai pas prêté
7 d'intention. J'ai vu... Je ne sais pas. Moi, je ne
8 posais pas la question, « Donnez-moi la liste de
9 qui va être là. Donnez-moi la liste de qui va... »

10 Q. **[425]** Pourquoi?

11 R. Parce que c'est des gens qui s'en venaient à la
12 demande de la direction générale de ma formation
13 politique, de tenir une petite rencontre pour
14 financer la campagne du non. Campagne du non. À ce
15 moment-là, il n'y avait pas de restrictions, il y
16 avait le responsable, c'était Marc Deschamps, il a
17 pris toute l'information, il l'a donnée au
18 Directeur général des élections.

19 Q. **[426]** O.K. Qui a fait les invitations, selon vous,
20 à ce moment-là? Qui a sélectionné les gens qui
21 auraient accès à ce petit déjeuner-là?

22 R. Il me semble, là, qu'au niveau de l'exécutif, ils
23 se sont dit « Il va falloir faire une campagne
24 publicitaire, imprimer des dépliants pour
25 distribuer dans les arrondissements qui sont

1 susceptibles de quitter la Ville de Montréal. »
2 Alors, le directeur général du parti a dû donner un
3 mandat, a dû donner un mandat au directeur du
4 financement, « Es-tu capable d'aller nous chercher
5 X nombre de personnes qui vont venir financer? »
6 Puis ce n'était pas... Mais c'était, la perception,
7 là, c'est que c'était une rencontre derrière les
8 portes closes. Pour moi il aurait pu y avoir vingt-
9 cinq (25), trente (30), quarante (40), cinquante
10 (50) personnes, ça importe peu. C'est des citoyens
11 qui étaient prêts à venir nous accompagner pour la
12 Ville de Montréal, et donc moi je suis allé là, je
13 suis allé les rencontrer, puis je ne connaissais...
14 Je ne savais même pas qui était pour être là.

15 Q. [427] Donc, étiez-vous...

16 R. J'ai fait ça, ça fait onze (11) ans que je fais ça.

17 Q. [428] Est-ce que vous connaissiez le format de ce
18 petit déjeuner-là?

19 R. Oui. Oui. J'allais au Club Saint-James. Il y
20 avait... Ça avait été commencé par Robert Church
21 avant. Vous avez la pièce du Club Saint-James, vous
22 avez le nombre de personnes.

23 Q. [429] Donc, vous faites toujours...

24 R. Il y avait dix (10), douze (12)...

25 Q. [430] Vous faites toujours référence au PVC, vous

1 là.

2 R. Oui oui.

3 Q. **[431]** Aux tuyaux de PVC.

4 R. Oui, excusez. Je fais...

5 Q. **[432]** O.K. C'est parce que je pense qu'on... Je
6 pose des questions, mais on n'est pas dans le même
7 événement, là.

8 R. Non non mais c'est ça. C'est parce que je parlais
9 du Club Saint-James. Club Saint-James, c'est
10 l'autre, puis il y a Club Saint-Denis. Bon.

11 Q. **[433]** O.K.

12 R. Je vais là. C'est évident que ces gens-là, voir le
13 maire de Montréal, puis, tu sais, pouvoir lui
14 parler pendant une demi-heure, bon, ils venaient me
15 parler. C'est tout.

16 Q. **[434]** Bon. Mais je vais revenir au Club Saint-
17 Denis.

18 R. Oui. Oui.

19 Q. **[435]** Du mois de mai deux mille quatre (2004),
20 juste pour être sûre que vous répondez à la
21 question que je vous pose, pour qu'on soit dans le
22 même événement. On a su, devant la Commission, que
23 c'était quand même un petit déjeuner avec accès
24 restreint, là.

25 R. Bien...

1 Q. **[436]** Dix (10) personnes qui ont l'occasion de
2 rencontrer le maire de Montréal, ce n'est pas trois
3 cent cinquante (350) personnes dans un cocktail où
4 vous restez une demi-heure. On s'entend?

5 R. Oui. C'est l'in...

6 Q. **[437]** Simplement.

7 R. Regardez, là. J'ai suivi ça attentivement, là, puis
8 c'est l'interprétation qu'on peut en faire.

9 Q. **[438]** Non. Je...

10 R. Mais pour moi, là, je n'avais pas...

11 Q. **[439]** Je suis dans les faits. Dans les faits, il y
12 avait juste dix (10) personnes?

13 R. Oui. Oui oui. Dans les... C'est l'interpré... Oui.
14 Dans les faits, bien, il y avait dix (10), quinze
15 (15) personnes. Regardez. Moi je peux vous dire,
16 là, que je n'allais pas dans des rencontres, la
17 porte fermée, tu sais, et caetera. Il a peut-
18 être... Tout ce qu'il a peut-être pu faire, c'est
19 de récolter dix mille piastres (10 000 \$) ou cent
20 mille piastres (100 000 \$) pour cette rencontre-là.
21 Tu sais? Je ne sais pas, moi, ce n'est pas moi qui
22 décide le nombre de personnes qu'il y a là.

23 Q. **[440]** C'était ça...

24 R. Il y a un directeur du financement...

25 Q. **[441]** C'était plutôt ça ma question, Monsieur

1 Tremblay.

2 R. Oui.

3 Q. **[442]** Vous pourriez revenir...

4 R. Mais il aurait pu y en avoir cinquante (50)
5 personnes.

6 Q. **[443]** Oui. Je comprends, mais il y en avait dix
7 (10).

8 R. S'il avait été capable d'aller chercher cinquante
9 (50) fois dix mille piastres (10 000 \$), bien, il
10 serait allé.

11 Q. **[444]** Je comprends ça, mais il y en avait dix (10).
12 Je parle...

13 R. Bien oui.

14 Q. **[445]** On est dans les faits. Donc, ma question
15 suivante était, vous êtes-vous... vous impliquiez-
16 vous dans l'organisation de tels événements?

17 R. Non. Non, non, du tout, du tout, du tout. Regardez,
18 là. Moi j'ai fini ma soirée, il était peut-être
19 minuit (0 h 00), une heure (1 h 00) du matin. Je
20 faisais le tour de tous les arrondissements pour
21 essayer de les convaincre de rester à la Ville de
22 Montréal. On a dit : « Gérald, ton agenda te permet
23 d'aller rencontrer X nombre de personnes au Club
24 Saint-Denis, es-tu prêt? J'ai dit, je vais être
25 là. »

1 Q. **[446]** Étiez-vous au courant du coût d'accès à ce
2 petit déjeuner-là?

3 R. Non. Non.

4 Q. **[447]** O.K. Donc, ce que vous dites, c'est qu'on
5 vous dit : « Présentez-vous là », vous faites ce
6 que vous avez à faire, vous ressortez, mais au
7 niveau de l'organisation de...

8 R. Du tout, du tout.

9 Q. **[448]** ... terrain de cet événement-là...

10 R. Du tout.

11 Q. **[449]** ... vous n'avez pas participé.

12 R. Du tout, du tout.

13 Q. **[450]** Vous ne connaissiez pas la liste d'invités?

14 R. Non. Non.

15 Q. **[451]** O.K. Et c'est à peu près la même idée
16 générale pour tous les cocktails, comme ceux...

17 R. Tous les petits cocktails de...

18 Q. **[452]** Qu'il y ait trois cent cinquante (350)
19 personnes ou dix (10)?

20 R. C'est ça. On ne me donne pas une liste... On me
21 dit, par exemple, pour l'ouest, les élus se sont
22 regroupés, puis ils ont réussi à vendre X nombre de
23 billets, puis le maire doit être absolument là,
24 parce que mon nom est marqué sur le billet, sur le
25 carton d'invitation - « Sous la présidence du maire

1 de Montréal. » Alors, je suis le maire d'une
2 formation politique, je m'en vais là, comme je vous
3 ai mentionné tout à l'heure je fais un discours,
4 quinze (15), vingt (20) minutes, et je quitte.

5 Q. **[453]** Bon. Maintenant, sachant ce qu'on sait devant
6 la Commission, puis atten... Vous allez voir la
7 question que je vais vous poser. Sachant ce qu'on
8 sait devant la Commission, que maintenant on a
9 appris qu'il y avait du financement sectoriel, on a
10 appris qu'en règle générale, à moins que je me
11 trompe, dans la majorité, très vaste majorité des
12 cas, ce ne sont pas des citoyens qui se présentent
13 à ces cocktails-là, ce sont des entrepreneurs, des
14 entreprises qui veulent, qui ont la possibilité
15 d'avoir des contrats sur l'île de Montréal, parce
16 que là on parle de l'île de Montréal, mais de tout
17 autre donneur d'ouvrage concerné au niveau
18 politique.

19 Avec du recul, maintenant, en deux mille
20 treize (2013), sachant ce que vous savez, est-ce
21 que c'est une bonne idée, ces cocktails-là, et de
22 donner accès, justement, de cette façon-là, à des
23 entrepreneurs aux élus? Je comprends que c'est du
24 financement occulte, là, mais c'est le résultat
25 pratique de ces cocktails-là.

1 R. Je n'en ai plus fait. Je ne voulais plus en faire.

2 Je ne voulais plus en faire. J'ai...

3 (14:32:33)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[454]** Monsieur Tremblay...

6 R. Oui.

7 Q. **[455]** La question, ce n'est pas ça.

8 R. Oui. Je le sais. Mais...

9 Q. **[456]** Est-ce que c'est de bon aloi...

10 R. Mais je vous réponds.

11 Q. **[457]** O.K. Tout comme, est-ce que...

12 R. Je vous réponds de la façon la plus précise que je
13 peux vous répondre.

14 Q. **[458]** Ne...

15 R. Je n'en faisais plus.

16 Q. **[459]** Ne vous emballez...

17 R. Non non, je ne m'emballe pas. En deux mille neuf

18 (2009), là, je n'en faisais plus de financement.

19 J'ai arrêté les dons anonymes, parce que ça causait

20 des problèmes, les dons anonymes. Donc, à partir du

21 moment où la perception, les articles dans les

22 journaux, de grandes pages qui disent, « ah!, il a

23 eu un contrat parce qu'il a fourni au parti Union

24 Montréal ». Alors, pour protéger l'institution que

25 je représente comme maire de Montréal, j'ai décidé

1 de ne plus faire de financement. Je pense que ça
2 répond...

3 Q. **[460]** O.K.

4 R. ... assez à votre question, parce que les gens ont
5 toujours fait un lien.

6 Q. **[461]** Monsieur Tremblay.

7 R. Oui.

8 Q. **[462]** On sent que vous en avez beaucoup sur le
9 coeur.

10 R. Non, je...

11 Q. **[463]** Vous allez avoir l'occasion de répondre, mais
12 de grâce, essayez de répondre directement à la
13 question. Comme la question de Maître LeBel est
14 également, est-ce que vous croyez, maintenant, que
15 c'est de bon aloi de vous présenter, dans un petit-
16 déjeuner, où on sait que c'est à cercle fermé, sans
17 avoir la liste des personnes qui seront présentes,
18 maintenant, maintenant qu'on sait ça?

19 R. Regardez, là, s'il est pour avoir trois, quatre
20 cents (300-400) personnes, là on ne parle pas des
21 petits... des cocktails privés, là, à quinze (15)
22 personnes, là...

23 Me SONIA LeBEL :

24 Q. **[464]** On peut en parler... bien, on parle de ceux-
25 là puis on peut parler des autres...

1 R. Mais...

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[465]** On parle de celui-là, moi, je parle de celui-
4 là, là.

5 R. ... en rétrospective, là, après tout ce qu'on
6 apprend, je ne me présenterais pas dans quelque
7 rencontre de financement que ce soit. Et j'ai eu
8 assez de vous répondre pour vous dire, pour être le
9 plus crédible possible dans ma réponse, regardez
10 les états financiers d'Union Montréal, je n'en
11 faisais plus. Et même avant que le Gouvernement
12 décide, au niveau des dons anonymes, là, le fameux
13 chapeau, j'ai dit: « Je n'en veux plus de dons
14 anonymes. » Alors...

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. **[466]** Et ça, c'est en deux mille neuf (2009) que
17 vous avez pris cette décision-là?

18 R. Oui. Oui, oui.

19 Q. **[467]** Et qu'est-ce qui a justifié, parce que là on
20 est en deux mille treize (2013), nous, la
21 Commission...

22 R. Exactement pour la raison que vous mentionnez. Que
23 vous mentionnez. Parce que quand on lisait les
24 journaux, les gens interprétaient la présence ou un
25 don à une formation politique, là ils sortaient

1 tous ceux qui ont eu des contrats puis ils ont
2 dit : « La personne vient, donne un don à Union
3 Montréal parce qu'elle va avoir un contrat. » C'est
4 absolument... ce n'est pas ma compréhension, ce
5 n'est pas ma perception, mais en politique, tout
6 est une question de perception. J'ai arrêté de
7 faire du financement politique.

8 (14:35:03)

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. **[468]** Mais si vous me permettez, Monsieur Tremblay,
11 je les ai devant moi les données financières du
12 Parti...

13 R. Oui.

14 Q. **[469]** ... puis les dons anonymes étaient le double
15 après la campagne de deux mille cinq (2005), par
16 rapport à avant la campagne de deux mille cinq
17 (2005).

18 R. On parle de deux mille neuf (2009), là. J'ai arrêté
19 les...

20 Q. **[470]** Oui, vous avez arrêté en deux mille neuf
21 (2009), mais quand vous regardez à chaque année les
22 états financiers, avez-vous déjà posé la question :
23 Pourquoi vous faites tant d'argent avec les dons
24 anonymes? Pourquoi les dons anonymes ont doublé,
25 entre deux mille cinq (2005) et deux mille huit

1 (2008), par rapport à ce que c'était avant?

2 R. Oui, mais il peut y avoir mille et une raisons.

3 Mille et une raisons. Les gens donnent à plusieurs
4 formations politiques, les gens ne veulent pas être

5 identifiés, entre autres pour les raisons qu'on

6 discute présentement. Ils préfèrent donner dans le

7 chapeau plutôt que d'avoir leur nom clairement

8 identifié dans le rapport du Parti puis dire :

9 « Regardez, là, j'ai donné au Parti », puis après

10 ça, la relation qui est faite en fonction du

11 financement et d'un contrat. Il y en a qui donnent

12 à d'autres formations politiques, il y en a qui ne

13 voulaient pas savoir qu'on appuyait, soit Projet

14 Montréal, Vision Montréal ou Union Montréal, tout.

15 Alors, il y a toute une... il faut tout repenser.

16 Je l'ai déjà dit, le financement des partis

17 politiques, il faut tout le repenser, le

18 financement des partis politiques. Il ne faut pas

19 mettre les élus dans une situation, parce qu'on

20 respecte les dispositions de la loi, puis il y a

21 des gens qui contournent les dispositions de la

22 loi, qu'il y a une relation entre le fait que

23 quelqu'un croit à une formation politique peut

24 venir nous encourager, croit à certains élus puis

25 nous donne X milliers de dollars, moi, je n'ai

1 jamais été influencé, de quelque nature que ce
2 soit, qu'une personne contribue à ma formation
3 politique pour dire que je vais être sympathique
4 pour lui donner un contrat.

5 Q. **[471]** Mais concrètement, lorsqu'on voit l'évolution
6 des dons anonymes dans votre parti, à partir de
7 deux mille un (2001), on voit une augmentation de
8 ces dons anonymes là...

9 R. Oui.

10 Q. **[472]** ... quasiment, là, pendant les périodes. Ça
11 ne vous a jamais soulevé quelconque questionnement?

12 R. C'était toujours... j'ai toujours posé les
13 questions et c'était toujours la même réponse. Les
14 dons anonymes, c'était légal, c'était permis, en
15 autant que dans une soirée de financement, il n'y
16 en avait pas plus que vingt pour cent (20 %).
17 Alors, je pense que mon agent officiel est venu
18 vous l'expliquer. Alors, oui, il y en avait des
19 dons anonymes, il y en a beaucoup de dons anonymes
20 à cette période-là.

21 Q. **[473]** Et je reviens sur une réponse que vous avez
22 faite tout à l'heure. Vous êtes en politique depuis
23 mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989) et vous
24 n'avez jamais entendu parler de financement
25 politique sectoriel, des possibilités de prête-

1 noms?

2 R. Non.

3 Q. **[474]** Vous n'avez pas entendu parler de ça?

4 R. Non, il n'y a personne qui est venu m'expliquer
5 qu'il y avait des prête-noms comme ce que j'ai
6 entendu. Parce que si j'avais... si on m'avait
7 informé de ça, j'aurais... je me serais assuré, là,
8 qu'on mette peut-être des mesures additionnelles,
9 mais la question à poser, c'est laquelle?

10 Lesquelles mesures additionnelles? Est-ce que là il
11 faut demander à un agent officiel d'aller faire du
12 porte-à-porte pour s'assurer que sur le chèque,
13 l'adresse qui est là, c'est bien quelqu'un de
14 Montréal? Ça a pris, au niveau de la Commission, un
15 enquêteur qui est allé faire du porte-à-porte, puis
16 il s'est aperçu qu'il y a des gens qui avaient été
17 demandés de donner X milliers de dollars ou une
18 contribution. Alors, qu'est-ce qu'on demande à un
19 agent officiel? Je pense que vous avez eu
20 l'occasion de réellement débattre ça, mais sur le
21 fond, sur le fond, il y a définitivement un malaise
22 au niveau du financement des partis politiques.

23 Q. **[475]** Mais il reste quand même que la question de
24 prête-noms, ce n'est pas inventé de cinq ans, là,
25 ça fait longtemps qu'on en parle de ça, là. Est-ce

1 qu'il n'aurait pas été normal de vous assurer
2 auprès de votre représentant officiel qu'il fasse
3 certains contrôles, parce que comme vous l'avez vu,
4 à la Commission, on en a trouvé très rapidement en
5 ne faisant pas grand-chose, là.

6 R. Oui, mais c'était... oui, mais c'était sa
7 responsabilité et d'abord, je vais poser la que...
8 regardez, c'est vous autres qui po... c'est vous
9 qui posez la question, Monsieur Lachance, là, est-
10 ce que le directeur général des élections aurait dû
11 faire des vérifications?

12 Q. [476] (inaudible) l'occasion de le rencontrer.

13 R. Non, mais c'est ça. Est-ce qu'il aurait dû faire
14 des...

15 Q. [477] Mais par rapport à la prudence pour un parti
16 politique, pour éviter, justement, d'être...

17 R. Oui, puis vous avez absolument raison. Mais il y a
18 une limite à ce qu'on peut demander, tu sais, à des
19 élus. On l'a dit, il faut financer un parti
20 politique, voici les règles du jeu, on respecte
21 toutes les règles du jeu, un agent officiel
22 respecte toutes les règles du jeu, fait un rapport
23 au directeur général des élections, là la nouvelle
24 disposition, là, c'est, on fait le chèque au
25 directeur général des élections, qui nous envoie un

1 reçu d'impôt. Bon. Alors, s'il y a un malaise, que
2 le directeur général des élections assume ses
3 responsabilités. Alors, on ne peut pas demander à
4 des élus ou encore à moi, là, de m'assurer... moi,
5 j'ai donné des directives très claires, c'est
6 clair, la loi, les dispositions de la loi sont là,
7 j'ai agi en conséquence. Je n'ai pas inventé les
8 dons anonymes, là, c'est la loi qui dit que c'est
9 permis. Bon. Alors...

10 Puis j'ai essayé de vous expliquer pourquoi
11 certaines personnes préfèrent un don anonyme plutôt
12 que de donner un chèque, pour ne pas être identifié
13 à une formation politique ou encore pour ne pas
14 être identifié à un contrat, pour être accusé
15 d'avoir... parce qu'il a donné qu'il a eu le
16 contrat pour cette raison-là. Ça a fait la première
17 page de tout un journal anglophone de façon très
18 claire, qui a fait des allusions, puis ils ont
19 sorti tous les noms de ceux qui avaient eu des
20 contrats puis ceux qui avaient donné à la formation
21 politique, puis ils ont fait l'équation.

22 Ça explique pourquoi aujourd'hui il n'y a
23 plus personne qui veut financer les partis
24 politiques. Personne est intéressé à avoir son nom
25 dans le journal puis... alors qu'il est honnête,

1 alors que son entreprise a le droit, sur une base
2 légale, en fonction de soumissionner sur des
3 contrats à la Ville de Montréal.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Q. **[478]** On a vu, Monsieur Tremblay, quand même devant
6 la Commission, là, la preuve que des entreprises -
7 à tout le moins, il y a des affirmations - que des
8 entreprises font du financement sectoriel,
9 utilisent des prête-noms. Il y a sûrement pour eux,
10 à tout le moins, de leur point de vue à eux, un
11 certain avantage à faire ça, là.

12 R. Je pense, vous avez eu l'occasion de le démontrer
13 de façon très claire.

14 Q. **[479]** Donc... Mais, ce que vous nous répondez,
15 c'est que votre expérience personnelle à vous...

16 R. Non.

17 Q. **[480]** ... il n'y en a pas eu de telles approches
18 pour vous influencer ou vous demander des
19 faveurs...

20 R. Jamais.

21 Q. **[481]** ... ou des retours d'ascenseur?

22 R. Jamais. Jamais. Les gens...

23 Q. **[482]** Et selon la version officielle des livres
24 d'Union Montréal, ce qui vous était présenté, tout
25 était en fonction des règles?

1 R. Les dispositions de la loi, ça a été vérifié onze
2 (11) fois, puis on est une des seules formations
3 politiques qui n'a pas eu des avis négatifs comme
4 d'autres formations politiques, là, des avis
5 négatifs ou ont été accusées de fraude et qui ont
6 dû payer des amendes au Directeur général des
7 élections. Il y a d'autres formations politiques.
8 Alors, en ce qui me concerne, les états financiers
9 que j'ai signés représentaient fidèlement les
10 dispositions de la loi et les contributions qui ont
11 été faites.

12 Q. **[483]** Est-ce qu'ils représentaient la réalité?

13 R. En fait, c'est facile aujourd'hui de dire :
14 Regardez, j'ai un chèque, là, c'est marqué « maître
15 Sonia LeBel », telle adresse à Montréal. Bon. Et
16 vous donnez à une formation politique cinq cents
17 dollars (500 \$). Bon. Est-ce qu'il aurait fallu que
18 j'aille cogner à votre porte pour vous dire
19 « bonjour, madame LeBel, est-ce que c'est bien vous
20 qui donnez ce... », tu sais. Bon. Ça a été fait par
21 la Commission, par un enquêteur de la Commission,
22 mais ce n'était pas notre responsabilité. Ça aurait
23 pu être celle du Directeur général des élections de
24 faire certaines vérifications additionnelles. Je
25 pense que le message est clair.

1 Aujourd'hui, là, avec tout ce qu'on a
2 entendu au niveau de la Commission, je pense que
3 vos recommandations vont être de rendre les
4 personnes qui sont responsables davantage
5 imputables des dispositions de la loi.

6 Q. **[484]** Parfait. Vous avez également entendu devant
7 la Commission les affirmations et la preuve, là,
8 les témoignages qui concernaient les collectes plus
9 ou moins, je dirais, agressives, mais ce n'est pas
10 le bon terme, là, de monsieur Trépanier au nom
11 d'Union Montréal auprès des firmes d'ingénieurs,
12 auprès des firmes des entrepreneurs, le fameux
13 trois pour cent (3 %) auquel je fais référence.
14 Vous avez eu connaissance de ces témoignages-là,
15 Monsieur Tremblay?

16 R. Très au courant.

17 Q. **[485]** O.K. Est-ce que vous avez eu vent de cette
18 pratique-là? Je ne vous demande pas ce que les
19 livres d'Union Montréal reflétaient.

20 R. Non.

21 Q. **[486]** Je comprends bien qu'il n'y aura pas de
22 colonne dans les chiffres de Marc Deschamps
23 marquant...

24 R. Non.

25 Q. **[487]** ... « trois pour cent (3 %) illégal ». Ça,

1 pour moi, c'est clair. O.K. Donc, je ne vous
2 demande pas ce que les livres reflétaient. Je vous
3 demande : avez-vous eu vent avant la Commission de
4 cette pratique-là?

5 R. Il y avait des... il y a eu certaines rumeurs. Bon.

6 Q. **[488]** À quelle époque?

7 R. On doit être en deux mille... en deux mille huit
8 (2008), de Benoît Labonté. C'est lui qui a sorti le
9 trois pour cent (3 %). C'est Benoît Labonté, bon,
10 qui a sorti le trois pour cent (3 %), qui était
11 dans notre formation politique et qui a quitté
12 notre formation politique pour se présenter pour
13 une autre formation politique financée par Antonio
14 Accurso et par d'autres personnes, Lino Zambito en
15 étant un autre.

16 Alors, peut-être... je vais vous le dire,
17 peut-être qu'il y a des personnes qui voulaient se
18 débarrasser de moi à la Ville de Montréal et ils
19 ont décidé de financer une autre personne parce que
20 justement je n'aurais jamais, jamais, jamais,
21 jamais accepté ce que j'ai entendu au niveau de la
22 Commission. Je n'ai jamais été informé qu'il
23 pouvait y avoir de la sollicitation agressive et
24 surtout un pourcentage sur des contrats alloués. Et
25 je vais vous dire, je l'ai répété et je l'ai dit ce

1 matin, je n'ai jamais été informé que cet argent
2 pouvait être allé à Union Montréal.

3 Q. **[489]** O.K. On a eu certaines affirmations devant la
4 Commission à l'effet qu'à une certaine époque,
5 surtout pour la campagne de deux mille cinq (2005),
6 peut-être que monsieur Trépanier avait peut-être
7 poussé un peu, là, ses demandes. On parlait de deux
8 cent mille dollars (200 000 \$) en moyenne. Je
9 comprends que c'était...

10 R. Oui.

11 Q. **[490]** ... c'était plus ou moins ça pour chacune des
12 firmes d'ingénierie, mais je fais un chiffre rond,
13 là, autour de cent mille dollars (100 000 \$).
14 Jamais aucune de ces firmes-là n'est venue se
15 plaindre à vous de ce financement-là...

16 R. Non, non, non.

17 Q. **[491]** ... qui était fait en votre nom supposément,
18 là.

19 R. Oui. Jamais, jamais. Puis je vous ai donné
20 justement la pièce, là, pour vous démontrer, là,
21 qu'une personne aurait pu me le dire, puis ils sont
22 venus vous le dire. Ils ne me l'ont pas dit, puis
23 mon interprétation, c'est par cupidité. Alors, ils
24 développent des affaires, ils ont un bonis de
25 performance. Ça fait l'affaire de leur firme, ils

1 font plus d'argent et, partant de là, ils n'ont
2 jamais eu le courage de venir me dire « on est
3 sollicité pour des sommes de cette importance ».

4 D'autant plus qu'en deux mille cinq (2005),
5 là, je n'avais pas besoin de financement de cet
6 ordre-là. En deux mille cinq (2005), j'avais sauvé
7 la FINA, j'avais sauvé les Shriners, j'avais sauvé
8 le Grand Prix du Canada. Et à ce moment-là, là,
9 tous les sondages étaient très favorables. Alors,
10 je ne comprends pas qu'une personne puisse avoir
11 profité d'occasions, ou de contrats, ou de
12 discussions pour aller chercher de l'argent
13 additionnel. On n'avait pas besoin de cet argent-là
14 en deux mille cinq (2005) pour gagner une élection.

15 Alors je le dis, parce qu'il y en a qui ont
16 dit que j'ai volé mes élections à cause de ce
17 financement-là. C'est absolument faux. En deux
18 mille cinq (2005), oubliez ça, en deux mille cinq
19 (2005) je n'avais pas besoin de sous additionnels
20 pour gagner l'élection.

21 Q. **[492]** Si on regarde les affirmations qui ont été
22 faites, c'est du financement de l'ordre de
23 plusieurs millions de dollars qui a été fait.

24 R. Oui. Oui.

25 Q. **[493]** Est-ce que ce financement est apparu dans les

1 coffres d'Union Montréal, à votre connaissance?

2 R. La réponse... La réponse c'est non. Ça me fait
3 penser à Grundman-Dussault, qui disait, « Je
4 collecte soixante-quinze mille dollars
5 (75 000 \$). » Il s'est fait prendre, ça l'a pris
6 sur vidéo, puis l'enquêteur qui est venu ici, il
7 dit, « Bien, j'avais assez peur de perdre mon
8 soixante-quinze mille dollars (75 000 \$), mes
9 patrons ne me l'auraient pas pardonné », qu'au lieu
10 de suivre l'argent, là vous auriez peut-être eu une
11 preuve irréfutable, en suivant l'argent, parce
12 qu'il disait qu'il percevait cet argent-là pour le
13 parti. For the party of the mayor. Tu sais? La
14 réponse, ça n'a jamais été le cas. Alors, on
15 l'aurait peut-être eu, là.

16 Mais cet argent-là, que j'entends, c'est
17 tellement gros, c'est impossible. On parle de
18 millions de dollars. De millions de dollars. Ce
19 n'est jamais, jamais venu à Union Montréal.

20 Q. **[494]** Ce que vous dites, c'est que c'est
21 impossible...

22 R. C'est impossible.

23 Q. **[495]** ... que ce soit arrivé à Union Montréal.

24 R. Impossible. Impossible. Impossible.

25 Q. **[496]** Vous en auriez vu la trace en quelque part,

1 là. Vous auriez été au courant, si cet argent-là
2 s'était rendu à Union Montréal.

3 R. Mais il y a quelqu'un qui me l'aurait dit. Mon
4 agent officiel m'en aurait parlé. Louis Lewis, qui
5 avait la responsabilité de faire tous les dépôts,
6 m'en aurait parlé. C'est... C'est impossible. Il
7 s'est servi de ma formation politique, Union
8 Montréal, pour solliciter des fonds qui n'étaient
9 pas nécessaires pour le financement de mon parti
10 politique.

11 Q. **[497]** Et qui n'allaient pas nécessairement à Union
12 Montréal.

13 R. C'est certain que ce n'est pas allé à Union
14 Montréal. Certain, certain, certain, certain.

15 Q. **[498]** O.K. Parlons donc de Bernard Trépanier, qui
16 est au coeur de cette...

17 R. Oui.

18 Q. **[499]** Je pense, je vois que vous avez une question?
19 (14:47:26)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[500]** C'est parce qu'on sait qu'il y a des
22 bénévoles qui étaient payés, qui n'étaient pas des
23 bénévoles, puis évidemment, ils n'apparaissent pas
24 dans les livres non plus.

25 R. Oui. On va... On va avoir l'occasion de parler, je

1 pense, peut-être de Martin Dumont, là, parce que
2 c'est venu un peu de là. Alors, je peux vous
3 répondre immédiatement ou attendre, peut-être,
4 Martin Dumont.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. **[501]** Bien, allez-y, donc...

7 R. Mais ce n'est pas...

8 Q. **[502]** ... par rapport aux bénévoles et Martin
9 Dumont, qu'est-ce que vous avez à dire?

10 R. Mais il y a...

11 Q. **[503]** Parce que...

12 R. On a un budget de campagne. Je pense que ça a été
13 expliqué de façon assez claire. Puis encore une
14 fois, là, à Saint-Laurent, il n'y avait pas de
15 problèmes. Alors, quand je vois ça, là, à Saint-
16 Laurent on avait Alan DeSousa, Michèle D. Biron,
17 Maurice Cohen, des élus depuis toujours, il n'y
18 avait même pas un risque, il y avait juste cet
19 incident de Grundman-Dussault.

20 Donc, quand je vois ça, c'est tellement
21 irréal de penser qu'il y aurait deux budgets.
22 C'est... C'est impossible. On n'avait pas de
23 problèmes pour gagner l'élection à Saint-Laurent.
24 Aucun problème. Aucun problème.

25 Donc, c'est vrai qu'il y a eu des

1 bénévoles. Mais si Bernard Trépanier faisait des
2 choses qui ne respectaient pas les dispositions de
3 la loi, et où le budget qui avait été défini par le
4 directeur général du parti, et approuvé par Martin
5 Deschamps, n'avait pas à faire ça. N'avait pas à
6 faire ça.

7 Q. **[504]** O.K. Alors, parlons de Bernard Trépanier. La
8 seule chose, la chose qui est établie présentement
9 devant la Commission, c'est qu'il a quitté ses
10 fonctions en deux mille six (2006). Monsieur
11 Trépanier est venu expliquer que son poste avait
12 été coupé, et qu'il avait entendu par la suite
13 parler de rumeurs de deux... Je veux juste mettre
14 le contexte avec vous.

15 R. Non non. Oui oui. Oui oui. Très bien.

16 Q. **[505]** De l'ordre de deux rumeurs. Soit sa très
17 grande proximité avec...

18 R. Mon sourire n'était pas...

19 Q. **[506]** Je l'ai compris.

20 R. Ne posez pas de questions, là.

21 Q. **[507]** Oui.

22 R. Inquiétez-vous pas, ce n'est pas ça, non.

23 Q. **[508]** Je pense, c'est plus que vous voyez où je
24 m'en vais.

25 R. Oui.

1 Q. **[509]** Alors, monsieur Trépanier est venu établir
2 que son poste avait été coupé, et qu'il avait
3 entendu parler de deux rumeurs par la suite, soit
4 celle de sa très grande proximité avec Frank
5 Zampino, ou une histoire concernant Smart Center.
6 Par la suite, monsieur Zampino est venu témoigner à
7 l'effet que lui n'a entendu parler du congédiement
8 ou des raisons du congédiement de monsieur
9 Trépanier, de la part de monsieur Trépanier, que
10 quatre à cinq mois après, et que l'histoire de
11 Smart Center lui a été racontée par la suite, par
12 lui, et qu'il est allé vous voir pour vous demander
13 des explications là-dessus, mais qu'aucun lien
14 n'avait été fait par rapport à cette histoire et le
15 congédiement de monsieur Trépanier. Maintenant,
16 qu'est-ce qui s'est passé avec monsieur Trépanier
17 au mois de... en deux mille six (2006)?

18 R. Le but de la Commission, c'est d'avoir les faits et
19 la vérité. Alors je vais vous la dire. Puis je vais
20 vous donner les faits. Sous le sceau de la
21 confidentialité...

22 Q. **[510]** Pas à nous, la confidentialité, j'espère, là.
23 Parce qu'on est dans le trouble, là.

24 R. Non, non. Sous le sceau de la confidentialité, je
25 reçois un appel téléphonique, une fin de semaine,

1 pour me dire qu'il y aurait eu une demande, une
2 demande de un million de dollars (1 M\$) pour
3 réaliser un projet de la firme les Smart Centers.
4 Les Smart Centers, là, j'avais déjà rencontré le
5 président de Smart Center, j'avais déjà rencontré
6 la vice-présidente, Madame Sandra Keiser et qui,
7 aujourd'hui, est insultée et furieuse d'avoir
8 entendu ça et moi, là, je suis le maire de Montréal
9 et c'est venu de Toronto. Et là, là, c'est
10 l'institution que je représente, dont la
11 crédibilité est mise en cause parce qu'on aurait
12 dit aux représentants québécois des Smart Centers
13 que pour réaliser son projet, qui était un très bon
14 projet, dans la carrière Saint-Michel, un projet
15 d'une grande surface, mais également un projet
16 récréo-touristique qui faisait de plus en plus...
17 il y avait l'acceptation sociale dans Saint-Michel
18 parce qu'on créait des emplois, le dirigeant de
19 l'entreprise donnait de l'argent pour les
20 communautés, et caetera, et caetera. Moi,
21 j'apprends ça, là, et là je me dis, comment, là,
22 pourquoi? Il n'y a aucun problème, c'est un bon
23 dossier.

24 Alors, donc, j'appelle le matin même, le
25 matin après la fin de semaine, j'appelle le

1 président de l'entreprise puis je lui dis: « Sous
2 aucune considération vous devez donner un
3 sou pour »...

4 Q. **[511]** Là, votre appel est logé à Toronto, si je
5 comprends bien?

6 R. Toronto, au président de l'entreprise...

7 Q. **[512]** Parfait.

8 R. ... alors...

9 Q. **[513]** Juste pour qu'on vous suive, là.

10 R. Oui, oui, excusez, à Toronto, merci de clarifier.

11 Alors, j'appelle le président de l'entreprise puis
12 je lui dis : « Sous aucune considération il y a de
13 l'argent à donner pour avoir ce projet. Vous avez
14 un bon projet, ça va me faire plaisir de vous
15 rencontrer, si vous en sentez le besoin. » Et j'ai
16 fait une vérification additionnelle. J'ai été très
17 prudent. J'ai fait une vérification additionnelle,
18 j'ai appelé le représentant des Smart Centers au
19 Québec et il m'a dit ceci, monsieur David Owen a
20 dit, m'a dit que si je voulais que mon projet se
21 réalise, je devais donner un million de dollars
22 (1 M\$) et il m'a dit que Bernard Trépanier s'était
23 présenté à lui « as an official of the mayor ».

24 Lorsque j'ai eu cette information et que je
25 l'ai validée, dans les heures qui ont suivi, je

1 suis allé voir monsieur Zampino et je lui ai dit
2 mot à mot ce que je viens de vous dire. Il m'a posé
3 une question : « Est-ce qu'à ta connaissance, il y
4 a une enquête policière? » J'ai dit : « À ma
5 connaissance, il n'y a pas d'enquête policière. Je
6 veux juste te dire que dans les minutes qui
7 suivent, je m'en vais dans mon bureau et je
8 congédie Bernard Trépanier. »

9 Q. **[514]** Ce sont vos paroles à vous, ça? C'est vous
10 qui lui dites : « Je vais congédier Bernard
11 Trépanier »?

12 R. Oui, oui, je dis à Frank Zampino, j'ai dit... je
13 savais que c'était son organisateur, je savais
14 qu'il avait des liens d'amitié, je suis descendu
15 dans mon bureau, j'ai rencontré Bernard Trépanier
16 moins de deux minutes. Il m'a dit ceci, il m'a
17 dit : « Pourquoi? » J'ai dit : « Je ne te donnerai
18 pas de raison. » Il m'a juste dit : « Oui, mais il
19 faut que je travaille, je viens de m'acheter un
20 condominium », puis tout ça. J'ai dit : « La
21 décision, elle est prise. » Je n'ai jamais parlé
22 d'abolition de poste. C'est une décision
23 administrative qui peut avoir été prise. Pour moi,
24 le lien de confiance était rompu et il a quitté ses
25 fonctions immédiatement.

1 Q. **[515]** Avez-vous été aussi clair que ça avec
2 monsieur Zampino « Je vais congédier Bernard
3 Trépanier pour cette raison, en lien avec
4 l'événement de Smart Center »?

5 R. Bien, je n'ai pas dit... j'ai dit : « Je m'en
6 vais »... il me semble, là, que...

7 Q. **[516]** Mais vous avez parlé de congédiement? C'est
8 ce que je veux dire.

9 R. Oui, oui. Je lui dis mot à mot ce que je viens de
10 vous dire, là. Alors si je m'en vais congédier
11 Bernard Trépanier, je suppose qu'il a fait le lien,
12 là.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[517]** Non. Ce n'est pas si évident que ça. Est-ce
15 que vous lui avez dit pourquoi vous l'avez
16 congédié?

17 R. Mais je venais de lui expliquer tout, je venais de
18 lui expliquer tout ce que j'avais appris.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. **[518]** C'est suite à l'histoire?

21 R. Je lui ai expliqué tout ce que j'ai appris, le un
22 million de dollars (1 M\$), j'ai tout expliqué...

23 Q. **[519]** O.K.

24 R. ... mot à mot. J'ai tout expliqué, alors j'ai
25 pris... j'ai dit : « Je congédie », j'espère qu'il

1 a fait le lien, que mon directeur de financement
2 qui se présente « as an official of the mayor »
3 pour discuter, tu sais. Alors, il me semble, là,
4 que...

5 (14:55:31)

6 Q. **[520]** Non. La question était plutôt que c'est
7 vraiment dans toute cette conversation-là...

8 R. Ah! Oui.

9 Q. **[521]** ... que vous avez expliqué l'histoire du
10 Smart Center et le congédiement, c'est dans la même
11 conversation, là, on s'entend.

12 R. Quand j'ai eu fini d'expliquer ce que je viens de
13 vous expliquer, j'ai dit à Frank Zampino, de façon
14 très claire, là : « Dans les minutes qui viennent,
15 là, je vais congédier Bernard Trépanier dans mon
16 bureau, là, dans les minutes. » D'ailleurs, si vous
17 écoutez les... bien, vous l'avez écouté, c'est
18 certain. Il est monté vite vite vite pour... tu
19 sais. Mais lui, il ne le savait pas et je ne lui ai
20 pas dit pourquoi. Je ne l'ai pas dit à Marc
21 Deschamps non plus. C'est sous le sceau de la
22 confidentialité. Une chance qu'il y a des gens
23 qui... qu'on protège la confidentialité, ça
24 explique que certaines personnes peuvent avoir
25 confiance en moi parce que ce n'était pas la

1 première fois. Ça a été également le même cas de
2 Robert Abdallah, c'est encore sous le sceau de la
3 confidentialité.

4 Mais, il faut que vous réalisiez que ces
5 gens-là et pour avoir parlé au président du Smart
6 Center qui disait « il faut protéger la sécurité
7 des gens ». Il peut y avoir des menaces, il peut y
8 avoir de l'intimidation à partir du moment où, à
9 moi, on me fait confiance puis on me donne de
10 l'information privilégiée, j'agis en fonction de
11 cette information, j'ai vérifié le mieux que j'ai
12 pu.

13 Et dans les... je devrais dire dans les
14 jours qui ont suivi, ça peut être quarante-huit
15 (48) heures, ça peut être soixante-douze (72)
16 heures, j'ai rencontré Yvan Delorme, le chef de
17 police, pas une rencontre spécialement pour ça, une
18 rencontre qu'on avait planifiée, et j'ai dit...
19 J'ai conté cet événement-là à Yvan Delorme, mon
20 chef de police. Et Yvan Delorme m'a dit, de façon
21 très claire : « Gérald, il n'y a pas eu d'acte de
22 commis, donc il n'y a pas matière à enquête. »

23 Et je l'ai revu par la suite, je l'ai revu
24 par la suite, puis j'ai répété encore : « T'es
25 certain qu'on ne peut rien faire? On ne peut pas

1 faire une enquête? On ne peut pas s'assurer, là,
2 que des événements comme ceux-là, on parle de
3 l'institution que je représente, la Ville de
4 Montréal. C'est rendu à Toronto. Je ne veux pas que
5 la réputation de la Ville de Montréal soit salie
6 parce que quelqu'un se présente comme un « official
7 of the mayor » pour essayer d'avoir un million de
8 dollars (1 M\$) pour la réalisation d'un projet à
9 Montréal ». D'autant plus que c'était un très bon
10 projet, avec une très bonne firme que les Smart
11 Centers.

12 Q. **[522]** O.K. Pour récapituler, Monsieur Tremblay,
13 vous avez confié donc à Frank Zampino les raisons
14 du congédiement de Bernard Trépanier. Vous n'avez
15 pas dit à Bernard Trépanier, vous, directement, les
16 raisons de son congédiement, c'est exact?

17 R. Non.

18 Q. **[523]** Frank Zampino est au courant. Bernard
19 Trépanier ne le sait pas de votre bouche.

20 R. Non, je ne lui ai pas dit pour les raisons que je
21 viens de vous mentionner.

22 Q. **[524]** Tout à fait. Je veux juste...

23 R. Pour pas qu'il y ait de menace, d'intimidation...

24 Q. **[525]** Parfait.

25 R. ... et de répercussion sur quelqu'un qui m'a fait

1 confiance et qui m'a dit des choses, des faits et
2 de la vérité. Alors, moi, j'ai agi.

3 Q. **[526]** Marc Deschamps n'était pas au courant non
4 plus?

5 R. Non, je n'ai jamais dit ça à Marc Deschamps.

6 Q. **[527]** Est-ce que je comprends que peu de personnes
7 autour de vous étaient au courant de la raison
8 réelle du congédiement?

9 R. Très peu de personnes. Très très très peu de
10 personnes. Je ne l'ai même pas dit à mon directeur
11 de cabinet. Il y avait Marc-André Fabien qui était
12 l'avocat qui était venu me donner cette
13 information-là qu'il avait eue d'un bureau à
14 Toronto. Alors, ça a été gardé très confidentiel.
15 Ça explique que peut-être d'autres questions que
16 vous aurez à me poser, mais Marc Deschamps n'a
17 jamais été informé de ça.

18 Q. **[528]** Alors, comment expliquez-vous qu'à une
19 question qui n'avait pas du tout rapport avec ça,
20 monsieur Trépanier sort spontanément cette
21 histoire-là et le nom de monsieur Gardonio?

22 R. Je ne pensais pas que vous étiez pour mentionner le
23 nom encore une fois, là, mais c'est parce que
24 monsieur Frank Zampino était au courant, là.

25 Q. **[529]** Merci.

1 R. Frank Zampino le sait, là, il le sait, là, puis il
2 a eu une rencontre le soir chez lui où il a
3 supposément, si on se fie au témoignage que j'ai
4 entendu ici, alors il le savait parce que... Donc,
5 comment ça se fait que Bernard Trépanier, le
6 lendemain, était au courant puis où il vient
7 témoigner ici, puis il sort un papier de sa poche
8 puis dire tel nom, cette personne-là, et caetera.
9 Je pense que cette personne-là, on n'a pas à la
10 nommer.

11 Cette personne-là, de bonne foi, a donné de
12 l'information et je vous dis, c'est des questions
13 de sécurité. Puis, moi, j'ai respecté la volonté
14 des dirigeants de l'entreprise et des personnes qui
15 m'ont fait confiance pour me donner cette
16 information-là.

17 Q. **[530]** Il est trois heures (15 h 00).

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Nous allons suspendre pour la pause.

20 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

21

22 REPRISE DE L'AUDIENCE

23 LA GREFFIÈRE :

24 Vous êtes toujours sous le même serment. Monsieur
25 Tremblay.

1 R. Oui.

2 Me SONIA LeBEL :

3 Alors, je ne commettrai pas la même erreur que ce
4 matin. Ma collègue, ma consœur du DPCP peut-être
5 pourrait vous entretenir sur l'état de la requête.
6 Elle a été déposée ce matin. Je pense qu'il y a une
7 position qui a été prise avec les médias concernant
8 la demande de non-publication préventive, à moins
9 que ce soit maître Gagnon.

10 (15:29:04)

11 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

12 Je pense que ce sera maître...

13 Me SONIA LeBEL :

14 Je ne sais pas qui va prendre la parole.

15 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

16 C'est maître Gagnon qui...

17 Me SONIA LeBEL :

18 O.K. Parfait.

19 Me JULIE-MAUDE GREFFE :

20 ... vous indiquera la position des médias sur la
21 requête préventive.

22 Me GENEVIÈVE GAGNON :

23 Oui. Bonjour. Alors, Geneviève Gagnon pour Radio
24 Canada. Pour ma part, il n'y aura pas de
25 contestation de l'ordonnance préventive qui est

1 demandée et j'ai su de mes confrères que c'était la
2 même position. Merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Parfait. Merci. On poursuit.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Oui. Et simplement peut-être pour aviser tout le
7 monde également sur les plaidoiries, s'il y a lieu,
8 sur l'ordonnance de non-publication qui avait été
9 faite de façon préventive également lors du
10 témoignage de monsieur Zampino, je comprends que ça
11 aura lieu à la fin du témoignage de monsieur
12 Tremblay. C'est exact? Merci.

13 Q. **[531]** On a compris avant la pause que vous aviez
14 avisé monsieur Zampino de la situation concernant
15 monsieur Trépanier avant de procéder à son
16 congédiement. Ma question est la suivante : et
17 pourquoi vous l'avez avisé avant de faire ça?

18 R. Je l'ai avisé pour... parce que je savais qu'il
19 avait une relation privilégiée avec Bernard
20 Trépanier qui était son organisateur politique et
21 je l'ai informé pour qu'il sache le geste que
22 j'allais poser.

23 Q. **[532]** O.K. Est-ce que vous l'avez avisé également
24 parce que c'était votre bras droit ou le président
25 du comité exécutif quand même? Est-ce que ça

1 faisait partie de votre décision de l'aviser
2 plutôt, c'est la question?

3 R. C'est parce qu'il est mon bras droit au niveau de
4 l'exécutif. Là c'était une décision d'un Parti
5 politique, donc de Union Montréal. Je n'ai pas
6 voulu mêler une décision politique avec une
7 administration. Alors, je lui ai mentionné pour la
8 relation qu'il avait, je savais que c'était son
9 organisateur politique. Alors, je ne suis pas allé
10 le voir en tant que président du comité exécutif à
11 ce moment-là.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[533]** Est-ce que... Comment vous avez fait pour
14 apprendre qu'il avait des relations privilégiées
15 avec monsieur Zampino?

16 R. Non, je l'ai... bien là, je l'ai appris parce que
17 je savais qu'il était toujours dans plusieurs
18 rencontres. C'est lui qui avait organisé les
19 rencontres de financement pour le maire, la fameuse
20 rencontre au Rizz. Alors, j'ai bien vu qu'il avait
21 des relations privilégiées. Il était toujours en
22 présence de monsieur Zampino dans à peu près toutes
23 les occasions.

24 Q. **[534]** Merci.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[535]** Et vous saviez qu'il était son organisateur
3 politique depuis, là, le début de sa carrière ou de
4 ses premières élections dans Saint-Léonard, c'est
5 exact? Par rapport à monsieur Trépanier et monsieur
6 Zampino.

7 R. Je n'avais pas tout le détail, je n'avais pas tout
8 le détail, mais je savais qu'il était très près de
9 monsieur Zampino, d'autant plus qu'il était très
10 présent à son bureau assez souvent. Et je
11 n'appréciais pas beaucoup cette présence du
12 directeur du financement d'Union Montréal à
13 proximité de monsieur Zampino.

14 Q. **[536]** O.K. Donc, c'est un autre élément ça.

15 R. Oui.

16 Q. **[537]** Vous étiez au fait de la présence de monsieur
17 Trépanier régulièrement au bureau du président du
18 comité exécutif.

19 R. Oui.

20 Q. **[538]** Et ça, ça durait depuis combien de temps, à
21 votre connaissance?

22 R. Ah! Ça durait depuis... trop longtemps.

23 Q. **[539]** Alors, si vous étiez mal à l'aise, Monsieur
24 Tremblay, par rapport à ça, avez-vous fait une
25 remarque à monsieur Zampino de ne pas mêler là

1 justement, on va l'appeler l'administratif pour
2 faire la distinction du politique, là.

3 R. Il le savait de façon très claire. J'avais beaucoup
4 beaucoup de réserve sur le financement des partis
5 politiques, comme je vous l'ai expliqué tout à
6 l'heure. Alors, je ne voulais pas Frank Zampino
7 s'occupe de quelque façon que ce soit de
8 financement. Il était le président du comité
9 exécutif et, pour des questions de perception, ça
10 ne faisait pas partie du tout de ses
11 responsabilités.

12 Q. **[540]** Et malgré vos avertissements, il a continué à
13 fréquenter monsieur Trépanier?

14 R. Je pense que vous avez... vous allez... vous avez
15 les réponses, là, il a été questionné et tout. Il
16 avait des liens...

17 Q. **[541]** Mais, je parle par rapport à ce que vous
18 voyez à l'Hôtel de Ville là, pas par rapport à ce
19 qui s'est dit.

20 R. Mais, il ne le fréquentait pas à l'Hôtel de Ville,
21 mais c'est monsieur Trépanier qui était très
22 souvent soit dans le corridor ou à la porte de son
23 bureau.

24 Q. **[542]** O.K. Et ça...

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Juste un instant.

3 Q. **[543]** Vous avez dit tantôt « trop longtemps », on
4 vous a demandé combien de temps, vous avez dit
5 « trop longtemps ». C'est combien de temps « trop
6 longtemps »?

7 R. Oui, c'est parce que je n'ai pas la date exacte là,
8 mais c'est sûrement pendant une année, au moins une
9 année.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[544]** Précédent son congédiement?

12 R. Pour...

13 Q. **[545]** Une année précédent son congédiement, c'est
14 ça, dans l'année...

15 R. Bien, oui. Quand on revenait parfois de certaines
16 rencontres, et caetera, je passais à côté du
17 bureau, puis je voyais que Bernard Trépanier
18 attendait. Alors, est-ce que c'est en deux mille
19 cinq (2005) ou en deux mille six (2006), là? C'est
20 tout... c'est tout arrivé... t'sais. Il y a des
21 circonstances qu'on fait qu'on porte peut-être plus
22 attention après l'information qui m'a été divulguée
23 de façon confidentielle par la personne que je ne
24 peux pas mentionner. Alors, vous le savez là, donc
25 là, je remets les morceaux. C'est un casse-tête,

1 hein! C'est un peu... vous avez le même casse-tête
2 à rassembler. Alors, moi, j'avais des morceaux du
3 casse-tête, mais ça, c'était assez, là.

4 Q. **[546]** Donc, je comprends qu'en février deux mille
5 six (2006), le vingt-quatre (24) février deux mille
6 six (2006), vous recevez l'information ou, en tout
7 cas, dans les alentours de cette date-là,
8 l'information concernant les Smart Centers. Vous
9 aviez déjà un malaise, d'après ce que je peux
10 comprendre...

11 R. Oui.

12 Q. **[547]** ... à ce moment-là quant à la proximité entre
13 monsieur Zampino et monsieur Trépanier.

14 R. Définitivement.

15 Q. **[548]** Et ce que vous dites, c'est qu'au sortir de
16 réunions, quoi, du comité exécutif, votre réunion
17 de préparation, monsieur Trépanier était comme un
18 habitué des corridors du bureau du président, c'est
19 ça?

20 R. Il pouvait attendre, il pouvait attendre des...

21 Oui.

22 Q. **[549]** Et sur une base régulière, vous pourriez dire
23 que vous...

24 R. Assez souvent pour que j'en fasse le constat.

25 Q. **[550]** Assez souvent pour que vous en fassiez le

1 constat.

2 R. Oui.

3 Q. **[551]** Parfait. Alors, ma question... ma prochaine
4 question, ce matin quand vous avez fait... on a
5 discuté du congédiement...

6 R. Oui.

7 Q. **[552]** ... parce que maintenant on sait que c'est un
8 congédiement de monsieur Abdallah. Vous avez
9 mentionné... je vous ai demandé « pourquoi vous
10 n'en avez pas fait part à monsieur Zampino » et
11 vous avez fait référence à la question de monsieur
12 Trépanier en me disant « on va sûrement en parler
13 et vous allez comprendre ». Mais, maintenant,
14 éclairez-moi. Monsieur Trépanier, c'est en février
15 deux mille six (2006). On situe monsieur Abdallah,
16 son congédiement, à quel mois, à quelle époque?

17 R. Ah, dans les semaines qui ont... Dans les semaines
18 qui ont suivi.

19 Q. **[553]** Donc, vous apprenez l'histoire de monsieur
20 Trépanier, vous avez raconté l'histoire, on ne
21 reviendra pas, et dans les semaines qui ont suivi,
22 vous avez une seconde information concernant
23 monsieur Abdallah, à ce moment-là.

24 R. Oui. Oui.

25 Q. **[554]** O.K. Alors, quelle est votre réaction à ce

1 mo... Pas par rapport au congédiement, mais
2 pourquoi vous n'en parlez pas à monsieur Zampino?

3 R. Je ne lui en parle pas parce que le... Ce que je
4 lui dis, essentiellement, c'est que je veux
5 remplacer le directeur général de la Ville.

6 Q. [555] Mais vous avez fait un lien, ce matin...

7 R. Oui.

8 Q. [556] ... avec l'histoire de monsieur Trépanier.

9 R. Oui, j'ai... Oui. C'est parce que...

10 Q. [557] Spontanément, là.

11 R. Je pense qu'il commençait à être conscient, là, que
12 j'avais de l'information, puis je n'avais pas
13 l'intention d'en discuter avec lui.

14 Q. [558] Commencez-vous à perdre confiance?

15 R. Je commençais à me poser de sérieuses questions sur
16 certaines décisions qui pouvaient être prises, et
17 partant de là, j'ai posé les gestes pour m'assurer
18 que je ne pose... que je puisse éclaircir la
19 situation. Donc, un nouveau directeur général.

20 Q. [559] Mais par rapport à monsieur Zampino, là...

21 R. Oui?

22 Q. [560] Pourquoi vous n'avez pas informé monsieur
23 Zampino de la raison pour laquelle... de la raison
24 du congédiement de monsieur Abdallah? Avec monsieur
25 Abdallah je le comprends, là.

1 R. Oui oui.

2 Q. **[561]** Vous avez expliqué pourquoi. Avec monsieur
3 Trépanier, je comprends votre réponse. Là, où je
4 m'en vais, c'est que ce matin, quand je vous ai
5 demandé avez-vous avisé monsieur Zampino des
6 raisons du congédiement de monsieur Abdallah...

7 R. Non, je n'ai pas... Je n'ai pas... Essentiellement,
8 je connais assez bien monsieur Abdallah, alors
9 j'évitais, je voulais éviter des poursuites, puis
10 des discussions stériles sur un sujet où j'avais
11 déjà pris une décision.

12 Q. **[562]** Parfait.

13 R. Pour moi, la décision, et je vous l'ai dit de façon
14 très claire ce matin, le lien de confiance n'était
15 plus là. Alors...

16 Q. **[563]** Avec monsieur Abdallah.

17 R. Non. Oui, avec... Oui. Avec monsieur Abdallah.

18 Q. **[564]** Alors, pourquoi vous ne dites pas au
19 président du comité exécutif la raison du
20 congédiement du directeur général de la Ville?

21 R. Parce que quelques jours avant, j'avais congédié le
22 directeur du financement, et j'ai pris pour acquis
23 qu'il devait commencer à voir que je me doutais de
24 certaines choses, là. Bon.

25 Alors, je ne lui ai pas dit l'événement,

1 parce que c'était confidentiel. Moi je suis sous la
2 confidentialité. Première question qu'il m'aurait
3 posée, il m'aurait dit : « Oui mais qui t'a
4 mentionné que le restaurant italien, dans un salon
5 privé, il y avait des rencontres régulières avec
6 Robert Abdallah? » Alors, quand une personne nous
7 fait confiance, nous donne de l'information, moi je
8 ne veux pas m'exposer. Alors, j'avais cette
9 information-là. Je ne lui ai pas donné la raison,
10 et je ne lui ai pas donné la source non plus.

11 (15:37:42)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[565]** O.K. Alors si je comprends bien, c'était pour
14 protéger votre source...

15 R. Oui. Oui.

16 Q. **[566]** ... et non pas parce que vous commencez à
17 avoir moins confiance en monsieur Zampino.

18 R. Non, c'est... Non non. Pour protéger, mais j'avais
19 des... J'avais, en pleine discussion... Non. À ce
20 moment-là, non. À ce moment-là, non. De façon très
21 précise. Mais j'ai des doutes sur la relation
22 privilégiée de Robert Abdallah, parce que là, je le
23 sais. Je le sais, elle a été vérifiée, elle est
24 fondée. Alors, là j'ai une certitude, comme j'ai eu
25 une certitude sur Bernard Trépanier. C'est ma

1 formation. Ma formation qui me rend très prudent.
2 Formation d'avocat. Avant de porter des jugements
3 puis de porter atteinte à des réputations. Mais je
4 n'avais pas de raison, à ce moment-là, de douter de
5 Frank Zampino.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[567]** Pas de doutes, ni de certitudes à ce moment-
8 là.

9 R. Non.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. **[568]** Mais vous avez dit tantôt que vous ne l'avez
12 pas dit parce que vous pensiez qu'il commençait à
13 se douter que vous aviez des informations, puis que
14 vous ne vouliez pas qu'il sache que vous aviez des
15 informations.

16 R. Bien, il le savait, parce que je... Sur Bernard
17 Trépanier, il l'a appris, là. Que j'avais eu cette
18 information-là, confidentielle, il le savait. Je
19 lui ai dit. Je n'ai pas révélé ma source
20 confidentielle, comme je n'ai pas révélé ma source
21 confidentielle sur Robert Abdallah.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. **[569]** O.K. Bon. On veut essayer de comprendre votre
24 état d'esprit à ce moment-là.

25 R. Oui.

1 Q. [570] O.K., Monsieur Tremblay?

2 R. Oui oui. Je comprends.

3 Q. [571] Je comprends qu'on décortique, là, minute par
4 minute, des événements, mais je...

5 R. Ça va. Ça va. Moi je...

6 Q. [572] C'est important.

7 R. Je réponds à vos questions.

8 Q. [573] Vous avez une information d'une source
9 confidentielle concernant Bernard Trépanier,
10 certes, mais vous le dites quand même, vous donnez
11 quand même l'information à monsieur Zampino...

12 R. Oui.

13 Q. [574] ... sans lui donner la source, j'en conviens.
14 D'accord? Vous avez une information confidentielle
15 concernant monsieur Abdallah, et malgré cela, vous
16 ne donnez pas l'information à monsieur Zampino. Et
17 je ne parle pas de lui donner votre source. Dans
18 les deux cas, l'information part d'une source
19 confidentielle, et dans les deux cas, je comprends
20 que vous prenez bien soin de protéger cette source-
21 là. Et, dans les deux cas, ça vous permet
22 d'acquérir, selon vos termes à vous, une certitude.
23 Moi, ce que j'essaie de comprendre, quelle est la
24 différence entre l'information concernant Bernard
25 Trépanier, qui fait en sorte que vous la dites à

1 Frank Zampino, et l'information concernant
2 Abdallah, que vous ne dites pas à Frank Zampino.
3 Est-ce que c'est...

4 R. Non, la différence est... La différence, pour moi,
5 est assez simple, là. Bernard Trépanier, c'est
6 l'organisateur politique de Frank Zampino depuis de
7 nombreuses années, et en plus c'est son ami.

8 Q. [575] O.K.

9 R. Alors, je n'ai pas d'information à l'effet que
10 Robert Abdallah c'est un ami de Frank Zampino.
11 Alors, je ne l'ai même pas dit à Robert Abdallah,
12 qui voulait savoir pourquoi je mettais fin à son
13 mandat.

14 Q. [576] O.K.

15 R. Je ne lui ai pas dit.

16 Q. [577] Et ce n'est pas une question de confiance en
17 monsieur Zampino...

18 R. Non. Du tout. Du tout. Non. Merci de...

19 Q. [578] ... c'est que vous ne le jugiez pas
20 nécessaire. C'est ça?

21 R. Oui. Merci d'avoir clarifié ce point-là.

22 Q. [579] Malgré tout cela, ce que vous venez de nous
23 raconter concernant février deux mille six (2006)
24 et la cessation d'emploi, si on veut, de monsieur
25 Trépanier, la preuve révèle, devant la Commission,

1 qu'il a continué à fréquenter les cocktails de
2 financement d'Union Montréal. Les affirmations sont
3 même à l'effet qu'il a continué à agir à titre
4 d'organisateur, directeur du financement. Vous
5 expliquez ça comment, Monsieur Tremblay?

6 R. Pour moi c'est clair, il n'a plus de lien d'emploi
7 avec Union Montréal, je vais aller dans les
8 événements que je vous ai mentionnés tout à
9 l'heure, un dans l'est, dans l'ouest et au centre,
10 et l'événement au Rizz, et à partir de ce moment-
11 là, c'est un citoyen comme un autre qui est là,
12 pour des raisons, je suppose, d'amitié avec les
13 personnes qui sont là. Alors, j'ai appris à la
14 Commission, comme vous, que mon agent officiel lui
15 avait émis, pour l'année deux mille sept (2007),
16 deux mille huit (2008) et deux mille neuf (2009),
17 un certificat de sollicitateur de fonds. Ça aurait
18 été très différent si j'avais... si on m'avait
19 informé. Si on avait pris le temps de venir
20 m'informer.

21 Je peux comprendre pourquoi il lui a peut-
22 être donné. Je n'ai pas donné l'information à Marc
23 Deschamps, même si...

24 Q. **[580]** Quelle information vous avez donnée à Marc
25 Deschamps?

1 R. Rien. Je n'ai rien dit à Marc Deschamps, j'ai
2 protégé la confidentialité de ma source. Je n'ai
3 donné aucune information, j'ai fait... J'ai parlé à
4 Marc Deschamps, puis je lui ai dit, « Règle ça, je
5 viens de rencontrer Bernard Trépanier, je l'ai
6 congédié ».

7 Q. [581] Mais alors, à ce moment-là, vous allez
8 m'aider à comprendre, là, parce qu'il a dit...

9 R. Oui.

10 Q. [582] ... vous dites : « Je peux comprendre
11 pourquoi Marc Deschamps a quand même fait émettre
12 de tels certificats ». Expliquez-moi, là, votre
13 logique parce que...

14 R. Mais il ne le sait pas, il ne le sait pas ce que
15 moi...

16 Q. [583] Mais il sait que vous l'avez congédié,
17 Monsieur Tremblay...

18 R. Oui.

19 Q. [584] ... même s'il ne connaît pas la raison.

20 R. ... oui, mais il ne sait pas pourquoi je l'ai
21 congé...

22 Q. [585] Mais malgré tout...

23 R. ... bien oui mais, je ne lui ai pas dit. Mais j'ai
24 dit que je l'avais congédié puis de régler ça à
25 l'amiable, comme j'ai dit à la direction, en ce qui

1 concerne Robert Abdallah, j'ai dit au capital
2 humain : « Trouvez une solution, il s'en va, parti,
3 bonjour ». Je n'ai pas donné à ma direction de la
4 Ville de Montréal, je n'ai pas dit les raisons pour
5 lesquelles Robert Abdallah s'en allait. On m'a
6 dit : « Regardez, il a un contrat, il faut
7 respecter le contrat sinon, on s'expose à une
8 poursuite judiciaire », et caetera. J'ai dit :
9 « C'est votre décision, capital humain, décidez,
10 avec le contentieux de » puis c'est là qu'ils ont
11 décidé de lui donner un an de salaire.

12 (15:43:02)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[586]** Mais, là, on ne parle pas de monsieur
15 Abdallah...

16 R. Non, non, mais je fais le lien.

17 Q. **[587]** ... on parle de monsieur Trépanier.

18 R. Mais c'est la même chose avec Bernard Trépanier. Je
19 ne dis pas à mon agent officiel, je ne dis pas à
20 mon agent officiel les raisons, comme je ne les ai
21 pas données...

22 Q. **[588]** Je comprends, mais vous dites à votre agent
23 officiel : « Il part ».

24 R. Oui. « Il est parti ».

25 Q. **[589]** Il se retourne de bord puis il lui donne un

1 certificat?

2 R. Ah oui, mais ça, bien, ça, je l'ai appris... je
3 l'ai appris... en d'autres mots, il ne m'a pas
4 demandé. S'il m'avait demandé, là, d'émettre un
5 certificat de solliciteur de fonds...

6 Q. **[590]** Mais c'est une autre personne qui vous a joué
7 dans le dos?

8 R. Bien, regardez, s'il m'avait demandé, j'aurais dit
9 non. Il n'a pas cru bon...

10 Q. **[591]** Est-ce que c'est une autre personne qui vous
11 a joué dans le dos?

12 R. Mais, il n'avait pas à émettre un certificat de
13 collecteur de fonds. Il l'a regretté, il dit: « À
14 l'information que je semble avoir aujourd'hui, je
15 n'aurais jamais dû faire ça ».

16 Q. **[592]** Est-ce une personne qui vous a donc joué dans
17 le dos?

18 R. Mais je n'ai pas de raisons, je n'ai pas
19 d'information qui me dit que Marc Deschamps, qui
20 était mon agent officiel depuis mil neuf cent
21 quatre-vingt-neuf (1989) a posé des gestes qui sont
22 contraires à son code d'éthique puis aux
23 responsabilités qu'il avait comme agent officiel.

24 Q. **[593]** Bien c'est certainement contraire à ce que
25 vous vouliez?

1 R. Oui, oui, mais il ne le savait pas. Tout ce que
2 j...

3 Q. **[594]** Bien vous venez de nous dire que vous lui
4 aviez dit qu'il était congédié...

5 R. Non, je n'ai p... j'ai dit que je le congédiais...

6 Q. **[595]** Oui.

7 R. Mais je n'ai pas dit pourquoi.

8 Q. **[596]** Je comprends...

9 Me SONIA LeBEL :

10 Q. **[597]** Mais vous n'avez pas parlé d'abolition de
11 poste?

12 R. On n'a jamais parlé d'abolition de poste...

13 Q. **[598]** Bon.

14 R. ... puis on n'a jamais parlé de prime de cessation.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[599]** Je comprends, mais si vous lui dites que vous
17 le congédiez et qu'il lui donne tout de même un
18 certificat, c'est qu'il passe outre ce que vous
19 avez demandé? Votre volonté? Ce que vous vouliez?

20 R. En fait, si vous voulez, je l'ai congédié et j'ai
21 appris à la Commission qu'il lui avait donné un
22 certificat de solliciteur de fonds.

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[600]** La question de la présidente....

25 R. Oui, je comprends très bien la question.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [601] Mais voulez-vous y répondre?

3 R. Oui, oui, je vais y répondre. Je pense qu'en posant
4 la question, vous répondez. Vous avez la...

5 Q. [602] Mais moi, je voulais que vous...

6 R. ... vous voulez que moi je réponde, je vais
7 répondre. Il n'a pas suivi les consignes que je
8 lui ai dites, de le congédier.

9 Q. [603] Bon, ce n'était pas difficile.

10 R. Non, non, c'était clair. Non, non, je le sais, ce
11 n'est pas...

12 Me SONIA LeBEL :

13 Q. [604] Je comprends votre réticence, là, mais c'est
14 quand même des faits, là...

15 R. Oui, oui.

16 Q. [605] ... hein, on s'entend?

17 R. Oui, oui, les faits sont là.

18 Q. [606] Donc, il n'a pas suivi vos consignes. Si vous
19 parlez de la présence de monsieur Bernard Trépanier
20 à différents cocktails, vous dites que bon, il
21 était peut-être là pour voir des amis, vous n'avez
22 pas à contrôler ça, mais tout de même, Monsieur
23 Tremblay, monsieur Trépanier est là...

24 R. Oui.

25 Q. [607] ... O.K., vous l'avez congédié, vous ne

1 l'avez pas congédié pour n'importe quelle raison,
2 vous l'avez congédié parce qu'il s'est présenté,
3 selon vos informations que vous avez jugées
4 suffisamment sérieuses, comme « an official of the
5 mayor »...

6 R. Hum hum.

7 Q. **[608]** ... pour collecter un million de dollars
8 (1 M\$) à une entreprise internationale qui est
9 quand même respectable, donc, qui donne une
10 visibilité de Montréal qui n'est pas souhaitable,
11 on s'entend, vous nous dites que vous commencez, à
12 ce moment-là, à trouver sa proximité avec Frank
13 Zampino, qui est toujours président du comité
14 exécutif, je vous le rappelle, questionnable et
15 malgré cela, vous tolérez sa présence dans vos
16 cocktails de financement et vous êtes, on s'entend,
17 là, je ne voudrais pas le dire comme ça...

18 R. Non, non.

19 Q. **[609]** ... mais vu le « poster child » d'Union
20 Montréal, c'est-à-dire vous êtes... vous êtes le...

21 R. Je suis le chef de la formation politique.

22 Q. **[610]** ... et voilà, donc...

23 R. Alors...

24 Q. **[611]** Encore une fois imputable, là.

25 R. Oui, c'est certain. C'est certain que je suis

1 imputable de tout. Je suis le maire de Montréal
2 puis je suis le chef de ma formation politique.
3 J'arrive dans un cocktail, il y a deux cents (200)
4 personnes, il est là. C'est un citoyen qui a tissé,
5 au cours des années, des liens d'amitié, pas juste
6 avec Frank Zampino, avec d'autres élus, maires
7 d'arrondissements, des élus également des
8 différents arrondissements. Qu'est-ce que vous
9 voulez que je fasse? Commencer à faire un esclandre
10 sur la place publique « Va-t-en, sors de la salle »
11 et caetera, et caetera, je ne l'ai pas fait. Je
12 n'ai pas... ce n'est pas mon style à faire... pour
13 moi, là, c'était réglé. J'avais tourné la page.
14 Bernard Trépanier n'avait plus aucune fonction
15 officielle à Union Montréal.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. [612] Est-ce que vous n'auriez pas pu demander à
18 Frank Zampino, seul à seul, après : « Veux-tu bien
19 me dire qu'est-ce que Bernard Trépanier faisait là,
20 je n'en veux plus »?

21 R. J'aurais pu. Je ne l'ai pas fait, mais ça n'a rien
22 à faire avec... je comprends la nature de la
23 question, mais pour moi, là, j'arrive, je vous l'ai
24 mentionné, mettons dans un 5 à 7, j'arrive, il est
25 là, alors, pour moi, c'est réglé, il n'a plus

1 aucune fonction officielle à Union Montréal. Bon,
2 alors, il est là comme un citoyen ami de plusieurs
3 élus.

4 Q. **[613]** Oui, mais s'il est là à chaque fois...

5 R. Il n'est pas là à chaque... bien, il n'a pas été...
6 regardez, il était...

7 Q. **[614]** Vous avez entendu les témoins à la Commission
8 qui sont venus le dire...

9 R. Oui, j'ai très bien entendu...

10 Q. **[615]** ... qu'il a continué d'être là, exactement
11 comme avant.

12 R. Il était à la Fondation, il est venu à la Fondation
13 du maire, on a eu l'occasion, ce matin, d'en
14 parler. Alors, Fondation du maire, après ça, il y a
15 trois événements de financement, il était là dans
16 les trois occasions puis il y en a eu une à
17 Lachine, il était là à Lachine et par la suite, les
18 événements qui ont eu lieu au Rizz, il était
19 présent.

20 Q. **[616]** Ça commence à en faire pas mal pour quelqu'un
21 qui avait été...

22 R. Oui, mais...

23 Q. **[617]** Alors, vous voyez?

24 R. Oui, oui. Mais il est là. Il faut dire qu'il vous
25 l'a dit, là, qu'il était un organisateur politique,

1 il connaît toutes ces personnes-là, tous les élus,
2 les élus, on ne parle pas juste du maire, mais de
3 l'arrondissement...

4 Q. [618] Oui, mais vous, là...

5 R. Oui.

6 Q. [619] ... vous n'aviez pas un malaise...

7 R. Oui.

8 Q. [620] ... de le voir là?

9 R. Moi, c'était réglé. J'avais coupé son lien et sa
10 relation avec Union Montréal. C'était réglé.
11 C'était réglé, alors je n'ai pas à faire des
12 esclandres sur la place publique puis commencer
13 à...

14 Q. [621] Non, mais vous pouviez le...

15 R. Oui.

16 Q. [622] ... en parler à votre directeur, par
17 exemple...

18 R. Oui.

19 Q. [623] ... au président du... à monsieur Zampino.

20 R. Oui, mais... j'aurais pu, en rétrospective,
21 j'aurais pu, mais à quel titre? Il n'est pas
22 responsable de financement, il est essentiellement
23 président du comité exécutif et c'est tout. Alors,
24 en rétrospective, c'est facile, mais je veux juste
25 vous rassurer d'une chose, je n'ai jamais

1 interprété la présence de Bernard Trépanier étant
2 là comme étant une personne qui sollicitait des
3 fonds pour Union Montréal, après l'avoir congédié.

4 Q. **[624]** Est-ce que vous l'avez revu à l'hôtel de
5 ville?

6 R. Non. Non non, j'ai... Du tout, du tout, du tout. Je
7 ne l'ai pas revu par la suite à l'hôtel de ville de
8 Montréal.

9 Q. **[625]** Ou dans le bureau de monsieur Zampino?

10 R. Non. Non, non, non. Je pense qu'à ce moment-là
11 c'était assez clair, là.

12 (15:49:20)

13 Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[626]** Et, compte tenu... Moi je vais aller au bout
15 de la logique, là, parce que...

16 R. Oui.

17 Q. **[627]** Vous avez, justement, une formation
18 juridique, vous avez une formation de logique, je
19 pense que vous êtes capable de faire des
20 déductions. Ce n'était pas pour n'importe quelle
21 raison que vous aviez congédié Bernard Trépanier.
22 C'est parce qu'il avait fait des fausses
23 représentations auprès d'un organisme extérieur se
24 présentant comme un « official of the mayor ». Vous
25 êtes conscient des apparences, Monsieur Tremblay.

1 Vous avez un malaise. Vous êtes le chef d'Union
2 Montréal, et l'ancien directeur du financement,
3 alors que vous n'avez dit à personne qu'il était
4 congédié ou presque, continue de se présenter dans
5 les cocktails. Vous n'avez pas peur qu'il continue
6 à se ser...

7 R. Non mais à quel titre? Non, mais à quel titre il
8 vient?

9 Q. [628] Mais aviez-vous... n'aviez-vous pas peur...

10 R. Il n'est plus directeur de financement.

11 Q. [629] Mais n'aviez-vous pas peur qu'il continue à
12 utiliser, justement, la bannière d'Union Montréal,
13 et à continuer, finalement, à faire du financement?
14 On parle d'apparence... On vous demande, là,
15 votre...

16 R. O.K.

17 Q. [630] Je comprends que vous vouliez tourner la
18 page, mais à un moment donné...

19 R. Non. On se comprend. On se comprend.

20 Q. [631] ... il y a des conséquences à ça.

21 R. Oui. Oui. Est-ce que vous posez...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [632] Parce que vous ne l'aviez pas dit à personne.

24 R. Non. Je le sais. Je ne l'ai pas...

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [633] Ce n'était pas...

3 R. Je ne l'ai pas dit. Puis je suis très content de ne
4 pas l'avoir dit, parce que sachant ce que je sais
5 aujourd'hui, là, je suis très content de ne pas
6 l'avoir dit. Bon.

7 Q. [634] Mais donc, il avait toute la latitude pour
8 continuer à prétendre...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [635] Je ne comprends pas, moi... Excusez-moi. Je
11 ne comprends pas pourquoi vous êtes très content de
12 ne pas l'avoir dit, sachant ce que vous savez
13 maintenant.

14 R. Bien, je pense que votre procureure en chef pourra
15 vous donner la réponse à cette question-là. Elle
16 pourra vous la donner, là. Il y a eu des menaces
17 d'intimidation, là, personnes, et caetera, là.
18 Alors quand... Je n'ai pas à...

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. [636] Je ne faisais pas le lien, là.

21 R. Non non, mais... Non non, mais... Mais moi je fais
22 le lien sur l'information qu'on m'a donnée, là.

23 Q. [637] Vous parlez par rapport à son congédiement.

24 Mais pas par rapport à la...

25 R. Non.

1 Q. **[638]** Mais, sans donner la raison de son
2 congédiement, pourquoi vous n'avez pas rendu public
3 le fait qu'il était congédié, ou donné un peu plus
4 d'information sur le fait qu'il était congédié?
5 Parce que...

6 R. Mais, c'était public. Dans le sens... Il aurait
7 fallu que je fasse, faire une conférence de presse
8 pour dire : « Je congédie Bernard Trépanier? »

9 Q. **[639]** Non. Mais selon les témoignages devant la
10 Commission, Monsieur Tremblay...

11 R. Oui. Oui mais...

12 Q. **[640]** ... il a continué à agir...

13 R. ... ils n'existaient pas, ces témoignages-là, à ce
14 moment-là. Ils n'existaient pas, ces témoignages-
15 là. C'est facile, aujourd'hui. Ces témoignages-là,
16 qui démontrent, en tout cas, un stratagème, et
17 caetera, et caetera, ça je pense que c'est le rôle
18 de la Commission, ça a pris une Commission pour
19 savoir ça.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[641]** Oui, mais Monsieur Tremblay, ce que maître
22 LeBel vous demande, c'est que vous savez que
23 c'était sous de fausses repré... qu'il faisait des
24 fausses représentations.

25 R. Oui.

1 Q. [642] C'est grave, ce qu'il a fait, là.

2 R. Bien, c'est...

3 Q. [643] Et vous continuez de l'avoir dans votre
4 environnement, sans que personne ne sache...

5 R. Je ne continue pas à l'avoir dans mon
6 environnement.

7 Q. [644] Bien oui! Il est...

8 R. Non. Il est là. Il est là. C'est comme si je
9 sortais, là, puis je vous vois, par exemple,
10 dans...

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. [645] Mais il n'est pas au centre d'achats,
13 Monsieur Tremblay.

14 R. Non non, mais il n'est pas...

15 Q. [646] Il est dans un cocktail.

16 R. Il est dans un endroit public où il y a deux cents
17 (200) personnes. Et il connaît...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. [647] Dans un cocktail de financement.

20 R. Oui, et il con... Oui. Dans un cocktail de
21 financement.

22 Q. [648] Il n'est pas n'importe où.

23 R. Oui. Dans un cocktail de financement.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. [649] Sous la bannière d'Union Montréal.

1 R. Sous la bannière d'Union Montréal.

2 Q. [650] Il n'est pas au... Vous ne l'avez pas croisé
3 au centre d'achats, là.

4 R. Non non. Je comprends.

5 Q. [651] Je comprends que vous ne pouvez pas
6 l'empêcher de vivre, mais...

7 R. Je suis d'accord. Je suis d'accord. Mais je vous ai
8 donné la raison...

9 Q. [652] O.K.

10 R. ... pour laquelle j'avais réglé le cas de Bernard
11 Trépanier.

12 Q. [653] Donc, quand il affirme...

13 R. Pour moi c'était réglé, et j'ai appris par la suite
14 qu'il avait un certificat de solliciteur de fonds.

15 Q. [654] Et qu'il a continué à se présenter auprès des
16 gens comme étant quelqu'un en charge du financement
17 d'Union Montréal. C'est ce qu'il a continué à
18 prétendre, si on voit les affirmations devant la
19 Commission.

20 R. J'ai suivi les affirmations et les témoignages à la
21 Commission.

22 Q. [655] Et c'est ce que ça révèle. Il a continué à
23 agir comme étant autorisé...

24 R. Oui.

25 Q. [656] ... à faire du financement. D'ailleurs, je

1 vais vous ramener une de ses réponses, il dit qu'il
2 a continué à le faire avec votre assentiment et
3 celui de Frank Zampino. Alors, vous dites que ça
4 c'est inexact.

5 R. C'est définitivement inexact qu'il avait... mon
6 assentiment?

7 Q. **[657]** Il a mentionné qu'il avait votre
8 assentiment...

9 R. Non.

10 Q. **[658]** ... et que c'était à votre... à la
11 connaissance du maire, pour être plus précis. Il
12 dit qu'il a continué à agir à titre de directeur...
13 pas directeur officiellement, là, mais à titre de
14 financier, si je peux le prendre comme ça, d'Union
15 Montréal, avec l'assentiment de Frank Zampino, et à
16 votre connaissance.

17 R. Non. Marc Deschamps est venu vous dire de façon
18 très claire, vous lui avez posé la question « Est-
19 ce que vous avez informé le maire que vous aviez
20 donné un certificat de sollicitateur de fonds pour
21 deux mille sept (2007), deux mille huit (2008) et
22 deux mille neuf (2009)? » Il vous a dit non. Il ne
23 m'en a jamais parlé. Alors, j'ai appris ça à la
24 Commission.

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[659]** Monsieur Tremblay, vous avez congédié votre
3 directeur de financement. Le poste est libre, là.

4 R. Oui.

5 Q. **[660]** Vous ne posez la question qui est le
6 prochain?

7 R. Non.

8 Q. **[661]** À Marc Deschamps, jamais. Vous congédiez
9 celui qui est en charge du financement, puis
10 vous... Il n'y a plus personne qui cherche du
11 financement.

12 R. Pour moi... Je pense que je vous l'ai donnée, la
13 réponse : je ne voulais plus en faire de
14 financement. Alors j'ai... Pour moi... Et on ne m'a
15 jamais demandé, au niveau... Personnellement, moi
16 je ne voulais plus en faire de financement, là.
17 Alors, on ne m'a jamais dit, la direction du parti,
18 il y a un exécutif, on ne m'a jamais dit : « Il
19 faut absolument remplacer le directeur de
20 financement. » Bon.

21 Q. **[662]** Ne plus faire de financement, vous ramassez
22 quand même pas mal d'argent dans...

23 R. Oui.

24 Q. **[663]** ... dans ces années-là, là. Vous avez dit
25 tout à l'heure à la présidente : « J'aurais pu

1 parler à Frank Zampino de ça. »

2 R. Oui.

3 Q. **[664]** Est-ce que ce n'est pas plutôt j'aurais dû le
4 faire? Est-ce que, dans les faits, c'est ça? Dû
5 dire que Bernard Trépanier, compte tenu que c'est
6 quelqu'un qui voulait un pot-de-vin, il ne doit
7 plus dans le parage de notre parti? Est-ce que ce
8 n'est pas ça qu'il aurait été plutôt préférable de
9 faire?

10 R. En fait, j'avais pris pour acquis qu'à la suite de
11 la déclaration que... c'est-à-dire l'information
12 que je lui ai donnée, et le congédiement, que
13 Bernard Trépanier ne devait pas être associé de
14 quelque façon que ce soit à Union Montréal. Et n'a
15 pas été associé de quelque façon que ce soit à
16 Union Montréal.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[665]** En dehors de sa présence dans certains
19 cocktails.

20 R. Oui. Parce que des fois j'ai l'impression, puis
21 c'est une question que je vais vous poser, même si
22 c'est vous autres qui posez les questions : est-ce
23 que vous écartez l'hypothèse que cet argent-là, qui
24 était collecté, allait dans les poches de certains
25 individus?

1 Q. [666] Est-ce que vous l'écartez, vous, cette
2 hypothèse-là, Monsieur Tremblay?

3 R. Certainement pas. Quand vous allez, par exemple,
4 dans la question, quand vous allez à la question de
5 Grundman-Dussault, Grundman-Dussault, qui dit, de
6 façon très claire : « On perçoit soixante-quinze
7 mille dollars (75 000 \$) pour le parti du maire »,
8 si vous l'aviez suivi, l'argent, on sait pourquoi
9 ça n'a pas été suivi, parce que l'enquêteur ne
10 voulait pas perdre la trace, mais pensez-vous...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. [667] Nous, on n'avait pas à suivre personne, là.

13 R. Non, non.

14 Q. [668] Ce n'est pas notre enquête.

15 R. Bon, c'est ça, mais moi, je veux juste être
16 certain, là, parce que c'est toujours Union
17 Montréal, Union Montréal, Union Montréal. Mais
18 l'argent, je vous l'ai dit et je vous le répète
19 encore, là, tous ces trois pour cent (3 %) là, ce
20 n'est jamais venu à Union Montréal, alors j'ai
21 juste posé la question, vous savez, est-ce que vous
22 écartez l'hypothèse que l'argent n'est jamais venu
23 à Union Montréal puis est allé dans les poches de
24 certains individus?

25 Q. [669] Vous ne vous imaginez certainement pas qu'on

1 va répondre à votre question, Monsieur Tremblay?

2 R. Non, non, mais, je voulais la poser. Bon, je
3 voulais... je ne m'attendais pas à une réponse,
4 mais j'avais besoin de poser cette question-là.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. **[670]** Mais je comprends que la façon de la poser,
7 pour vous, c'est de dire que vous, vous n'écartez
8 pas cette hypothèse-là, je comprends ça?

9 R. Bien, si ce n'est pas venu à Union Montréal puis on
10 parle des...

11 Q. **[671]** C'est allé où?

12 R. ... on parle des dizaines de millions de dollars,
13 c'est allé où? On n'avait pas besoin de ça pour
14 gagner une élection. On n'avait pas besoin de ça
15 pour des élections partielles, rien, alors, c'est
16 allé où? S'il y a des gens malhonnêtes qui ont fait
17 un stratagème pour percevoir de l'argent et se sont
18 servis d'Union Montréal ou « an official of the
19 mayor », mon nom, pour aller percevoir de l'argent,
20 alors, cet argent-là, bien, regardez, je ne l'ai
21 jamais vu, Union Montréal ne l'a jamais vu. Alors,
22 je voulais juste m'assurer, là, que peut-être...
23 vous avez sûrement pensé, je n'ai pas douté de
24 votre perspicacité, vous avez sûrement pensé que
25 peut-être que ce n'est pas allé à Union Montréal,

1 mais il me sentait comme ancien chef d'Union
2 Montréal de faire cette remarque-là pour que ce
3 soit très, très, très clair.

4 Q. **[672]** Vous aviez un besoin irrésistible de le dire.

5 R. J'avais... oui, oui, j'avais un besoin, là, parce
6 que ça a fait très mal à ma formation politique, à
7 des personnes de coeur qui ont travaillé très fort
8 pendant des décennies, là. C'est tout.

9 Q. **[673]** O.K. Quant à en être à la nomenclature de vos
10 congédiements, là...

11 R. Oui.

12 Q. **[674]** ... on va peut-être passer à travers, pour le
13 temps qu'il nous reste, parlons donc de
14 l'information, parce que ce matin, comme je vous
15 dis, là, vous nous avez envoyé beaucoup, beaucoup
16 d'informations, je dirais en vrac, on va essayer de
17 reprendre le fil de tout ça. Vous avez parlé de
18 Cosmo Maciocia, Sammy Forcillo et d'une information
19 qui avait été portée à votre attention en mars deux
20 mille neuf (2009). On va essayer de la
21 circonscrire, s'il vous plaît. Alors en mars deux
22 mille neuf (2009), vous apprenez quoi concernant
23 ces deux personnes-là?

24 R. O.K.

25 Q. **[675]** Sammy Forcillo, qui a été, si je comprends

1 bien, là, dans le cabinet du président du comité
2 exécutif, hein?

3 R. Oui.

4 Q. **[676]** On revient toujours à un dénominateur commun.

5 R. Bon, vous voulez que je ralentisse le débit, alors
6 c'est bien.

7 Q. **[677]** Bien, surtout votre trame factuelle...

8 R. Très bien, très bien.

9 Q. **[678]** ... parce qu'on n'est pas dans votre tête.

10 R. Très bien. Je suis à l'extérieur de l'hôtel de
11 ville. Je reçois un téléphone de mon directeur de
12 cabinet, Stéphane Forget, à l'effet que Paul Sauvé
13 vient l'informer que des gens du crime organisé
14 sont venus lui faire une menace d'extorsion pour
15 quarante mille dollars (40 000 \$) et que cet argent
16 devait servir à donner une contribution à Sammy
17 Forcillo et à Cosmo Maciocia. Dans les minutes qui
18 ont suivi, j'ai dit à mon directeur de cabinet :
19 « Fais venir la police, fais venir Paul Sauvé et
20 éclairez cette situation le plus rapidement
21 possible. »

22 Q. **[679]** O.K.

23 R. Dans les...

24 Q. **[680]** Vous avisez, donc, la Sûreté du Québec?

25 R. Oui, oui, oui.

1 Q. **[681]** Mais vos... est-ce que vous prenez des
2 actions... là, on va laisser à la Sûreté du Québec
3 son dossier.

4 R. Oui.

5 Q. **[682]** Est-ce que vous prenez des actions, vous, par
6 rapport à ces individus-là...

7 R. Oui.

8 Q. **[683]** ... outre le fait d'aviser la Sûreté du
9 Québec?

10 R. Oui, je n'ai pas averti la Sûreté du Québec pour
11 les deux individus, Sammy Forcillo et Cosmo
12 Maciocia, mais pour la révélation de Paul Sauvé.
13 J'ai dit : « Rencontre la Sûreté du Québec,
14 explique le contexte, qui est venu te demander de
15 l'argent » et c'est dans les jours qui ont suivi,
16 j'ai rencontré les deux membres de ma formation
17 politique et je leur ai dit : « Vous allez sortir
18 sur la place publique, le plus rapidement possible,
19 et vous allez »... parce qu'ils ont nié cette
20 information-là...

21 Q. **[684]** Oui, je comprends que vous avez commencé par
22 leur demander qu'est-ce qu'il en était...

23 R. Bien, c'est évident...

24 Q. **[685]** ... avant de leur dire de nier...

25 R. Non, non, c'est ça, mais ils ont nié, alors j'ai

1 sauté l'étape de...

2 Q. **[686]** Oui.

3 R. ... je les ai rencontrés, ils ont nié
4 catégoriquement, ils sont allés voir leur avocat et
5 moi je leur ai dit : « Vous allez tenir un point de
6 presse et vous allez »... parce que les noms, à ce
7 moment-là, n'avaient pas été sur la place publique.

8 Q. **[687]** Quelles étaient les informations... non ce
9 n'est pas vrai, ce n'est pas ma question, quelles
10 étaient les positions qu'ils occupaient
11 respectivement, à ce moment-là? Monsieur
12 Macioccia...

13 R. Cosmo Macioccia était responsable de l'habitation et
14 Sammy Forcillo était responsable des
15 infrastructures.

16 Q. **[688]** Donc, je comprends que vous avez une
17 information qui vous parvient à travers votre chef
18 de cabinet, là, monsieur Forget, c'est exact? Vous
19 avez, donc, une action par rapport à la Sûreté du
20 Québec et vous rencontrez monsieur Cosmo Macioccia
21 et monsieur Sammy Forcillo, vous leur demandez leur
22 point de vue par rapport à ça, c'est ça?

23 R. Oui.

24 Q. **[689]** Bon. Quelle est la différence... pourquoi
25 vous leur demandez leur point de vue? Pourquoi vous

1 les croyez quand ils nient alors que dans d'autres
2 cas, sur des informations similaires, peut-être
3 différentes, mais similaires, vous avez agi
4 différemment? Quelle était la nuance, ici, avec
5 monsieur Maciocia et monsieur Forcillo?

6 R. Bien, dans ce cas-là, c'était faux.

7 Q. **[690]** Mais qu'est-ce qui vous fait dire que c'était
8 faux?

9 R. Bien, écoute, je connais assez Sammy Forcillo puis
10 Cosmo Maciocia, ils sont dans la formation
11 politique, on a un caucus et il y a... il y a cent
12 quatre (104) élus et c'est rendu sur la place
13 publique, alors je leur ai dit : « Regardez, est-ce
14 que c'est vrai ou pas? Est-ce qu'il y a un fond de
15 vérité? » Et la réponse, c'est... c'est absolument
16 « Non », même c'est très, très « Non ». Ils sont
17 allés voir leur avocat et leur avocat leur a
18 dit« faites... » moi, je leur ai dit « faites un
19 point de presse, puis réglez ça » et il leur a dit
20 comment faire ça. C'est ça qui est arrivé.

21 Q. **[691]** On est en deux mille neuf (2009), Monsieur
22 Tremblay.

23 R. Oui. Oui, oui.

24 Q. **[692]** On n'est pas en deux mille un (2001)...

25 R. Oui.

1 Q. [693] ... on est en deux mille neuf (2009).

2 R. Oui.

3 Q. [694] Vous avez des informations sur des liens de
4 proximité avec messieurs Abdallah et Accurso. Vous
5 ne l'informez pas, vous ne lui donnez pas la chance
6 de s'expliquer, vous le mettez dehors. Vous avez
7 des informations concernant Bernard Trépanier, vous
8 ne l'informez pas, vous ne lui donnez pas la chance
9 de l'expliquer, vous le mettez dehors. Alors, en
10 deux mille neuf (2009), fort de tout ça...

11 R. Oui.

12 Q. [695] ... qui se déroule, là, puis on avance puis
13 on... pourquoi, là, à ce moment-là, en deux mille
14 neuf (2009), vous choisissez de voir...

15 R. Oui, mais ce n'est pas la même information, là.
16 Quand j'ai une information confidentielle par
17 exemple avec Robert Abdallah, en pleine discussion
18 du dossier des compteurs d'eau, et l'information
19 que j'ai, c'est qu'il rencontre assez fréquemment
20 Antonio Accurso dans un restaurant italien à
21 Montréal, il me semble, là, qu'en tant que maire de
22 Montréal, la perception, là, je n'aime pas ça,
23 alors je prends la décision.

24 Dans le cas de Bernard Trépanier, je
25 vois... quelqu'un de Toronto m'appelle pour me dire

1 qu'il s'est présenté en mon nom pour percevoir un
2 million de dollars (1 M\$). Alors, cette
3 information-là, je l'ai validée, je l'ai validée.

4 Q. **[696]** Donc, c'est la nature, c'est la crédibilité
5 que vous accordez à l'information qui change tout,
6 là.

7 R. Mais c'est la validation que je peux en avoir
8 faite. Alors, dans le cas de Paul Sauvé, alors Paul
9 Sauvé avait eu un contrat en bonne et due forme.
10 Alors, j'ai confié immédiatement... il a eu... ils
11 ont passé deux, trois heures avec la Sûreté du
12 Québec, alors... et il n'y avait pas de fondement.
13 Mon directeur de cabinet avait été là. S'il y avait
14 eu le moindre doute, un fait qui aurait démontré,
15 là, que c'était véridique, à ce moment-là j'aurais
16 agi et ça n'aurait pas pris une minute.

17 Q. **[697]** O.K.

18 R. Comme j'ai agi pour Grundman et Dussault, quand
19 Irving Grundman puis René Dussault, ça n'a pas pris
20 deux minutes, là. Quand les vidéos puis quand
21 les... avant même que les accusations... c'est en
22 deux mille deux (2002), j'ai demandé de quitter
23 notre formation politique.

24 Q. **[698]** Donc, c'est la qualité de l'information qui
25 fait la différence.

1 R. Bien, exactement. Bien, c'est la qualité de
2 l'information, oui.

3 Q. **[699]** O.K. Si on se resitue en avril... le neuf (9)
4 avril deux mille neuf (2009), vous recevez un
5 courriel concernant, je pense, monsieur Marcil,
6 est-ce que c'est exact?

7 R. Oui.

8 Q. **[700]** Je ne veux pas me tromper, là.

9 R. Oui.

10 Q. **[701]** Alors, expliquez-moi les événements qui
11 entourent ça exactement.

12 R. O.K. Je pense que pour ceux et celles qui pensaient
13 que je faisais de l'aveuglement volontaire ils vont
14 peut-être commencer à réaliser, là, que c'était...
15 il n'y avait pas d'aveuglement volontaire, au
16 contraire. Je reçois un courriel qui n'est pas
17 anonyme - parce que quand ça a été discuté ici,
18 l'avocat a mentionné que c'était un courriel
19 anonyme; il n'est pas anonyme. Alors, quand je
20 reçois cette information-là, immédiatement on parle
21 de deux personnes, je vais nommer seulement la
22 deuxième qui a fait l'objet, là, de la Commission.
23 Alors, Robert Marcil, à ce moment-là, immédiatement
24 je prends le courriel, je le donne à Claude Léger,
25 je le donne au capital humain. Alors, de façon plus

1 précise, à Pierre Reid et Pierre Reid rencontre
2 Robert Marcil, le confronte avec son voyage sur...

3 Q. **[702]** Le courriel contenait quelle information,
4 Monsieur Tremblay?

5 R. Que je devais me méfier de ces deux personnes-là
6 qui, historiquement... mais, rendez-le, donnez-le
7 le courriel, vous l'avez, là.

8 Q. **[703]** Oui, je vais le donner, inquiétez-vous pas.

9 R. Parfait. C'est ça.

10 Q. **[704]** Je veux savoir votre témoignage par rapport à
11 ça.

12 R. O.K. Il n'est pas... il n'est pas caché, je vous
13 l'ai donné.

14 Q. **[705]** Tout à fait.

15 R. Mais, le courriel, c'est... le courriel m'informe,
16 là, que je devrais me méfier de certaines personnes
17 à l'hôtel de ville de Montréal. Là on n'est plus
18 dans mon entourage immédiat, là, on est... me
19 méfier de certaines personnes dont Robert Marcil.
20 Bon.

21 Q. **[706]** O.K.

22 R. Alors, Robert Marcil, qu'est-ce que je fais?

23 Q. **[707]** Donc, c'est un courriel daté du neuf (9)
24 avril deux mille neuf (2009), c'est ça.

25 R. Je le prends...

1 Q. **[708]** Vous le prenez.

2 R. ... je le donne au directeur de la Ville, je le
3 donne au capital humain, Pierre Reid, et par...
4 dans ce cas-là, on a un peu plus d'informations. Et
5 on me dit qu'on l'avait sur écoute électronique.
6 Bon. Donc, parfait, c'est réglé. Bonjour. Merci. Je
7 ne sais pas, moi, qu'est-ce qu'il y avait sur
8 l'écoute électronique, mais j'avais assez
9 d'informations avec la crédibilité des
10 intervenants, notamment Pierre Reid, qui avait fait
11 les vérifications nécessaires du capital humain,
12 alors c'était réglé, dans ma tête.

13 (16:05:28)

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[709]** C'étaient quoi les informations que vous
16 aviez? Parce que là on vous avait... tout ce qu'on
17 sait, c'est qu'on vous avait dit...

18 R. Je n'ai pas demandé...

19 Q. **[710]** ... de vous méfier d'eux.

20 R. Oui, c'est tout. C'est assez. Il me semble que
21 c'est assez important, c'est lui qui est
22 responsable des travaux publics. Alors, quand je
23 reçois un courriel qui me dit, là, « il faut faire
24 attention, il s'est entouré, il a laissé partir
25 beaucoup d'ingénieurs à la Ville de Montréal qui

1 étaient compétents, faites attention quand vous
2 coupez, de vous assurer que ce sont les bonnes
3 personnes qui quittent et non pas les autres
4 personnes qui restent et qui peuvent poser... »
5 Bien, vous l'avez, là, vous avez le courriel, tout
6 est...

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[711]** Tout à fait. Je vais déposer d'ailleurs une
9 copie, là. On n'avait pas... on n'a pas numérisé le
10 courriel...

11 R. Moi, c'est... je suis inquiet.

12 Q. **[712]** ... mais il va être déposé et il va être sur
13 le site.

14 R. Je suis inquiet parce que là c'est une des
15 premières fois que j'ai de l'information très
16 claire dans ma fonction publique.

17 Q. **[713]** Alors, je vais déposer le courriel daté du
18 neuf (9) avril deux mille neuf (2009), adressé à
19 monsieur le Maire et signé par monsieur Robert
20 Delisle, retraité à la Ville depuis quelque temps.
21 Il n'est pas anonyme, vous l'avez bien dit. Et à ce
22 moment-là, il vous informe de l'état de la
23 situation. Et suite à ça, vous posez quelques
24 actions et je comprends que ça mène au congédiement
25 de monsieur Marcil, c'est exact?

1 R. Oui.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[714]** O.K. Moi, je voudrais juste comprendre
4 quelque chose. C'est que ça pourrait être dangereux
5 aussi. Parce que si vous avez quelqu'un qui en veut
6 à une autre personne...

7 R. Oui.

8 Q. **[715]** ... et qui envoie un message, un courriel
9 disant ça d'une personne qui est parfaitement
10 compétente, puis selon ce que vous nous dites, la
11 personne est expulsée de son siège aussi vite,
12 aussi dit... aussi vite dit, aussi vite fait.

13 R. Oui, mais la raison pour laquelle il devait quitter
14 la Ville de Montréal, c'est qu'il était allé faire
15 un voyage en Italie avec monsieur...

16 Me SONIA LeBEL :

17 Q. **[716]** Bon. Ça, vous avez cette information-là
18 quand?

19 R. ... avec Giuseppe Borsellino...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[717]** Borsellino. Bon.

22 R. De Garnier Construction.

23 Q. **[718]** O.K.

24 R. Il est allé faire un voyage. Alors, quand on parle
25 d'éthique...

1 Q. [719] O.K.

2 R. Pour moi, là, ça me trouble.

3 Q. [720] O.K. Mais ça, vous ne nous aviez pas dit ça,
4 là.

5 R. Non. Merci de...

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. [721] C'est pour ça que je dis qu'on n'est pas dans
8 votre tête, Monsieur Tremblay.

9 R. Non non. C'est ça. Je le sais. Bien, merci de me
10 permettre de le dire. Alors, oui, c'est la
11 raison... Moi j'ai appris ça, là. Et là ils l'ont
12 questionné, où sont les factures, mais vous les
13 avez toutes. Il est venu ici, Robert Marcil, puis
14 tout, alors...

15 Q. [722] Oui mais on veut votre version à vous,
16 Monsieur Tremblay.

17 R. O.K., parfait.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. [723] Là, tout ce qu'on savait, c'est qu'il y a
20 quelqu'un qui vous a dit que ce n'était pas une
21 bonne personne...

22 R. Non non, mais...

23 Q. [724] ... puis qu'il fallait s'en méfier, puis il
24 est parti.

25 R. Oui. Mais il est parti pour les raisons... Là on

1 m'a informé. Là, après l'enquête du contrôleur
2 général, Pierre Reid pour être très précis, l'a
3 rencontré, et c'est là qu'ils sont venus me voir
4 pour me dire qu'il avait fait un voyage en Italie,
5 puis qu'il avait des factures, ou il n'avait pas
6 les factures, et il avait des relations, parce que
7 ces gens-là travaillaient ensemble avec la police,
8 et caetera, donc il avait de l'information à
9 l'effet que Robert Marcil avait été sur écoute
10 électronique. Alors moi j'en ai assez, c'est réglé.

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[725]** Est-ce que je peux résumer, peut-être, ce que
13 vous venez de dire, Monsieur Tremblay...

14 R. Oui.

15 Q. **[726]** ... en disant, et vous me corrigerez si je me
16 trompe, que le courriel n'est pas la raison du
17 congédiement...

18 R. Non. Non.

19 Q. **[727]** ... mais le point de départ d'une enquête qui
20 a révélé son voyage en Italie avec monsieur
21 Borsellino. Est-ce que c'est ce qu'on peut
22 comprendre?

23 R. Je n'aurais pas pu le dire d'une meilleure façon.

24 Non mais c'est vrai.

25 Q. **[728]** Merci. Alors le courriel est le point de

1 départ, mais n'est pas la raison...

2 R. Pour une fois que quelqu'un... Tout ça pour vous
3 dire que quand certaines personnes...

4 Q. **[729]** Vous nous donnez beaucoup, beaucoup,
5 beaucoup, beaucoup d'information, puis il faut la
6 classer.

7 R. (Inaudible) dire...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[730]** Exactement. Je pense que vous auriez pu le
10 dire aussi bien, mais les idées se bousculent dans
11 votre tête.

12 R. Oui. Oui, puis j'en ai peut-être d'autres.

13 (16:09:12)

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. **[731]** O.K.

16 R. J'en ai...

17 Q. **[732]** Donc, c'est exact de dire...

18 R. Sur monsieur Borsellino, en passant, si jamais ça
19 vous intéresse.

20 Q. **[733]** Bien, allez-y. Je vous ouvre la porte.

21 Qu'est-ce que vous avez à nous dire sur monsieur
22 Borsellino?

23 R. Sur Garnier Construction.

24 Q. **[734]** O.K. Alors, qu'est-ce que vous avez à nous
25 dire?

1 R. Le deux (2) juillet deux mille neuf (2009),
2 j'apprends qu'il a été tabassé, et il est... On
3 était allé en appel d'offres sur un contrat
4 important avec le CUSM. Un contrat de l'ordre de
5 quatorze millions de dollars (14 M\$). Alors moi
6 j'ai cette information-là, et je ne veux pas lui
7 donner le contrat. Parce que je me suis dit, s'il a
8 été tabassé par je ne sais pas qui...

9 Q. **[735]** Vous ne savez pas... Vous ne savez pas
10 pour...

11 R. Je n'ai aucune idée. Je n'ai aucune...

12 Q. **[736]** Mais vous faites des...

13 R. Juste vous donner mon état d'esprit, je vais le
14 partager avec vous, là. J'ai, en bonne et due
15 forme, il y a un contrat de quatorze millions de
16 dollars (14 M\$). Alors, là je dis à mon
17 administration : « Je ne lui donne pas le
18 contrat. »

19 Q. **[737]** Je comprends que vous n'avez aucune preuve de
20 lien, mais cette situation-là vous trouble. C'est
21 ça?

22 R. Oui. Je suis plus que troublé. Je ne veux pas le
23 donner, le contrat. Je ne veux pas le donner, parce
24 que... Je n'ai pas un fait, dans ce cas-là, mais je
25 me dis, il y a une raison qu'il a été tabassé,

1 veux avoir le droit de renégocier avec le plus bas
2 soumissionnaire. S'il ne veut pas renégocier, on va
3 retourner en appel d'offres immédiatement, avec le
4 même devis, pour être certain qu'on a le meilleur
5 prix. » Et le gouvernement du Québec n'a jamais
6 donné suite à cette demande, que je considérais des
7 plus légitimes.

8 Alors, le fait, la loi dit le plus bas
9 soumissionnaire doit remporter, donc on n'a pas le
10 droit d'aller en appel d'offres dans un délai
11 imparti, mettons un mois, deux mois, trois mois, il
12 faut refaire un devis puis retourner en appel
13 d'offres avec un nouveau devis. Alors ça c'est une
14 recommandation, de remettre de l'avant, le plus
15 rapidement possible, et j'ose croire que le
16 gouvernement doit, dans sa sagesse, y penser
17 sérieusement.

18 Q. **[739]** Donc, puis dans tout...

19 R. Alors ça explique, ça c'est un autre exemple
20 concret d'un contrat que je ne veux pas donner,
21 bon, parce que j'ai appris...

22 Q. **[740]** Des choses.

23 R. ... le deux (2) juillet deux mille neuf (2009), ce
24 que je vous ai mentionné, que vous savez à la
25 Commission, il est venu témoigner.

1 Q. **[741]** O.K. Alors, ça va me permettre de peut-être
2 ramener une autre information qui se rapporte au
3 même sujet. Deux mille trois (2003), vous avez
4 parlé du Kubota.

5 R. Oui.

6 Q. **[742]** Vous apprenez ça comment, l'histoire du
7 tracteur Kubota? Donnez-nous un petit peu de
8 contexte, dans un ordre ordonné.

9 R. Oui. Très bien. Alors, c'est dans la continuité de
10 Saint-Laurent. Alors Saint-Laurent, vous avez...
11 J'apprends en deux mille deux (2002), Irving
12 Grundman et René Dussault, et j'ai écouté
13 attentivement l'écoute électronique que vous aviez,
14 alors là j'apprends par mon administration qu'on
15 avait fait une enquête concernant le directeur
16 général de l'arrondissement Saint-Laurent, monsieur
17 Robert Fortin, qui aurait reçu un tracteur Kubota,
18 et qui aurait profité des largesses de Lino Zambito
19 de Infrabec...

20 Q. **[743]** Par rapport au...

21 R. ... qui était son lien...

22 Q. **[744]** Par rapport au tracteur Kubota. C'est ça?

23 R. Oui. Et, partant de là, une fois qu'on a eu cette
24 information-là, j'ai congédié, j'ai demandé qu'on
25 congédie dans les plus brefs délais le directeur de

1 l'arrondissement Saint-Laurent.

2 Q. [745] O.K., expliquez-moi alors pourquoi Infrabec a
3 continué à avoir des contrats avec la Ville de
4 Montréal alors que vous saviez qu'il avait offert,
5 là, parce qu'on comprend qu'il avait un échange,
6 là, entre monsieur Fortin et monsieur... à
7 Infrabec, à l'époque, le Kubota, il ne lui avait
8 pas été donné pour ses beaux yeux, là, c'est en
9 échange de contrats, je comprends bien?

10 R. Oui.

11 Q. [746] C'était l'histoire?

12 R. Écoutez, comme... et ça c'est la... c'est une
13 excellente question.

14 Q. [747] J'y ai pensé toute seule.

15 R. Non, non, mais c'est une excellente question. C'est
16 la position dans laquelle les élus se trouvent. On
17 a des dispositions de la loi qui nous disent, de
18 façon très claire, qui nous disent de façon très
19 claire : Voilà les règles du jeu. Vous allez en
20 appel d'offres en bonne et due forme et c'est
21 toujours le plus bas soumissionnaire qui doit
22 remporter. On a voulu changer ça. Et on était de
23 plus en plus mal à l'aise de donner des contrats à
24 des entreprises qui, soit avaient plaidé coupables
25 à des infractions ou encore avaient eu des

1 infractions avec d'autres services gouvernementaux,
2 que ce soit à l'impôt, et caetera. Donc, nous, là,
3 on est pris. Alors, il y a des questions de
4 sécurité, il y a des questions d'urgence, il faut
5 agir. Les nids-de-poules, c'est un bel exemple, là,
6 la brillante idée que certains ont eue, on va aller
7 consulter les citoyens, là, sur la sécurité. À ce
8 moment-là, nous, on ne voulait plus les donner, les
9 contrats. Quand j'ai assumé la responsabilité, en
10 deux mille neuf (2009), qu'est-ce que j'ai fait en
11 deux mille neuf (2009)? J'ai arrêté quarante pour
12 cent (40 %) des PTI, j'ai dit, regarde, on va faire
13 un recul stratégique. Je ne veux plus en donner.
14 J'ai supplié le Gouvernement du Québec de mettre en
15 place des dispositions législatives, la Loi 35.
16 J'ai même dit que la Loi 35, c'était un pas dans la
17 bonne direction, mais c'était totalement
18 insuffisant. Quand on a des certitudes, parce que
19 là ce n'est plus des faits, c'est des certitudes,
20 des gens qui plaident coupables à des infractions à
21 la Loi sur l'impôt, à la Loi sur le Revenu et qui
22 ont possiblement protégé des territoires. J'ai
23 vérifié, je vous l'ai dit, je l'ai même dans ma
24 déclaration, j'ai dit quand ça a commencé à sortir,
25 j'ai pris le téléphone, évidemment, en deux mille

1 neuf (2009), j'ai appelé Georges Bossé, je lui ai
2 demandé, Georges Bossé, qui était mon compagnon de
3 route avec Frank Zampino, du début, j'ai appelé
4 Georges Bossé puis j'ai dit : « Comment se fait-il
5 que c'est toujours Catcan à soixante-quinze (75),
6 quatre-vingts pour cent (80 %), qui a les contrats
7 à Verdun? Es-tu capable de m'expliquer ça? » Il m'a
8 dit: « Gérald, je n'ai pas le choix, il faut que je
9 donne au plus bas soumissionnaire. » Alors, on a
10 fait un relevé de tous ces territoires...

11 Q. **[748]** Là, vous êtes rendu en deux mille neuf
12 (2009)...

13 R. Oui.

14 Q. **[749]** ... Monsieur Tremblay...

15 R. Oui, oui, puis on a donné ça au Bureau de la
16 concurrence...

17 Q. **[750]** ... mais vous êtes parti en deux mille trois
18 (2003), là...

19 R. ... on a donné ça au Bureau de la concurrence.

20 Q. **[751]** O.K.

21 R. Le Bureau de la concurrence, puis on attend
22 toujours la réponse du Bureau de la concurrence.

23 Q. **[752]** On va y revenir au rapport du vérificateur et
24 tous ces...

25 R. O.K., donc, je l'ai congédié...

1 Q. [753] ... mais moi, je vous ai parti en deux mille
2 trois (2003), puis en l'espace de...

3 R. Je l'ai congédié, il est parti. Puis après ça,
4 j'apprends qu'il s'en va travailler pour
5 l'entreprise, il faut le faire, là.

6 Q. [754] Vous êtes un client difficile.

7 R. Non, mais je ne veux pas être difficile.

8 Q. [755] Alors, je vous ai parti en deux mille trois
9 (2003)...

10 R. Oui.

11 Q. [756] ... vous êtes sauté en deux mille neuf
12 (2009), O.K. Je vous demande...

13 R. C'est parce que c'est un lien entre tout ça...

14 Q. [757] Oui, je comprends qu'il y a un lien, mais il
15 faut qu'on le comprenne, là...

16 R. ... c'est parce que c'est le casse-tête.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [758] Allez-y doucement.

19 R. Oui, O.K.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Q. [759] Pour qu'on le comprenne, le lien, puis on
22 va... vous allez voir, il faut peut-être nous
23 expliquer longtemps, mais on comprend vite, O.K.?

24 R. Oui. Puis la fin de semaine porte conseil, ce
25 lundi, je vais peut-être être moins rapide. O.K.,

1 allez-y.

2 Q. [760] Infrabec...

3 R. Oui.

4 Q. [761] ... vous avez une information assez fiable,
5 hein...

6 R. Oui.

7 Q. [762] ... il y a eu une enquête là-dessus, il y a
8 même eu un plaidoyer de culpabilité dans ce
9 dossier-là. Un Kubota est donné en échange de
10 contrats.

11 R. Hum hum.

12 Q. [763] Vous êtes quand même au courant qu'Infrabec a
13 continué à faire des affaires avec la Ville de
14 Montréal par la suite et à avoir des contrats. O.K.
15 Avez-vous tenté d'agir? Qu'est-ce que vous avez
16 fait, que ce soit à l'interne, une représentation
17 extérieure, pourquoi il a continué à avoir des
18 contrats? Quels sont vos pouvoirs?

19 R. Parce que la loi... des dispositions à la Ville de
20 Montréal, on a une équipe compétente de
21 fonctionnaires qui ont la responsabilité de nous
22 présenter des dossiers et bien documentés, des
23 sommaires décisionnels. Alors, ils nous présentent
24 un dossier et ils vont en appel d'offres, en bonne
25 et due forme, et à la suite de l'appel d'offres, le

1 plus bas soumissionnaire conforme, c'est Infrabec.
2 Je ne peux pas ne pas lui donner le contrat, il va
3 poursuivre la Ville de Montréal. C'est la raison
4 pour laquelle je faisais des représentations au
5 Gouvernement du Québec par écrit, vous donnerez les
6 lettres si vous voulez, au ministre des Affaires
7 municipales, j'ai dit, donnez-moi au moins le droit
8 de renégocier avec le plus bas soumissionnaire,
9 changez les dispositions de la loi pour s'assurer,
10 d'où la Loi 35, que quand on a, par exemple, des
11 plaidoyers de culpabilité, qu'une personne
12 s'incrimine pour avoir donné, par exemple, un pot-
13 de-vin à un fonctionnaire, on ne devrait pas lui
14 donner. Alors, qu'est-ce qu'on a fait? Mais là je
15 ne veux pas sauter en deux mille neuf (2009), mais
16 on a mis des clauses anti-collusion et on a fait
17 signer tout le monde. On avait tellement de doutes,
18 on s'est dit, mettre la clause anti-collusion. Puis
19 si jamais, pour une raison ou pour une autre vous
20 continuez à poser des gestes qui ne respectent pas
21 les dispositions de la loi, vous n'aurez plus de
22 contrat à la Ville de Montréal pendant une période
23 de cinq ans. Ça c'est dans le rapport de la Ville
24 1, 2, 3, vous les avez.

25 Q. [764] Et ça, ça permettrait, à partir de ce moment-

1 là, si jamais cette clause-là n'est pas respectée,
2 d'annuler l'appel d'offres, que vous ne pouvez pas
3 faire en deux mille trois (2003)?

4 R. On ne lui donne même pas de contrat, il n'est même
5 plus éligible pour avoir un contrat à la Ville de
6 Montréal. Alors, dans ce cas-là, si Infrabec avait
7 signé la clause anti-collusion, à ce moment-là il
8 n'est même plus éligible pour avoir un contrat,
9 c'est réglé.

10 Q. **[765]** O.K.

11 R. C'était réglé, dans notre esprit, plus... là, je
12 vous ai donné l'exemple de Garnier Construction,
13 fractionner les contrats, les consortiums, et
14 caetera, on a mis en place... tout est en place,
15 c'est la réglementation la plus sévère qui existe
16 au Québec au niveau des municipalités pour faire de
17 la prévention au niveau de tout ce qu'on entend sur
18 la Commission.

19 Q. **[766]** O.K. Maintenant, parlez-moi, tant qu'à faire
20 le tour des congédiements, parlez-moi de Laurent
21 Gravel, en deux mille dix (2010).

22 R. Oui. On m'informe... Ça fait beaucoup, hein! On
23 m'informe que dans Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-
24 Trembles, parce qu'on parle bien de Rivière-des-
25 Prairies/Pointe-aux-Trembles, là.

1 Q. [767] Hum, hum. Il était chef de la division
2 d'ingénierie, c'est ça?

3 R. Oui, exactement. Ça, c'est tout... On a mis en
4 place le bureau du contrôleur, donc c'est Pierre
5 Reid qui a fait les enquêtes nécessaires. Il les a
6 faites là, mais il les a faites ailleurs aussi. On
7 pourrait parler d'Ahuntsic-Cartierville, si vous
8 voulez, plus tard. Et il a été congédié, on l'a
9 congédié.

10 Q. [768] Pour quelle raison?

11 R. Bien, moi, je n'ai pas... je ne suis pas rentré
12 dans tous les détails de... J'ai suivi la
13 recommandation de Pierre Reid, responsable du
14 capital humain. Il y aurait eu des discussions avec
15 des fournisseurs...

16 Q. [769] Oui, mais la recommandation...

17 R. ... de services au niveau des travaux publics, et
18 caetera, et caetera.

19 Q. [770] La recommandation était supportée par des
20 faits, par une allégation quelconque?

21 R. Ah! Oui, oui.

22 Q. [771] Et l'allégation n'était-elle pas celle de
23 proximité avec des entrepreneurs?

24 R. Oui, oui. Il y avait... il y avait... Oui, oui. Au
25 niveau des...

1 Q. [772] Je ne l'ai pas lu, moi, je n'étais pas à la
2 réunion.

3 R. Non, c'est ça, mais... je n'ai pas... Moi, j'ai...
4 je ne savais pas que vous vouliez me poser la
5 question sur ça parce que je me serais rafraîchi
6 toute la mémoire pour vous répondre, mais c'est
7 correct. L'information que j'ai eue, là, c'est que
8 Pierre Reid me disait qu'il y avait eu de la
9 proximité... proxi... proxi...

10 Q. [773] Proximité.

11 R. Oui, avec des... il était responsable des travaux
12 publics, avec des fournisseurs de l'arrondissement
13 de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles. Alors,
14 on a fait les représentations nécessaires au niveau
15 de la mairesse, Chantal Rouleau. On est allé voir
16 Chantal Rouleau et on lui a expliqué la situation
17 et on a convenu que monsieur Gravel serait
18 congédié.

19 Q. [774] O.K. Monsieur Gravel, donc les allégations
20 aussi concernaient, est-ce que ça vous rafraîchit
21 la mémoire si je vous dis qu'elles concernaient
22 également des entrepreneurs en construction?

23 R. Oui, oui, oui. Oui.

24 Q. [775] Et qu'il assistait à des soirées et qu'il
25 était... avait des liens de proximité avec certains

1 entrepreneurs en construction, c'est exact?

2 R. Oui, oui, oui, oui.

3 Q. [776] Avez-vous été informé à ce moment-là de quels
4 entrepreneurs...

5 R. Non, non, non.

6 Q. [777] ... il était question?

7 R. Non, non, non.

8 Q. [778] Non.

9 R. Pas les détails, pas les détails des entrepreneurs
10 et tout là, mais...

11 Q. [779] Et étiez-vous au fait à ce moment-là que
12 monsieur Laurent Gravel était présent sur plusieurs
13 comités de sélection en compagnie de Robert Marcil?

14 R. Non. Non.

15 Q. [780] Non? L'avez-vous appris à un moment donné?

16 R. Non.

17 Q. [781] À un moment quelconque?

18 R. Non.

19 Q. [782] Est-ce que je vous l'apprends par ma
20 question?

21 R. Bien, vous me l'apprenez, là, je ne pensais pas
22 qu'il était sur des comités de sélection. Alors, je
23 l'apprends, oui.

24 (16:21:30)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [783] Est-ce que ça n'aurait pas été important de
3 savoir quels entrepreneurs étaient avec monsieur
4 Gravel ou fréquentaient monsieur Gravel? Si vous...

5 R. Oui.

6 Q. [784] ... c'était suffisamment important pour
7 congédier monsieur Gravel, il me semble que
8 l'envers de la médaille...

9 R. Oui.

10 Q. [785] ... ou l'autre côté, ça aurait été de savoir
11 avec qui.

12 R. Oui. Les responsables au niveau du... le
13 contrôleur, là, Pierre Reid, avait sûrement un
14 dossier bien documenté pour en arriver à la
15 recommandation du congédiement de Laurent Gravel,
16 mais, moi, je n'ai pas pris connaissance du détail
17 de tout ce dossier-là et il n'est pas venu
18 s'asseoir avec moi pour m'expliquer plus que ce que
19 je sais là.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Q. [786] Savez-vous s'il connaissait ces détails-là
22 par contre?

23 R. Qui? Pierre Reid?

24 Q. [787] Oui, Pierre Reid. Excusez, oui, j'ai eu un
25 blanc, oui.

1 R. Mais, je suis pas mal certain que si vous les
2 connaissez, il les connaissait.

3 Q. [788] Mais, est-ce qu'il vous a mis... est-ce qu'il
4 vous a fait simplement un résumé ou est-ce qu'il
5 vous l'a dit qu'il connaissait les détails, mais il
6 ne vous les a pas donnés? Est-ce que vous avez
7 cette information-là, vous?

8 R. Non, non. Moi, je n'ai pas les détails.
9 Honnêtement, je n'ai pas les détails. Tout ce que
10 je sais, c'est qu'il y a eu une recommandation de
11 congédier et ça s'est fait avec la mairesse de
12 l'arrondissement, madame Chantal Rouleau.

13 Q. [789] Et ça, on est en deux mille dix (2010), c'est
14 ça.

15 R. C'est ça, oui.

16 Q. [790] Novembre deux mille dix (2010). O.K. Peut-
17 être avant d'ouvrir un tout autre sujet, si vous
18 permettez, on pourrait peut-être ajourner nos
19 travaux. Je vais quand même préciser que la lettre,
20 le courriel qui a été mentionné tout à l'heure par
21 monsieur Tremblay va être préparé en bonne et due
22 forme par la Commission, là, parce qu'il n'était
23 pas nécessairement de mon intention de le produire
24 à ce stade-ci. Mais il va être préparé et coté dès
25 demain matin, ne vous inquiétez pas. Je l'ai

1 annoncé, là, mais je vais faire ce qu'il faut et je
2 vais le coter à la première... pas demain matin,
3 naturellement, mais lundi au retour des audiences,
4 si vous le permettez.

5 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

6 Q. [791] Peut-être avant qu'on parte...

7 Me SONIA LeBEL :

8 Oui.

9 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

10 Q. [792] ... je vais revenir un peu en arrière. Quand
11 vous disiez tout à l'heure qu'après avoir congédié
12 Bernard Trépanier, vous ne vous êtes pas demandé
13 qui faisait le financement dans votre parti. Vous
14 nous avez dit qu'à chaque année vous regardez les
15 états financiers de votre parti. Moi, je les ai
16 devant moi les données financières de votre parti,
17 puis en deux mille huit (2008), là, vous avez eu
18 une grosse augmentation des revenus et vous n'avez
19 plus de directeur de financement. Et vous ne posez
20 pas la question qui fait le financement chez vous?

21 R. Non, il n'y a personne qui fait le financement,
22 c'est... c'est des élus, c'est des directeurs
23 régionaux. Quand on a dit tout à l'heure qu'on
24 avait une section, mettons, est, une section ouest,
25 une section au centre, à ce moment-là il y a des

1 personnes qui ont la responsabilité d'aller voir
2 les personnes qui sont susceptibles d'encourager
3 notre formation politique. Alors, il n'y a plus de
4 directeur de financement, plus de directeur de
5 financement, mais il y a des directeurs des
6 différentes régions et ils s'assurent de la
7 présence d'un certain nombre de personnes pour
8 percevoir des fonds.

9 Alors, vous avez de l'information juste
10 pour... je vais vous le dire, là. Il y a même un de
11 ces percepteurs de fonds, ça a été mentionné ici,
12 qui s'est présenté avec une enveloppe avec cinq
13 mille dollars (5 000 \$) comptant. Lorsque j'ai
14 appris ça, j'ai dit : « Retournez immédiatement ».
15 Il n'y a pas juste moi qui l'ai dit, Richard
16 Deschamps... Richard Mimeau, excusez, Marc
17 Deschamps, Richard Mimeau et également mon
18 directeur de cabinet. Alors, lorsque j'ai appris
19 qu'il y avait une enveloppe avec cinq mille dollars
20 (5 000 \$) de façon très précise, alors j'ai dit :
21 « Retournez l'argent » et l'argent a été retourné à
22 la personne qui a donné le cinq mille dollars
23 (5 000 \$). Il y avait des personnes dans notre
24 formation, là, c'est Jean-Bosco Bourcier. Il y en
25 avait un pour chaque région. Alors, cette personne-

1 là s'assurait que les élus avaient un certain
2 nombre de, mettons, de billets, à deux cents
3 dollars (200 \$), pour demander à des personnes qui
4 les appuyaient de venir. Alors on a... Ce n'est pas
5 Bernard Trépanier qui faisait, à ce moment-là, ne
6 faisait plus ce financement-là. Le seul qu'il a
7 fait, c'est le financement, le grand financement à
8 Saint-Léonard. Donc, il y avait des personnes qui
9 ont continué à solliciter la contribution de gens
10 qui faisaient confiance à Union Montréal. Les
11 élus...

12 Q. **[793]** Mais la fonction de directeur du financement
13 n'était pas inutile, si vous l'avez créée puis vous
14 avez engagé Bernard Trépanier pour le faire. Et là
15 vous le congédiez, puis jamais, avec monsieur
16 Deschamps, vous avez un échange à savoir qui va le
17 remplacer, et qui...

18 R. Non. Jamais.

19 Q. **[794]** ... s'occupe du financement par la suite.

20 R. Jamais. Ce que j'ai compris...

21 Q. **[795]** Est-ce que ça ne viendrait pas du fait que,
22 justement, monsieur Trépanier continuait à en
23 faire, et donc ce n'était pas nécessaire de le
24 remplacer?

25 R. Ce que j'ai compris des témoignages, c'est qu'au

1 niveau du parti, il y a eu une discussion
2 budgétaire, avec des contraintes budgétaires, et à
3 ce moment-là le parti a décidé d'abolir le poste.

4 Q. [796] Donc, c'est commode. Monsieur Trépanier
5 continue d'en faire, il est bénévole maintenant.

6 R. Oui mais...

7 Q. [797] Donc, l'argent rentre pareil, puis on n'a pas
8 besoin de le payer, là, ce n'est pas...

9 R. Bien oui. Mais je vous ai... Je pense que je vous
10 ai répondu de façon très claire sur ça, là. Il
11 n'avait plus de lien avec le parti. Je ne pense pas
12 qu'on peut présumer qu'il était un bénévole du
13 parti. Alors, il a eu un certificat, je l'ai appris
14 comme vous, il a eu un certificat de collecteur de
15 fonds, alors...

16 (16:26:28)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [798] Donc, non seulement il avait encore un lien
19 factuel, mais il avait un lien dans les faits.

20 R. En fait, il avait un lien... Il était comme un
21 citoyen qui venait à une soirée de financement avec
22 des personnes qu'il connaissait, avec des élus qui
23 étaient ses amis, avec lesquels il a fait des
24 campagnes électorales pendant de nombreuses années.
25 Alors il est là. Donc...

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[799]** Ça c'est votre croyance quand vous le voyez.

3 R. Ah, moi, ma...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[800]** Oui mais il continuait d'avoir un lien légal.

6 R. Oui mais...

7 Q. **[801]** Parce qu'il avait un certificat.

8 R. Oui mais...

9 Q. **[802]** Puis il avait un lien dans les faits, parce
10 qu'il continuait de faire le financement.

11 R. Il n'aurait jamais dû... Il n'aurait jamais dû
12 avoir un certificat de collecteur de fonds. En
13 d'autres mots, Marc Deschamps aurait dû m'appeler,
14 me dire, « Regarde, je comprends que vous ne voulez
15 pas me donner les raisons pour lesquelles vous
16 l'avez congédié, là, mais je m'apprête à lui
17 émettre un certificat de solliciteur de fonds
18 d'Union Montréal. » La réponse aurait été très
19 claire. La réponse, c'est non.

20 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

21 Q. **[803]** Donc, vous avez quelqu'un en qui vous avez
22 grandement confiance, qui lui sait certainement que
23 Bernard Trépanier fait encore du financement, vu
24 qu'il lui signe un certificat de solliciteur.

25 R. Oui. Bien, il aurait... Oui. Mais il n'aurait

1 jamais dû donner ces certificats-là. Bon. Puis il
2 aurait dû...

3 Q. **[804]** Non. Mais lui il le sait qu'il en fait
4 encore, du financement.

5 R. Oui. Moi je n'ai pas été informé que Bernard
6 Trépanier avait encore une possibilité de
7 solliciter des fonds.

8 Q. **[805]** Monsieur Trépanier...

9 R. Il n'avait plus de lien avec Union Montréal, et
10 pour moi c'était réglé.

11 Q. **[806]** Monsieur Trépanier nous a dit que même après
12 son départ, dans un cocktail de financement,
13 parfois vous le remerciez, justement, de son
14 implication. Même après son départ.

15 R. Non. Je l'ai... C'est vrai, une fois. Quand on a
16 fait le grand financement, où il y avait cinq à six
17 cents (500-600) personnes, il se fixait des
18 objectifs importants. Il disait, « Je vais remplir
19 la salle. » Alors, moi je lui demandais, « Combien
20 de personnes? As-tu rempli la salle? » Parce que
21 moi je m'en vais faire un discours, là. Je veux
22 savoir, il y a-tu cent (100) personnes, il y a-tu
23 deux cents (200)... Il dit, « Regarde, fais-moi
24 confiance, j'ai rempli la salle. » Bon. Alors...

25 Q. **[807]** Ça c'était après son départ?

1 R. Oui. Oui.

2 Q. **[808]** Donc, après son départ, vous saviez qu'il
3 vous avait rempli une salle, là, si je comprends
4 bien.

5 R. Par amitié avec, pour Frank Zampino, c'était le...
6 Mais il ne le faisait pas à titre de collecteur de
7 fonds. Il le faisait parce qu'il avait toujours
8 fait ça par amitié. Il connaissait des personnes,
9 et par Frank Zampino, et quand on regarde le nombre
10 d'élus à Saint-Léonard, il connaissait les cinq
11 élus qui étaient là.

12 Je vous mentionnais tout à l'heure, les
13 élus avaient un rôle pour également vendre des
14 billets. Il y avait plus que les élus. Il y avait
15 également, on a cent quatre (104) élus de notre
16 formation politique, donc un grand nombre présent
17 lors de cet événement-là, c'est le seul événement
18 annuel qu'on avait, et Bernard Trépanier était là.
19 Il était là.

20 Q. **[809]** Et là je crois comprendre que vous avez
21 remercié celui qui a fait une tentative de pot-de-
22 vin, que vous avez mis dehors, après...

23 R. Oui mais remercié, là, ça veut dire quoi? Ça veut
24 dire qu'il était présent, j'ai dit à cette
25 personne-là qu'il avait fait des efforts comme

1 bénévole, comme bénévole, pour favoriser ce
2 financement-là, c'est tout. Bon. Alors...

3 Q. **[810]** Mais c'est quand même, le lien indique qu'il
4 fait encore des activités de financement lorsqu'il
5 vous remplit une salle de cinq cents (500)
6 places...

7 R. Il ne fait pas d'activités de financement. Il n'a
8 plus de lien...

9 Q. **[811]** Il est dans... C'était gratuit pour aller
10 au...

11 R. Il n'a plus de... Oui, bien sûrement. Il n'a plus
12 de lien avec Union Montréal. Il n'a plus de
13 responsabilités de financement avec Union Montréal,
14 c'est très clair, il n'a plus... Il n'est pas
15 directeur de financement.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[812]** Monsieur Tremblay, vous lui avez demandé s'il
18 avait rempli ses objectifs.

19 R. Je ne lui ai jamais demandé...

20 Q. **[813]** Mais c'est...

21 R. Non. Non. Je n'ai ja...

22 Q. **[814]** C'est ce que vous nous avez dit.

23 R. Non. Je ne lui ai jamais... Non.

24 Q. **[815]** C'est ce que vous venez de dire.

25 R. Non non, ce n'est pas... Non, non, non. Non non.

1 Parce que ça, je l'ai entendu, ça, vous lui avez
2 posé la question, est-ce qu'il avait des objectifs.

3 Q. **[816]** Non mais vous venez juste de dire ça.

4 R. Non. Il se...

5 Q. **[817]** Que c'est vrai que vous lui avez demandé...

6 R. Non, lui-même, lui-même disait, vous le savez, là,
7 ils l'ont traité d'une personne qui était très
8 fière, et caetera, alors, par amitié pour Frank
9 Zampino, lorsqu'on tenait cette grande rencontre au
10 Rizz à Saint-Léonard, lui se disait: « Je vais
11 remplir la salle. » Je ne lui ai jamais fixé
12 d'objectif. Il serait venu me redire, là « Regarde,
13 il n'y aura personne dans la salle », bravo, je n'y
14 serais pas allé. Il y aurait eu deux cents (200)
15 personnes dans la salle, bien je serais allé, alors
16 ce n'est pas par...

17 Q. **[818]** Vous venez de nous dire que vous lui avez
18 demandé s'il avait rempli les objectifs, parce que
19 vous...

20 R. Pas...

21 Q. **[819]** ... vous aviez...

22 R. Je suis là, j'arrive, oui mais attendez, là...

23 Q. **[820]** ... faire un discours et vous ne vouliez pas
24 faire de discours dans une salle vide.

25 R. Non, mais j'arrive, j'arrive, j'arrive à Saint-

1 Léonard au Rizz, bon, il est six heures (6h00). Je
2 vois Frank Zampino, il est là.

3 Me SONIA LeBEL :

4 Q. **[821]** Il est là, Bernard, là? Bernard Trépanier?

5 R. Oui.

6 Q. **[822]** À côté de Frank Zampino?

7 R. Il n'est pas à côté de Frank Zampino, il est là.

8 Q. **[823]** Il est là.

9 R. Il est là. La seule personne qui était à côté de
10 Frank Zampino, c'est moi.

11 Q. **[824]** O.K.

12 R. Puis on a reçu... on a donné cinq cents (500)
13 poignées de main aux gens qui venaient. Alors, il
14 est là. Alors... et partant de là, il dit: « Il y a
15 une belle salle, ce soir », c'est tout. Moi, je
16 n'ai pas fixé d'objectif, il n'est même plus
17 responsable du financement.

18 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

19 Q. **[825]** Mais les gens dans la salle ont acheté un
20 billet? Pour être dans la salle, il fallait acheter
21 un billet?

22 R. Oui.

23 Q. **[826]** Donc, Bernard Trépanier vendait des billets?

24 R. Non. Il n'y a pas de mandat....

25 Q. **[827]** Écoutez, il a rempli la salle...

1 R. ... regardez, officiellement, je ne veux pas jouer
2 sur les mots puis je ne veux pas faire de
3 sémantique, là. Officiellement, il n'est pas
4 directeur du financement et moi, je ne sais pas
5 qu'il a une procuration pour solliciter des fonds.
6 Je ne le sais pas. Je l'ai appris à la Commission.
7 Alors, est-ce qu'il s'est servi de cette
8 procuration pour solliciter des fonds? Alors...

9 Q. **[828]** Oui mais, Monsieur Tremblay...

10 R. Non, non, mais c'est possible...

11 Q. **[829]** ... pour qu'il vous remplisse une salle, il
12 fallait bien qu'il en vende, des billets?

13 R. Oui, oui, mais...

14 Q. **[830]** Et vous le remerciez.

15 R. ... il y a... j'ai cent quatre (104) élus, oui,
16 mais j'ai cent quatre (104) élus dans ma formation
17 politique. Il y en a un certain nombre de Saint-
18 Léonard, il y en a de Montréal-Nord, il y en a
19 d'Anjou, il y en a de tous les arrondissements à
20 Montréal, c'est le seul événement annuel, pour le
21 maire. Sont présents. Alors, ces élus-là ont
22 sûrement contribué avec les autres...

23 Q. **[831]** Je ne prétends pas que c'est Bernard
24 Trépanier qui a vendu tous les billets...

25 R. Non, mais...

1 Q. [832] ... mais pour que vous le remerciez...

2 R. Bien, écoutez...

3 Q. [833] ... pour que vous vous en informiez pour voir
4 s'il avait atteint ses objectifs...

5 R. ... et c'est certain, c'est certain, dans mon
6 esprit, lorsque j'apprends qu'il a une procuration
7 pour solliciter des fonds, qu'il a dû solliciter
8 des fonds. C'est certain.

9 Q. [834] Bien oui, mais même à ce moment-là, si vous
10 vous informez à lui, s'il avait rempli sa salle ou
11 avait atteint ses objectifs qu'il s'est lui-même
12 fixés et que vous le remerciez de son
13 implication...

14 R. Ce n'est pas...

15 Q. [835] ... et que c'est de vendre des billets...

16 R. Oui, mais il est debout...

17 Q. [836] ... si ce n'est pas du financement...

18 R. ...il est debout à côté...

19 Q. [837] ... qu'est-ce que c'est?

20 Me SONIA LeBEL :

21 Q. [838] Expliquez-nous comment ça se passe le soir de
22 la rencontre, là? Comment ça se passe?

23 R. Le soir de la rencontre, c'est... on me demande...
24 moi, je sais que cette soirée-là, au Rizz...

25 Q. [839] Oui.

1 R. ... alors...

2 Q. **[840]** Vous vous présentez.

3 R. Alors je me présente physiquement au Rizz.

4 Q. **[841]** Oui.

5 R. Alors... et je m'en vais à l'entrée.

6 Q. **[842]** Oui.

7 R. Pour ne pas être, justement, dans une position
8 d'être obligé de parler aux gens. J'avais trouvé
9 une nouvelle technique de recevoir les gens. Alors,
10 par opposition à être obligé de circuler dans la
11 salle, puis d'aller aux tables...

12 Q. **[843]** O.K....

13 R. ... puis de me faire intercepter, alors...

14 Q. **[844]** Donc, vous vous positionnez à l'entrée...

15 R. S'il y a cinq cents (500) personnes, je suis à
16 l'entrée avec Frank Zampino et je donne une poignée
17 de main à tout le monde, je les remercie de venir
18 encourager notre formation politique.

19 Q. **[845]** À quel moment Bernard Trépanier apparaît là?

20 R. Bien, Bernard Trépanier, quand j'arrive, il m'a
21 dit : « J'ai rempli la salle. »

22 Q. **[846]** Et qu'est-ce que vous lui dites?

23 R. Bien, j'ai dit... j'ai dû lui dire « Merci » s'il a
24 dit ça. Alors, je ne l'ai pas inventé, j'ai dit,
25 « Merci ». Bon.

1 Q. [847] Et c'est tout?

2 R. C'est tout, je... c'est tout, je n'ai pas parlé
3 plus à Bernard Trépanier de ça, là. J'ai dit,
4 « Merci ». Bon, alors, dans mon esprit à moi, il
5 n'y a pas de lien avec Union Montréal, c'est un
6 bénévole, il le fait par amitié pour les élus qu'il
7 connaît, comme organisateur politique, il aime ça
8 la politique. Alors là, qu'est-ce que je fais
9 après? Je m'en vais au podium, je fais un discours
10 et je sors de la salle et je m'en vais. Je ne parle
11 pas aux personnes, je pense que je n'ai pas le
12 temps de faire ça. C'est ce que je j'ai fait
13 pendant au moins, à trois reprises, au Rizz, à
14 Saint-Léonard.

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. [848] Et vous remerciez Bernard Trépanier. Mais sur
17 un autre sujet complètement différent, monsieur
18 Trépanier nous a dit qu'il demandait de l'argent
19 aux firmes de génie et SNC, des gens de SNC nous
20 disent qu'ils ont donné quarante mille (40 000 \$)
21 (inaudible) plus, monsieur Trépanier dit qu'il a
22 reçu seulement quarante mille dollars (40 000 \$) en
23 argent comptant et qu'il en a informé votre
24 représentant officiel, Marc Deschamps. Est-ce que
25 vous, Marc Deschamps, a déjà fait allusion à

1 quelconque...

2 R. Jamais.

3 Q. **[849]** ... argent comptant reçu?

4 R. Jamais. Jamais, jamais il ne m'avait parlé de ça. À
5 ce moment-là, j'aurais pris les dispositions
6 nécessaires... non, jamais, jamais, jamais, ça ne
7 m'a été mentionné.

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. **[850]** Si vous me permettez, peut-être, une dernière
10 question, moi, je veux revenir sur Bernard
11 Trépanier. Il vous dit, « J'ai rempli la salle »,
12 vous le remerciez...

13 R. Oui.

14 Q. **[851]** ... vous connaissez les conséquences de son
15 congédiement.

16 R. Oui.

17 Q. **[852]** Ça ne vous fait pas peur, ça ne sème pas de
18 doute dans votre esprit...

19 R. Non.

20 Q. **[853]** ... le fait qu'il soit là, vous ne faites pas
21 de lien, vous ne questionnez pas?

22 R. Je ne fais pas de lien entre la rencontre qu'il a
23 eue avec le représentant québécois de Smart
24 Centers, pour moi, c'est réglé.

25 Q. **[854]** Et vous ne faites pas de commentaire à Frank

1 Zampino en disant « qu'est-ce qu'il fait là »?

2 R. Non, non. Je pense avoir répondu à toutes ces
3 questions-là.

4 Q. **[855]** Parfait.

5 R. Je ne suis pas allé voir Frank Zampino, je lui
6 avais dit exactement la raison pour laquelle je
7 congédiais Bernard Trépanier. Alors, pour moi, il
8 est là comme un citoyen qui croit à la démocratie,
9 puis il est là. Il est là, puis il décide d'aider
10 son ami Frank Zampino. Je pense qu'il l'a dit
11 assez, puis il a aidé tous ses autres amis qu'il a
12 mentionnés ici à la Commission. Il est là. Bon.
13 Alors, je ne suis pas informé qu'il a un certificat
14 pour solliciter des fonds, je ne le sais pas. Bon.
15 (16:35:56)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[856]** Vous n'aviez pas peur de lancer de mauvais
18 signal en remerciant la personne qui avait été...
19 qui avait fait une tentative d'extorsion, selon les
20 informations que vous aviez apprises.

21 R. Selon les informa... Non. Et selon les...

22 Q. **[857]** Et la raison pour laquelle vous l'aviez
23 « renvoyé maintenant »...

24 R. Oui.

25 Q. **[858]** ... entre guillemets.

1 R. Non. Et selon les informations que j'ai
2 aujourd'hui, je comprends très bien que, la
3 politique, c'est une question de perception. Et en
4 le remerciant des efforts qu'il a faits, à ce
5 moment-là, ça peut justifier...

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[859]** Le cautionner.

8 R. ... qu'il a encore une... Exactement le terme, ça
9 peut justifier qu'il a encore une certaine
10 influence à Union Montréal auprès du maire, auprès
11 d'autres membres du comité exécutif. Je réalise ça
12 en rétrospective aujourd'hui, mais je n'aurais
13 jamais, jamais, jamais, jamais cautionné un tel
14 comportement si j'avais eu le moindre doute - je
15 pense avoir répondu à plusieurs reprises sur les
16 doutes que j'ai eus - j'ai posé tellement de...

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[860]** Mais, d'apprendre que vous l'avez remercié,
19 que vous lui avez demandé si les objectifs avaient
20 été remplis et de l'avoir remercié publiquement,
21 c'est une autre histoire.

22 R. Je vous en...

23 Q. **[861]** Pour le cautionnement que vous...

24 R. Oui.

25 Q. **[862]** ... que vous laissiez transparaître à ce

1 moment-là. Même s'il ne faisait plus partie d'Union
2 Montréal dans votre esprit...

3 R. Oui.

4 Q. **[863]** ... alors que vous ne l'aviez pas dit à
5 personne...

6 R. Ça pouvait... ça pouvait être interprété de cette
7 façon-là, c'est clair. Mais, aujourd'hui, tu sais,
8 c'est facile, c'est toujours facile en
9 rétrospective. Moi, je suis le maire de Montréal,
10 je suis dans le feu de l'action à toutes les
11 minutes. Alors, on me demande d'aller là, je vais
12 là. Il y a six cents (600) personnes, je donne des
13 poignées de main et je sors et il y a une personne
14 qui a travaillé pour faire ça. Alors, regarde, un
15 petit mot d'encouragement, une tape sur le dos. Je
16 n'ai pas fait ça juste pour Bernard Trépanier, là,
17 alors je l'ai fait pour plusieurs personnes. Alors,
18 bon, je n'ai pas donné de tape dans le dos, en
19 passant, à Bernard Trépanier, là. Alors, sachant ce
20 que je sais, bien, j'aurais, disons, été plus
21 discret.

22 Me SONIA LeBEL :

23 À lundi.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 À lundi. Bonne fin de semaine à tous.

1 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

2

3

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

Nous, soussignées, ROSA FANIZZI et DANIELLE BERGERON, sténographes officielles, certifions sous notre serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

ROSA FANIZZI

Sténographe officielle

DANIELLE BERGERON

Sténographe officielle